

# LE PRIX COURANT

REVUE HEBDOMADAIRE

Du Commerce, de la Finance, de l'Industrie, de la Propriété Foncière et des Assurances

VOL. XIII

MONTRÉAL, VENDREDI 1ER DÉCEMBRE, 1893

No 14

## LE PRIX COURANT

A. & H. LIONAIS,

Éditeurs-Propriétaires.

ADMINISTRATION. { Chambre-402-Bâtisse "New York Life."  
Téléphone No 2347.  
Boîte de Poste No 1417.

REDACTION. { 25 rue St-Gabriel.  
Téléphone 2602.  
Montréal, Canada.

### ABONNEMENTS

(Strictement payables d'avance)

Montréal et Banlieue un an	\$2.00
" " " 6 mois	1.00
" " " 3 mois	0.50
Canada et Etats-Unis, un an	1.50
" " " 6 mois	0.75
France et Union Postale, un an	3.00

### LE NUMERO 10 CENTINS.

Adresser toutes communications comme suit :

LE PRIX COURANT,

Montréal, Canada.

Afin d'éviter tout retard et toute erreur dans la réception des correspondances, prière d'adresser lettres et communications comme suit :

"Le Prix Courant,"

Montréal.

### CHANGEMENTS AU TARIF DES ETATS-UNIS.

M. Wilson, président de la commission du Congrès chargé de préparer un projet de révision du tarif, publie un résumé du bill qui a été finalement élaboré par la commission et qui va être bientôt soumis au Congrès. Nous en extrayons ce qui suit :

"Dans les produits chimiques, nous avons transféré à la liste des admissions en franchise un certain nombre d'articles employés dans l'industrie, dont le plus important est l'acide sulfurique, une des principales matières premières de toute l'industrie des produits chimiques. Le droit sur l'huile de ricin [castor] est réduit de 85c à 35c par gallon et le droit sur l'huile de graine de lin, qui avait été porté secrètement à 32c

par la conférence sur le bill McKinley après un vote public unanime en faveur d'un droit moins élevé, est ramené à 15c par gallon.

"Le plomb en saumons étant dégrêvé de 2c à 1c par livre, le droit sur les peintures à base de plomb est réduit en proportion. Le bill McKinley avait porté à \$12.00 la livre le droit sur l'opium à fumer, dans la vaine espérance d'en diminuer l'importation. Les officiers des douanes sur la côte du Pacifique disent que cette augmentation a eu pour seul résultat de faire passer l'importation entre les mains des contrebandiers, démoralisant ainsi le service douanier et faisant perdre au trésor plus d'un demi-million par année. Le droit que nous proposons peut être perçu, croyons-nous, et mettra ce trafic sous le contrôle et la surveillance de l'Etat.

"Dans la catégorie de la poterie, il a été fait des dégrèvements considérables. La vaisselle blanche unie est descendue de la haute position où elle avait été mystérieusement glissée. La vaisselle décorée est dégrêvée de 60 à 45 p. c., et la vaisselle unie de 45 à 40.

"Pour le verre commun à vitres, où des syndicats avaient profité d'un droit de plus de 100 p. c. pour faire payer des prix élevés aux consommateurs, nous avons réduit le droit de plus de moitié pour les grandes coupes. Il n'y a pas de doute que le droit proposé ne soit suffisant pour donner un encouragement honnête à cette industrie ici. Les glaces ont été aussi dégrêvées; la réduction est de 50 à 30c par pied pour les glaces sans tain. Pour les glaces étamées la réduction est de 60 à 35c par pied.

"En attaquant la liste des métaux, fer et acier, nous avons débüté par admettre les minerais en franchise. La découverte d'immenses gisements de minerais Bessemer dans la région des lacs et des minerais de fonderie dans l'Alabama nous a rapidement portés à la tête des nations du monde comme producteurs de fer et d'acier, et a rapproché de nous l'époque où notre

suprématie comme pays manufacturier sera indiscutable. L'emploi des excavateurs à vapeur a diminué le coût de l'extraction dans les mines où le coût de la main-d'œuvre est exorbitant. Nous avons réduit le droit sur la fonte de \$6.72 la tonne, ce qui représentait de 50 à 90 p. c. à un taux uniforme de 22½ p. c. Ce droit est un peu plus élevé que la moyenne à cause du bon marché des frets sur les fontes étrangères qui sont transportées souvent comme lest.

"Les rails d'acier descendent de \$13.44 la tonne, soit 75 p. c. à 25 p. c. Comme le syndicat qui a maintenu les prix pendant si longtemps dans ce pays paraît actuellement désorganisé, les autres producteurs auront bientôt besoin de protection contre M. Carnegie, de Pittsburg, et M. Stirling, de Chicago, plutôt que contre les producteurs étrangers.

"Le reste de la liste varie entre 25 et 30 p. c.; les vis à bois sont à ce dernier chiffre. Les poutres et poutrelles sont mises à 35 p. c. à cause de la perte dans la coupe et de la variété des longueurs et dimensions; ainsi qu'en considération de la fréquence des changements de laminoirs nécessaires pour la fabrication des poutres et poutrelles, par suite de la diversité des longueurs et dimensions contenues dans les commandes. Nous avons mis le fer blanc à 40 p. c. un peu plus de la moitié du taux McKinley. C'est un droit de revenu et en même temps un droit suffisamment protecteur pour permettre aux entreprises existantes de vivre et de prospérer.

"La coutellerie de poche à bon marché est à 35 p. c., la coutellerie fine à 45 p. c. La coutellerie de table paiera 35 p. c. Ce sont des réductions sensibles sur les droits actuels qui, étant spécifiques, atteignent jusqu'à 90 p. c. pour certaines qualités de coutellerie de poche. En outre, l'admission en franchise de la matière première, surtout de la nacre et de l'ivoire pour les manches, aidera notre industrie à supporter ces réductions.

"Le cuivre en lingots et le mine-

rai de cuivre seront admis en franchise. Nous sommes de forts exportateurs de lingots et le droit ne servait qu'à permettre au producteur de vendre plus cher aux consommateurs des Etats-Unis qu'aux étrangers.

"Le nickel sera admis en franchise. Un léger droit de 15 p. c., sera imposé sur le minerai de plomb; le plomb en saumon sera réduit à 1c la livre. Les minerais de plomb argentifère seront replacés en franchise.

"Le bois de construction à l'état brut, en franchise; le bois ouvré paiera 25 p. c.; mais lorsque le bois étranger sera chargé d'un droit d'exportation, ce bois ne sera admis ici qu'aux droits actuels.

"La question des sucres a été difficile à résoudre. Le sucre brut a été admis en franchise par le bill McKinley parce que presque toutes les taxes qu'il payait allaient au trésor public. Plusieurs membres de la commission étaient d'avis qu'il fallait imposer un droit de 25 à 20 p. c. et abolir la prime immédiatement. Après mûre considération, il a été décidé de réduire de moitié le droit sur le sucre raffiné et de diminuer la prime d'un huitième par année, en laissant le sucre brut en franchise comme actuellement.

"Pour le tabac, nous avons cherché à imposer les taux qui pourraient nous rapporter le plus de revenu. La taxe actuelle de \$2.00 à \$2.75 la livre sur les feuilles à envelopper a fait crouler un grand nombre de petits établissements et a affecté le revenu. Nous l'avons réduite à \$1.00 et \$1.25 par livre sur les feuilles à envelopper et à 30 et 35c par livre sur le tabac pour le corps du cigare, qu'il soit ou non dégagé de sa tige. Le tabac manufacturé a été placé à 40 p. c. Les cigares ont été réduits de \$4.50 la livre et 25 p. c. à \$3.00 la livre et 25 p. c. *ad valorem*, nous croyons ces taux plus propres à produire du revenu; ils sont d'ailleurs plus élevés que ceux de 1883.

"Nous mettons un droit de 20 p. c. sur le bétail vivant. L'orge est dégrévée de 30c par minot à 20 p. c. *ad valorem*, ce qui équivaut à peu près à 12c par minot. Les blés et farines, dont nous exportons d'immenses quantités, sont admis en franchise, sauf lorsqu'ils proviennent de pays qui imposent des droits sur les nôtres; dans ce cas, le droit sera de 20 p. c. Les légumes frais, les fruits frais, les œufs et les denrées alimentaires (beurre et fromage) de ce genre sont exemptés de taxe pour

l'avantage de nos propres consommateurs, spécialement pour les ouvriers des villes. Le sel en vrac est en franchise; en sacs, le sel ne paie aucun droit, mais le sac paiera le droit applicable à la substance dont il est composé.

"Le droit de douane sur les spiritueux est placé au double du droit d'accise sur l'article similaire de fabrication indigène; quelques légères réductions sont faites sur les vins non-mousseux, les liqueurs de malt, la *ginger-ale* et les boissons de ce genre, dans le but d'augmenter le revenu. Dans le même but nous avons aussi légèrement diminué les droits sur les vins mousseux; le champagne paiera \$7.00 par douzaine de pintes, contre \$8.00 sous le tarif McKinley et \$6.00 en 1883.

"Pour les cotonnades, nous avons fait de fortes réductions, surtout sur les cotonnades à bon marché et les indiennes. Nous conservons le système actuel de taxation d'après le nombre des fils au pouce carré. Le lin et le chanvre entreront en franchise, les fils de chanvre et de lin paieront 1c et 1½c respectivement. Les toiles d'emballage et les toiles à sacs paieront 15 p. c., mais lorsqu'elles auront été importées pour emballer des objets destinés à l'exportation, elles seront en franchise. La laine sera admise en franchise. Cette mesure enlève les entraves aux fabricants de lainages et permettra, nous l'espérons, à cette industrie de se relever de la situation languissante où elle est depuis un quart de siècle, tout en nous donnant des lainages à des prix raisonnables; tandis que, avec le droit actuel, il fallait payer des droits variant de 100 à 300 p. c. Les draps et les étoffes à robes paieront 40 p. c.; les habillements confectionnés 45 p. c. Ces taux sont plus élevés que la commission ne le désirerait; mais ils nous ont paru nécessaires temporairement pour permettre à nos manufacturiers, si longtemps privés de l'usage des deux tiers des laines du monde, d'apprendre à faire des tissus avec de la laine en franchise. En conséquence, nous avons établi une échelle graduée au moyen de laquelle les droits sur les tissus de laine seront réduits de 5 points au bout de 5 ans. Les tapis, une industrie qui sera bientôt chez nous indépendante de toute concurrence, sont placés à 35 p. c. pour les Axminster, Moquette et Wilton, à 30 p. c. pour les Bruxelles, tandis que les qualités ordinaires descendent à 30 p. c. Le bill décrète que le droit sur la laine sera aboli le 1er mars et

que les droits sur les lainages seront réduits à partir du 1er juillet.

"Nous avons fait de moindres réductions dans les soies et soieries que dans les cotonnades et les lainages.

"Le droit sur le cuir à semelle est réduit de 10 à 5 p. c. Les gants de cuir sont classés suivant la matière et les grandeurs, et chargés d'un taux spécifique qui ne dépasse pas en moyenne 25 p. c. sur les qualités communes et 40 p. c. sur les gants fins de chevreau et d'agneau.

"Parmi les articles divers, plusieurs, comme la pluche pour chapeliers, sont portés sur la liste en franchise. Les droits sur les diamants taillés, les perles et autres pierres précieuses sont augmentés. Mais je suis heureux de dire que toutes les œuvres d'art seront admises en franchise."

## LES PAGODES MUNICIPALES

Dans notre dernier numéro, nous avons annoncé, au moment de mettre sous presse, la formation d'un syndicat pour la construction et l'exploitation des pagodes municipales.

Nous croyons bon de revenir sur cette question toute d'actualité et avant même que le Conseil de Ville ait décidé quoi que ce soit à ce sujet.

Dans un précédent article, nous avons dit ce que devaient être ces pagodes et l'énumération des divers services attachés à leur exploitation, indiquait par elle-même combien variées étaient les sources des revenus à en tirer.

C'est à propos de ces ressources que nous voudrions voir la Ville agir de telle façon qu'elle en tirât un profit certain, qui viendrait boucher un des nombreux trous faits par nos échevins au Trésor de la Cité.

Au moment des élections nous aurons maintes fois l'occasion de rappeler qu'on n'obtient rien à l'hôtel de Ville à moins d'enlever le morceau, disons, pour n'être pas trop cruels, à l'aide du favoritisme.

Les contrats de l'éclairage électrique et des chars électriques sont trop récents encore pour que nous n'ayons pas quelque méfiance.

D'ailleurs, les actes de notre conseil municipal, actes *in extremis*, demandent une sérieuse attention. Quelques-uns de ses membres ne sentent pas le terrain électoral très solide sous leurs pieds et craignent pour les élections, avec un semblant de raison, une secousse un peu plus forte que celle du tremblement de

terre de lundi dernier ; ceux-ci sont prêts à tous les compromis qui pourraient les aider dans leur ré-élection et il n'est pas mauvais de les surveiller du coin de l'œil.

Nous espérons que les échevins ne donneront pas prise aux bruits qui circulent déjà que l'affaire des pagodes est en bonne voie d'être accordée à un syndicat déjà formé, qui aurait dressé toutes ses batteries et obtenu des promesses de certains échevins plus ou moins ouvertement intéressés dans le dit syndicat.

Il y a d'honnêtes gens parmi les échevins ; ils ne doivent pas seulement se contenter de ne pas agir comme ceux qui donnent prise à des commentaires peu élogieux sur leur *modus operandi*, mais ils ont l'obligation et le devoir de déjouer tous les projets et d'éventer tous les compromis qui auraient pour but, en favorisant les intérêts opposés à ceux de la ville, d'empêcher le Trésor Municipal de jouir du revenu plein et entier que doit lui procurer l'exploitation des pagodes.

Il est à espérer que les débats sur cette question se feront au grand jour, que des soumissions seront demandées et que l'adjudicataire des pagodes, compagnie ou simple particulier, sera celui ou celle qui fera la part la plus large à la Ville, tout en lui offrant des garanties sérieuses pour l'exécution de son contrat.

LA SITUATION DES BANQUES

Comme nous nous y attendions lorsque nous écrivions notre dernière revue de la situation des banques, à la fin du mois dernier, la circulation des billets des banques, pendant le mois d'octobre a augmenté de \$1.800.000 seulement, c'est-à-dire de la moitié de l'augmentation d'octobre 1892. C'est toujours la lenteur du mouvement des récoltes, le peu d'achats de grains que l'on a faits jusqu'ici et le peu de paiements faits aux cultivateurs sur leurs grains, qui restreint ainsi, comparativement, la circulation des billets.

De fait, cette augmentation de \$1.800.000 doit être attribuée encore pour une très grande partie au mouvement du foin, du beurre et du fromage, trois genres de produits dont l'exportation dépasse, beaucoup pour l'un, et un peu pour les autres ensemble, celle de l'année dernière. A part le Nord-Ouest et le Manitoba où les livraisons de grains ont été assez actives, ils s'est très peu

vendu de blé, d'avoine, d'orge ou de pois et les entrepôts publics sont loin d'être encombrés comme l'année dernière à pareille époque.

Les dépôts du public ont peu varié ; il y a augmentation dans les dépôts en compte courant et diminution assez légère dans les dépôts portant intérêt ; en déduisant l'une de l'autre, on trouve en réalité un grain net dans le total en faveur du mois d'octobre de près de \$800.000.

Les comptes courants avec les Etats-Unis ont augmenté, au débit de \$200.000 et, au crédit, \$1.400.000 ; soit une augmentation nette de \$1.200.000 dans nos placements aux Etats-Unis. Avec l'Angleterre, nos banques sont à peu près dans la même situation que le mois dernier, s'il y a diminution dans le débit, il y en a une aussi au crédit.

Le chiffre des escomptes ne diffère que de \$200.000 de celui de fin septembre. Les prêts aux gouvernements ont augmenté de \$250.000. Les placements sur actions etc., et les prêts à demande accusent une légère diminution.

Voici un résumé comparatif de l'état de situation des banques, comparé à celui de la fin du mois précédent :

	PASSIF.	
	30 Septembre 1893	31 octobre 1893
Capital versé.....	\$62,074,078	\$62,081,994
Réserves.....	26,131,999	26,135,348
Circulation.....	\$35,128,926	\$36,906,941
Dépôts des gouvernements.....	5,247,732	4,893,652
Dépôts publics remb. a demande.....	61,245,992	62,524,569
Dépôts publics remboursables après avis.....	104,004,598	103,557,723
Dépôts ou prêts d'autres banques garantis.....	64,000	48,000
Dépôts ou prêts d'autres banques non garantis..	2,621,736	2,801,931
Balances dues à d'autres banques au Canada.....	120,767	159,169
Balances dues à d'autres banques à l'étranger.....	221,983	179,695
Balances dues à d'autres banques en Angl-terre.....	5,312,794	4,966,698
Autres dettes.....	2,22,623	228,185
Totaux, passif.....	\$214,191,254	\$216,247,661
	ACTIF.	
Espèces.....	\$ 7,316,292	\$ 7,279,292
Billets du Dominion.....	12,898,359	13,309,643
Dépôts en garantie de la circulation.....	1,818,448	1,818,571
Billets et chèques d'autres banques.....	6,939,379	7,231,951
Prêts à d'autres banques en Canada, garantis.....	38,385	20,385
Dépôts faits à d'autres banques au Canada.....	3,422,805	3,584,380
Dû à d'autres banques sur échanges journaliers.....	129,472	133,139
Balances dues par banques étrangères.....	13,451,882	14,839,370
Balances dues par banques anglaises.....	4,243,676	3,018,369
Obligations fédérales.....	3,188,572	3,185,572
Valeurs mobilières.....	15,562,719	15,446,103
Prêts sur titres et valeurs	14,960,190	14,881,644
Escomptes et avances en cours.....	204,654,480	204,854,797

Prêts aux gouvernements	1,335,120	1,584,010
Effets en souffrances.....	2,953,723	2,960,035
Immeubles.....	909,841	888,010
Hypothèques.....	652,111	654,259
Immeubles occupés par les banqu-s.....	4,977,733	4,999,851
Autres valeurs.....	1,465,672	1,864,794

Totaux, actif.....\$300,918,049 \$303,357,881

En comparant les bilans des deux derniers mois, on arrive aux résultats suivants :

PASSIF.	
31 octobre.....	\$ 216,267,661
30 septembre.....	214,191,254
Augmentation.....	\$ 2,076,407

ACTIF.	
31 octobre.....	\$ 303,357,881
30 septembre.....	300,918,049
Augmentation.....	\$ 2,339,832
Augmentation du passif.....	2,076,407
Augmentation de l'actif net.....	\$ 263,425

LES RÉCOLTES EN EUROPE

Des avis que nous recevons des différents pays d'Europe, il résulte que les semailles se sont, en général, effectuées dans de très bonnes conditions.

En Belgique, la plante se développe fort bien.

En Italie, les semailles de froment se poursuivent dans des conditions favorables, et là où le grain a déjà germé, les perspectives sont très belles.

En Allemagne, le temps a été pluvieux, mais favorable à la croissance des céréales. La condition des grains d'hiver en Autriche-Hongrie est décrite comme étant généralement favorable. La récolte du maïs est estimée au-dessus de la moyenne.

En Russie, d'après les rapports télégraphiques parvenus au ministère des finances jusqu'au 15 octobre, la condition des semailles est bonne.

Lesensemencements ont été retardés dans les districts septentrionaux des gouvernements d'Olouez, Wolodgo, Wetka et Arkangel, ainsi que dans quelques contrées du Sud. Ces retards ont été occasionnés dans le Nord par de fortes pluies et dans le Sud par la sécheresse. Le grain a bien levé partout.

La Roumanie semble faire exception à la règle ; le temps est défavorable aux semailles et les plaintes s'accroissent.

En Moldavie, on a fait la plus grande partie des labours, favorisés par un peu de pluie. On y a fait aussi les semailles du blé. Dans plusieurs parties de ce pays, il pousse dans de bonnes conditions. — (La Gazette Commerciale).

ETAT DE SITUATION DES BANQUES à fonds social au 31 Octobre 1893,

PASSIF

NOM DE LA BANQUE.		Capital souscrit.	Capital versé.	Fonds de réserve.	Dividende déclaré. Taux annuel.	Billets en circulation.	Balance due au gouvernement fédéral. Deduction faite des avances sur crédits ouverts bordereaux de paie, etc.	Balance due aux gouvernements provinciaux.	Dépôts du public remboursables à demande.
<b>ONTARIO.</b>									
Bank of Toronto	Toronto.	2,000,000	2,000,000	1,800,000	10	1,740,163	26,538		4,809,773
Canadian Bank of Commerce.	do	6,000,000	6,000,000	1,100,000	7	3,234,205	27,243	678,286	4,792,680
Dominion Bank	do	1,500,000	1,500,000	1,450,000	10	1,084,323	24,163	5,018	2,249,214
Ontario Bank	do	1,500,000	1,500,000	315,000	7	981,102	20,711	281,799	1,484,721
Standard Bank	do	1,000,000	1,000,000	550,000	8	787,918	19,120	88,046	1,566,411
Imperial Bank of Canada	do	1,963,600	1,952,340	1,101,160	8	1,619,753	30,062	176,238	2,701,822
Traders do	do	607,400	617,400	75,000	6	598,815		80,522	746,525
Bank of Hamilton	Hamilton.	1,250,000	1,250,000	650,000	8	1,098,502	16,923	90,320	1,182,254
Bank of Ottawa	Ottawa.	1,500,000	1,471,950	765,578	8	1,198,216	18,975	1,156	1,055,081
Western Bank of Canada	Oshawa.	500,000	369,091	86,000	7	323,100			203,068
<b>QUEBEC.</b>									
Bank of Montreal	Montreal.	12,000,000	12,000,000	6,000,000	10	6,374,151	981,505	11,290	14,056,434
Bank of British North America	do	4,866,666	4,866,666	1,338,333	7 1/2	1,166,736	5,330	95	2,184,305
Banque du Peuple	do	1,200,000	1,200,000	500,000	6	885,273	10,183	167,318	1,282,758
Banque Jacques-Cartier	do	500,000	500,000	215,000	7	452,652	19,072	50,000	618,259
Banque Ville-Marie	do	500,000	479,500		6	346,185	5,240		174,411
Banque d'Hochelega	do	710,100	710,100	230,000	6	697,745	18,662	22,941	753,829
Molson's Bank	do	2,000,000	2,000,000	1,200,000	8	1,882,917	14,318	8,613	4,758,128
Merchants' Bank of Canada	do	6,000,000	6,000,000	2,900,000	7	3,148,987	220,673	3,172	3,161,453
Banque Nationale	Québec.	1,200,000	1,200,000	30,000	6	1,185,928	4,150	15,174	825,152
Quebec Bank	do	2,500,000	2,500,000	550,000	7	898,742	13,044	4,038	4,417,761
Union Bank of Canada	do	1,200,000	1,200,000	250,000	6	1,170,657	5,994	327,864	1,012,461
Banque de St. Jean	St. Jean.	500,200	255,032			61,648			3,066
Banque de St. Hyacinthe	St. Hyacinthe	504,600	310,275	25,000	6	304,157		6,67	48,552
Eastern Townships Bank	Sherbrooke.	1,500,000	1,499,905	650,000	7	899,549	21,420	7,293	578,786
<b>NOUVELLE ECOSSE.</b>									
Bank of Nova Scotia	Halifax.	1,500,000	1,500,000	1,050,000	8	1,236,568	264,656		1,300,220
Merchants' Bank of Halifax	do	1,100,000	1,100,000	510,000	6	1,070,515	87,428		1,078,729
People's Bank	do	700,000	700,000	130,000	6	475,814	4,224		370,225
Union Bank	do	500,000	500,000	120,000	6	331,785	3,411		428,083
Halifax Banking Company	do	500,000	500,000	210,000	6	488,994	25,000		364,381
Bank of Yarmouth	Yarmouth.	300,000	300,000	60,000	6	87,606	22,000		59,338
Exchange Bank of Yarmouth	do	280,000	249,788	30,000	6	57,998			38,400
Commercial Bank of Windsor	Windsor.	500,000	260,000	80,000	6	87,767	7,589		46,323
<b>NOUVEAU BRUNSWICK.</b>									
Bank of New Brunswick	St. John.	500,000	500,000	525,000	12	469,462	29,077	18,712	683,115
People's Bank	Fredericton.	180,000	180,000	105,000	8	109,339	7,401		144,651
St. Stephen's Bank	St. Stephen.	200,000	200,000	45,000	6	58,663	14,857		105,244
Grand Total y compris Manitoba et Col. Brit. et l'Île du P. E.		63,170,654	62,081,994	26,135,348		36,964,941	2,235,337	2,659,315	62,524,569

NOM DE LA BANQUE.		Dépôts du public remboursables après avis ou à une date fixe.	Emprunts faits à d'autres banques ou dépôts faits par d'autres banques en Canada, garantis.	Dépôts remboursables sur demande ou après avis, ou à une date fixe faits par d'autres banques en Canada.	Dû à d'autres banques en Canada.	Dû à des agences de la banque ou à d'autres banques ou agences dans les pays étrangers.	Dû à des agences de la banque ou à d'autres banques ou agences ou agences du Royaume-Uni dans le	Engagements non compris dans les items qui précèdent.	Total du passif.
<b>ONTARIO.</b>									
Bank of Toronto	Toronto.	2,865,911		82,723	13,976	1,502		50	9,539,929
Canadian Bank of Commerce.	do	11,490,161		275,761	4,017	39,379	1,254,310	800	21,796,846
Dominion Bank	do	6,303,483					154,758		9,501,921
Ontario Bank	do	3,428,177		51,716			40,189		6,268,717
Standard Bank	do	3,069,051			466		427,569		5,958,586
Imperial Bank of Canada	do	5,321,073		12,710	6,072				9,870,733
Traders do	do	2,482,335			535				4,214,117
Bank of Hamilton	Hamilton.	3,565,168		328			305,363		6,363,787
Bank of Ottawa	Ottawa.	2,861,425		102,345			350,290		5,281,116
Western Bank of Canada	Oshawa.	1,018,624			313		42,875	4,845	1,549,651
<b>QUEBEC.</b>									
Bank of Montreal	Montréal.	12,023,066		930,714	8,641			216,750	33,502,584
Bank of British North America	do	6,792,254		19,111	1,369	15,301		220	10,185,024
Banque du Peuple	do	3,803,141			14,477		89,012	5,615	6,558,129
Banque Jacques-Cartier	do	2,035,110			1,022		17,349	3,656	3,217,152
Banque Ville-Marie	do	609,929				1,671		5,52	1,142,689
Banque d'Hochelega	do	2,473,345			346			14,514	3,960,778
Molson's Bank	do	3,678,043		174,212	3,335	4,470		32,056	10,556,129
Merchants' Bank of Canada	do	6,519,904		675,434	2,603		406,066	1,582	14,139,877
Banque Nationale	Québec.	1,701,780		44,609	98,077	931			3,875,817
Quebec Bank	do	1,863,968		35,234	468		46,375		7,309,833
Union Bank of Canada	do	2,829,867		159,432			371,779		5,878,056
Banque de St. Jean	St. Jean.	48,561			623			121	114,020
Banque de St. Hyacinthe	St. Hyacinthe	796,875							1,156,212
Eastern Townships Bank	Sherbrooke.	2,283,349					3,711	1,306	3,803,439
<b>NOUVELLE ECOSSE.</b>									
Bank of Nova Scotia	Halifax.	4,457,179		16,255	689	48,682	14,165	2,873	7,341,293
Merchants' Bank of Halifax	do	2,956,082		110,478		51,835	486,318	334	5,845,722
People's Bank	do	850,609		23,331				1,876	1,760,692
Union Bank	do	595,352		7,270			214,541	11,763	1,600,437
Halifax Banking Company	do	1,591,149				56	24,732	7,097	2,411,971
Bank of Yarmouth	Yarmouth.	373,621							542,000
Exchange Bank of Yarmouth	do	110,156							207,485
Commercial Bank of Windsor	Windsor.	301,742		3,206				1,030	447,120
<b>NOUVEAU BRUNSWICK.</b>									
Bank of New Brunswick	St. Jean.	1,110,702		40,424			19,403		2,375,897
People's Bank	Fredericton.	148,297		10,129					320,132
St. Stephen's Bank	St. Stephen.	110,312			41	2,486		489	332,124
Grand Total y compris Manitoba et Col. Brit.		103,557,733		2,801,931	159,169	179,695	4,966,798	228,185	216,267,661

d'après les rapports fournis au Ministère des Finances.

ACTIF.

NOM DE LA BANQUE.	Espèces.	Billets fédéraux.	Dépôt fait au gouvern. fédéral en garantie de la circulation des billets	Billets d'autres Banques et heques sur d'autres banques.	Prêts faits à d'autres banques en Canada garantis.	Dépôts remboursables sur demande ou après avis, etc.	Balance due par d'autres banques en Canada.	Bal. due par les agences de la banq. dans les pays étrangers.	Bal. due par la banque ou par d'autres banques dans le Royaume.	Obligations ou effets du gouvern. fédéral.	Effets publics, prov. britanniq. étrangers ou coloniaux, autres que ceux du Canada.	Effets de chemins de fer canadiens, britan. et autres.	Prêts remboursables sur demande, sur obligations et actions.	Prêts courants.
<b>ONTARIO.</b>														
Bk. of Toronto.....	539,405	461,821	86,510	305,677		46,997	2,021	224,897	318,160		81,423		667,560	10,723,912
Can. Bk. of Com'ce.	431,201	564,262	157,875	839,983		297,699	7,075	1,189,355	468	155,290	1,850,194		1,141,015	21,462,370
Dominion Bank.....	921,889	372,578	75,000	259,589		139,635		1,036,323			427,376	1,314,607	2,157,990	6,738,771
Ontario Bank.....	180,687	479,423	52,286	223,393		129,706		94,511		33,845	251,301	95,960	470,621	5,901,236
Standard Bank.....	199,035	246,441	39,303	165,478		134,765		30,981		148,666	1,297,410		1,033,499	4,273,335
Imperi Bk. of Can.	353,016	1,188,172	76,000	249,221		413,53		110,719	258,897		108,120	150,631	1,284,913	7,313,940
Traders do	95,438	247,232	29,665	91,909		62,977		16,503		302,560			905,695	3,142,727
Bk. of Hamilton.....	168,22	262,00	53,870	143,135		96,909		40,748		288,651	367,707	270,902	363,319	5,870,453
Bk. of Ottawa.....	116,668	145,575	50,000	88,980		165,009	90	300,412		172,300	49,307		238,300	6,275,641
We'n Bk. of Can..	26,829	26,064	16,113	12,719		271,661	23,298	9,170	34,322	25,000	241,168			1,306,875
<b>QUEBEC.</b>														
Bk. of Montreal.....	2,292,154	2,961,140	265,000	1,221,978	8,385	8,828	2,744	8,927,168	3,034,982	540,000	1,216,819	1,255,531	132,783	29,054,829
Bk. of B. N. Am'ca	505,118	687,748	57,409	323,203		7,091	2,091	562,718			123,756		316,075	9,433,088
Banque du Peuple	57,072	146,352	40,000	190,564				12,375					806,016	6,506,401
Banque J.-Cartier	20,422	76,064	21,722	216,011				8,743					330,657	2,839,872
Banque Ville-Marie	24,909	50,349	16,000	66,609				19,684			719		36,033	998,562
Banque d'Hochelega.	62,926	258,791	30,579	179,963				7,007					743,700	3,264,501
Molson's Bank	113,814	647,210	90,000	386,336				3,797					174,439	10,666,809
Merch'ts Bk. of Can.	379,215	880,843	159,312	669,866	12,000			7,677					133,237	17,134,768
Banque Nationale.	71,207	202,343	50,000	284,890				17,272					288,750	8,833,228
Quebec Bank.....	89,926	793,73	36,949	166,658				4,070					1,601,818	6,580,748
Union Bk. of Can.	28,906	419,711	52,500	294,378				243						6,104,634
Banque de St. Jean.	2,546	3,713	2,941	8,194				6,683						267,479
St. Hyacinthe	13,66	23,211	13,889	20,589				1,452					81,350	1,167,431
E. Townships	114,399	101,668	41,579	31,654				5,022						4,416,124
<b>NOUV. ECOSSE.</b>														
Nova Scotia.....	325,399	392,178	61,379	361,668				394,831			700,926	1,137,767	329,735	6,032,184
Merchants.	178,561	445,162	50,875	151,531				57,956		15,000	400,852	331,000	778,346	4,915,661
People's Bank	21,370	124,014	24,458	36,524				13,458		7,222		7,786		2,295,804
Union.	27,375	66,199	20,596	29,010				7,229			254,851			1,749,275
Halifax Bk. Co.	46,141	88,785	24,658	87,777			1,755	49,977			25,325		72,942	2,711,192
Yarmouth.	32,453	22,804	5,000	7,087				24,875		19,200	72,000			650,145
Exch. Bk. Yarm'oth	4,992	6,310	3,079	2,226				7,719			39,987			892,578
C. B. of Windsor.	10,603	13,585	4,926	7,718				7,847		6,576				717,529
<b>NEW BRUNSWICK.</b>														
New Brunswick	175,240	228,700	23,083	34,440				96,381			12,212	248,884	102,229	2,339,394
People's Bank	8,792	19,396	6,240	2,314				6,211		4,128	3,000			543,878
St. Stephen's Bk.	8,533	9,003	5,670	7,624				29,002			117			481,925
<b>Grand Total y compris Man. et C. Ang.</b>	<b>7,279,292</b>	<b>13,309,643</b>	<b>1,818,571</b>	<b>7,231,951</b>	<b>20,385</b>	<b>3,584,380</b>	<b>133,139</b>	<b>14,839,370</b>	<b>3,918,869</b>	<b>3,188,572</b>	<b>9,469,472</b>	<b>5,976,631</b>	<b>14,681,644</b>	<b>204,354,797</b>

NOM DE LA BANQUE.	Prêts au gouvern. fédéral.	Prêts aux gouvern. provinciaux.	Créances en souffrance.	Immeubles appartenant à la banque ou autres que les édifices de la banque.	Hypothèques sur des imm. vendus par la banque.	Edifices de la banque.	Autres dettes actives non comprises dans les items précédents.	Total de l'actif.	Montant total des prêts faits à des directeurs, maisons de com. ou ils ont intérêt ou responsabilité.	Chiffre moyen des espèces de la Puissance en circulation durant le mois.	Chiffre moyen des billets de la Puissance possédés durant le mois.	Chiffre le plus élevé des billets en circulation en aucun temps durant le mois.
<b>ONTARIO.</b>												
Toronto.....				143,486	3,337	120,00		13,725,211	395,044	533,301	547,055	1,740,163
Commerce				192,468	17,288	738,579	72,613	20,239,678	317,382	470,000	615,000	3,393,000
Dominion				120,611	12,433	272,396	1,453	13,153,627	416,000	221,000	417,000	1,797,385
Ontario				74,609	103,688	21,050	1,437	8,285,628	494,258	177,400	319,200	968,100
Standard				13,624		90,000	20,790	7,633,372	165,806	141,230	249,450	787,918
Imperial		205,892		65,194	64,427	94,261	11,108	13,139,243	299,541	375,812	1,073,355	1,645,479
Traders				19,531		36,943	18,046	4,970,168	255,305	94,000	208,954	600,500
Hamilton.....				75,864	4,500	12,204	61,118	8,337,008	40,450	169,000	227,000	1,166,000
Ottawa.....				72,094	24,820	200	97,689	7,797,121	94,855	116,739	155,865	1,108,240
Western Bk. of C.				22,510			8,180	2,023,914	7,931	27,016	26,712	327,820
<b>QUÉBEC.</b>												
Montréal	421,367	225,775		4,523	30,127	600,000	824,347	52,028,991	716,000	2,307,000	3,146,000	5,440,860
British N. Amer.	124,841	178,682		11,895		350,000	30,385	12,718,102	7,856	472,899	608,333	1,192,102
Du Peuple	50,000	79,016		118,779	86,159	93,310	6,733	8,360,610	208,087	53,335	153,245	885,273
Jarques-Cartier		68,473		62,308	71,051	16,014	104,397	4,014,573	152,870	21,243	141,969	453,327
Ville-Marie		51,728		52,675	12,630	33,120	269,160	1,643,283	85,960	15,584	28,620	346,185
Hochelega	150,000	63,161		48,548	23,443	27,615	24,089	5,006,475	224,699	62,307	289,492	607,745
Molson.		133,256		55,437	5,406	19,000	8,772	14,083,706	170,788	110,893	600,626	1,936,032
Merchants	250,000	156,467		49,893	54,314	522,537	58,413	23,405,142	1,288,062	375,000	811,000	3,189,000
Nationale		81,912		12,452	92	116,489	56,056	5,242,764	228,000	79,000	100,700	1,187,048
Quebec.	100,000	139,048		61,677	5,759	163,926	2,681	10,546,134	44,562	53,729	677,376	923,507
Union.		113,638		16,412	1,707	190,025	112,682	7,421,760	322,534	30,639	202,137	1,195,803
St. Jean		38,991			9,273		19,382	382,624	21,473	2,500	3,750	61,648
St. Hyacinthe		44,185		19,889	11,067	17,215	11,310	1,550,422	51,237	12,972	24,858	305,232
E. Townships		81,124		16,691	68,125	101,623	5,103	6,055,866	191,318	112,582	99,602	927,021
<b>NOUV.-ECOSSE.</b>												
Nova Scotia.....	75,548	60,299		8,009	2,928	77,241	61,094	10,122,018	158,740	316,068	444,779	1,265,727
Merchants.	146,122	14,312		1,500	1,090	61,000	13,527	7,638,342	371,740	173,854	458,650	1,074,715
People's Bank		29,549			1,377	61,558	1,906	2,640,362	134,718	22,244	85,769	481,088
Union.	10,983	18,061				52,000		2,247,287	38,000	27,445	67,486	388,766
Halifax Bk. C.		26,898		7,057		1,800	7,723	3,210,044	27,349	47,629	95,577	496,261
Yarmouth.		1,419		8,556		8,000		966,894	22,397	32,237	29,706	96,844
Exchange.		6,577				23,416		496,973	54,177	5,116	5,627	97,998
C. B. Windsor		17,628				4,000	492	801,785	85,094	9,906	13,511	93,032
<b>NEW BRUNSWICK.</b>												
New Brunswick		16,087				30,000		3,489,669	370,510	171,901	225,985	479,791
People's		2,116		15,488		6,000	17,013	635,64	83,366	8,540	16,190	122,561
St. Stephens		6,480		2,000	1,926	12,000		585,133	28,460	9,860	9,980	105,320
<b>Grand Total y compris Man. et C. Ang.</b>	<b>1,584,010</b>	<b>2,960,035</b>		<b>888,010</b>	<b>654,259</b>	<b>4,909,851</b>	<b>1,864,794</b>	<b>303,357,881</b>	<b>7,784,934</b>	<b>7,274,012</b>	<b>12,960,948</b>	<b>37,762,590</b>

## LES BILLETS DE CIRCULATION AUX ETATS-UNIS,

La question des banques aux Etats-Unis prend une importance prépondérante, depuis l'abrogation de la loi Sherman. Il ne saurait être question d'introduire, en Amérique, le monopole d'émission. D'autre part, il faut conserver le principe de l'unité dont on jouit actuellement et se garder de ressusciter le bariolage d'autrefois, alors que chaque Etat avait sa législation particulière, et que le public était presque dans l'impossibilité de connaître la valeur exacte de la plupart des billets. Il ne faut pas se contenter d'abroger l'impôt de 10 0/0 qui empêche les banques soumises à ces lois particulières d'émettre les billets. Mais il est nécessaire d'arriver à une émission plus rationnelle et plus élastique que l'émission actuelle, issue de la situation spéciale et accidentelle créée par la grande guerre de Sécession, à la suite de laquelle on exigea des banques un dépôt d'obligations fédérales comme garantie d'émission. Il faut unir la plus grande liberté et la plus grande élasticité possible à la sécurité, au contrôle et à l'unité.

Il est probable que le Trésor va émettre une partie de la masse d'argent qui s'est accumulée dans ses caves ; on a parlé d'un monnayage de vingt millions de francs par mois et du grand profit qui en résultera, grâce au bénéfice d'un tiers procuré par la frappe comparativement à ce que l'on a payé pour l'argent. Ces dollars d'argent remplaceraient les petits billets de 5 dollars. En effet, le public préfère ceux-ci, et l'on a beaucoup regretté le retrait des petits billets de 1 dollar, qui étaient, sous plusieurs rapports, préférables aux dollars d'argent. Envisagés au point de vue du public et non pas à celui des propriétaires de mines, qui n'est aucunement conforme à l'intérêt public, ceux-ci sont, comme monnaie, sensiblement inférieurs aux billets. Ils n'ont aucune valeur en tant que réserve pour les paiements internationaux, puisque ceux-ci ne se font qu'en or ; ils sont moins commodes et coûtent plus cher que les billets.

La situation du Trésor aux Etats-Unis comme émettant les billets dits *greenbacks* est particulière, et on l'a souvent comparée à celle des grandes banques à monopole de l'Europe. Elle est pourtant bien différente ; le Trésor, par son émission et plus encore comme séquestrant une partie des réserves du pays, est, comme

elles, capable de faire du mal et de déranger arbitrairement le marché ; mais il ne participe presque en rien à leur pouvoir de faire du bien. L'expérience de la dernière crise, après d'autres, a démontré l'immense différence qui existe, quand il s'agit de régler la circulation, entre une encaisse publique et les encaisses des grandes banques qui reçoivent et émettent les moyens de circulation suivant le cours régulier des affaires commerciales. D'ailleurs, en cas de nécessité, le Trésor est aussi, lui-même, obligé de recourir aux banques. Pour régler d'une manière satisfaisante la circulation dans l'avenir, il faut certainement se préoccuper plus de la législation des banques que du Trésor.

*Le Monde Economique.*

## LA FIXATION DU PRIX DANS LES VENTES D'IMMEUBLES.

En rendant compte de la réunion tenue par la Chambre de Commerce du district de Montréal, le 10 novembre courant, un journal de cette ville dit :

“ Mr. Rolland propose qu'un comité soit nommé pour rencontrer des avocats et prendre des informations au sujet de notre loi concernant les prêts hypothécaires, vu la plainte d'Ontario contre notre système actuel qui permet la vente des immeubles à n'importe quel prix. Dans Ontario, cette vente ne peut se faire que lorsque le prix est au-dessus de la première hypothèque.”

On aurait grandement raison de songer à modifier les lois et les usages régissant les ventes d'immeubles, et notamment ceux se rapportant à la fixation du prix. Pour être efficace, pour être juste, juste partout, une prescription légale doit garantir également les intérêts des participants à l'opération qu'elle a en vue. S'il s'agit d'une aliénation immobilière, elle protégera le vendeur, l'acquéreur et les créanciers inscrits. Elle aura, ainsi, à prendre les mesures utiles pour que le premier puisse revenir sur toute erreur que, par ignorance ou précipitation, il se sera laissé aller à commettre dans l'indication d'une indemnité équivalente à la valeur de son bien.

Elle munira l'acquéreur des moyens nécessaires pour se défendre contre les défauts de la chose vendue, l'irrégularité des titres de possession, les charges diverses diminuant l'importance de l'acquisition, et contre les réclamations venant

des précédents possesseurs ou résultant des dettes créées par le vendeur directement.

Enfin, elle veillera à ce que les droits des créanciers ayant des privilèges ou des hypothèques à exercer ne soient jamais méconnus.

Le code civil du Bas-Canada et le code de procédure, qu'il charge de l'exécution de ses édits, donnent-ils, à cet égard, les satisfactions attendues ? L'habitude, la routine provoqueront peut-être l'affirmative, mais le doute, au moins, viendra à la pensée de quiconque supposera que l'antiquité d'un règlement n'en fait pas le mérite, et que, par les effets du temps, lui-même, le meilleur des procédés appelle des réformes.

Si une longue pratique des transactions se rapportant aux transmissions d'immeubles, à titre onéreux, et de leurs conséquences, pouvait nous autoriser à modestement formuler notre sentiment, nous nous permettrions de produire les courtes remarques qui suivent :

I. Le vendeur n'est en rien protégé contre les erreurs possibles quant à la fixation du prix lui revenant ; l'action en rescision ne lui profite pas, et il lui serait, parfois, fort difficile de trouver à celle-ci une base certaine, l'emploi prévalant de plus en plus de la singulière formule : *cette vente est faite pour bonne et valable considération dont le vendeur se reconnaît nanti*. Sans rechercher si cette commode façon de dissimuler ce que plus d'un, dans bien des cas, a le droit de savoir, ne viole pas manifestement les ordonnances, notamment l'article 1472 du code civil qui exige *un prix en argent*, ou n'hésitera pas à convenir qu'elle place les deux parties dans une situation fort critique pour le moment où, le contrat devenant nul, il faudra s'occuper du remboursement du prix.

II. En dehors des ventes par expropriation forcée, prononcées par le shérif, toutes les hypothèques inscrites sont à la charge de l'acquéreur, alors même qu'elles excéderaient le prix convenu. Les inconvénients de cette prescription sont sérieux : Il n'est pas, en effet impossible qu'entre la signature du contrat et son enregistrement, il ne soit requis inscription, même à l'insu du vendeur ; du fait d'une créance judiciaire, par exemple, ou encore par le conseil de famille d'un mineur contre son tuteur. Ces nouvelles charges, si considérables qu'elles soient, seront c'est incontestable, supportées par l'acquéreur demeurant sans protection aucune

vis-à-vis d'elles. Il lui restera bien son recours contre le vendeur, (recours purement civil, toute idée de fraude et de criminalité devant être écartée dans les espèces indiquées), mais si ce dernier est insolvable, la philosophie seule viendra à son aide, en lui offrant ses platoniques consolations.

D'un autre côté, lorsque, avec une offre très raisonnable, absolument équitable, le vendeur n'arrivera pas à faire face à toutes les hypothèques, une vente amiable deviendra irréalisable, et il devra subir l'humiliation d'une expropriation, avec ses suites déplorable, tant pour lui que pour ses créanciers.

III. Dans le cas de vente par expropriation, aussi bien que devant une vente par licitation de biens indivis ou de biens de mineurs, le prix est irrévocablement fixé après une seule épreuve, et les retardataires ou les mal renseignés restent forclos, sans rémission, au jour de la première enchère. Cependant, cette fois encore, vendeurs et créanciers auraient le plus grand intérêt à voir le produit de l'opération s'accroître pour leur commun profit.

Le premier des inconvénients ci-devant signalés, celui qui laisse le vendeur désarmé devant la modicité du prix, fixé par lui-même, serait aisément écarté en accordant à son erreur le bénéfice de l'action en rescision pour cause de lésion de plus des sept douzièmes. Cette action durerait six mois à un an et atteindrait les sous acquéreurs pendant ce délai.

Le remède à tous les autres maux dont l'énumération précède est fort ancien, et l'expérience qu'en fait une grande partie de la vieille Europe, depuis près d'un siècle, sans avoir jamais eu à le regretter, en démontre l'efficacité ! Il se formule par ces simples mots : *droit de surenchère*. Permettre à tous ceux qui ont une action quelconque à exercer par un immeuble d'en surveiller la vente et d'offrir, si bon leur semble, un prix supérieur à celui accepté par le vendeur, le tout suivant des réglemens déterminés d'avance, c'est éviter les surprises, la fraude, toutes manœuvres blâmables, et préserver à la fois le vendeur, l'acquéreur et les créanciers.

Voici sommairement détaillée la procédure suivie en France, en pareille occurrence selon la nature de la vente :

#### 1o. Vente volontaire.

Si la vente est volontaire, c'est-à-dire réalisée avec le concours du vendeur et de l'acquéreur unique-

ment, ce dernier fait enregistrer et transcrire son contrat ou titre (notarié ou sous signatures privées) et il lève les certificats de recherche. Ceux-ci établissant que les hypothèques inscrites ne sont pas supérieures au montant du prix, il n'a pas d'autre formalité à remplir que celle constatant sa libération entre les mains des créanciers et du vendeur, dans l'hypothèse où un excédant revient à ce dernier.

Si, au contraire, les hypothèques excèdent le prix, l'acquéreur est tenu de notifier son contrat, accompagné d'un état des dettes, à tous les créanciers inscrits *qui ont un délai de quarante jours pour porter une surenchère dont l'importance n'est jamais inférieure au dixième du prix porté au contrat*. Le dépôt en espèces de ce dixième au greffe du tribunal est obligatoire au moment même de la surenchère, comme garantie de la solvabilité du surenchérisseur. Une nouvelle vente, *aux enchères publiques* intervient alors devant la justice, après les publications d'usage et avis spécial aux créanciers inscrits, et moyennant telles offres qu'il plaît aux adjudicataires de porter. Quoique les résultats de cette grande opération ne combent pas le déficit, elle demeure définitive, et le prix, comprenant forcément le produit de la vente volontaire, le montant du dixième et celui des dernières offres, est distribué par le juge commis entre les créanciers, d'après leur rang de préférence.

On peut reprocher à ce système les frais qu'il occasionne, mais, outre qu'ils sont toujours couverts par le supplément du prix, il est facile de stipuler au cahier des charges que l'adjudicataire les payera en sus du capital. De cette façon, toute l'augmentation profite aux créanciers ayant alors épuisé tous les moyens praticables de retirer de leur gage tout ce qu'il pouvait donner et s'étant abrités contre la collusion de leur débiteur avec le premier acquéreur.

#### 2o. Ventes par autorité de justice.

Lorsque la vente a eu lieu par autorité de justice, tous les intéressés, même les créanciers, si elle résulte d'une expropriation forcée, y ayant été appelés l'adjudicataire n'est plus tenu d'aucune notification de son titre, mais les tiers, sans exception, qu'ils aient ou non des droits à faire valoir sur l'immeuble exposé en vente, peuvent, pendant huit jours, porter la surenchère *du dixième*. Ils ne sont plus, cette fois, tenus au dépôt du montant de la surenchère.

Les formalités subséquentes sont les mêmes que celles déjà indiquées pour le cas de vente volontaire, c'est-à-dire que les immeubles sont envoyés en vente une seconde fois devant le tribunal et adjugés au plus offrant. La distribution du prix se pratique aussi comme on l'a plus haut indiqué.

Ces règles nous paraissent donner satisfaction à tous les intéressés et semblent des plus acceptables. Le vendeur y trouve son compte puisque son indemnité gagne d'importance. L'acquéreur n'a rien à dire, étant délivré de toute préoccupation, et gardant la possibilité de ne pas se laisser évincer de son titre, en suivant le cours des enchères. Les créanciers ne sont plus exposés à être dupés. Seuls, ceux qui ne reculent pas devant les opérations louches, les spéculations indéliques tenteront la résistance, mais la loi ne leur doit ni protection, ni assistance.

Si ces mesures passaient, un jour, dans la pratique, les gens d'affaires, avocats, notaires, huissiers, imprimeurs, agents de publicité, leur feraient sans doute, bon accueil, les procédures diverses qui en seraient la conséquence leur procurant des bénéfices méritant considération.

J. GERMANO.

18 novembre 1893.

Tout en accordant avec plaisir place dans nos colonnes à M. Germano, nous lui ferons remarquer que :

1o La formule " pour bonne et valable considération " n'est employée que lorsque tout le prix de vente a été payé comptant, ou que le mode de paiement est spécifié dans un contrat collatéral : obligation, transport ou autre. Ceci posé, l'esprit de notre droit étant de donner au propriétaire la pleine et entière disposition de son bien, lui seul aurait droit de se plaindre si le prix ne lui était pas réellement versé, il aurait un recours pour fraude, et s'il obtenait l'annulation de la vente, ce serait à l'acquéreur à prouver—s'il y était admis—le montant du prix à lui être remboursé. Hors ce cas de fraude, nous ne voyons pas de cause d'annulation de vente.

2o L'article 2083 du Code Civil donne à l'acquéreur priorité pour ses droits contre ceux des créanciers enregistrés entre la date de la vente et celle de l'enregistrement, lorsque l'enregistrement est fait dans les trente jours de la date du contrat, délai fixé par la loi.

3o La législation française sur les

hypothèques est bien moins perfectionnée que la nôtre ; elle ne donne pas l'inscription de tous droits hypothécaires contre la propriété désignée par son No. cadastral ; elle n'établit que l'inscription contre le débiteur ; elle admet, en outre, nombre d'hypothèques sans inscription, ce qui n'existe pas ici. De là la nécessité de protéger des droits non-apparens au moyen de la surenchère.

Tout créancier hypothécaire au Canada peut faire enregistrer, vis-à-vis son titre, son adresse ou celle de son homme d'affaires et, en cas de vente forcée, il en reçoit avis en temps utile pour se protéger. S'il juge inutile de se déranger, la loi n'est pas tenue d'encombrer la vente de formalités interminables pour éviter les conséquences de sa négligence.

La tendance, chez nous, est au contraire à simplifier autant que possible les transmissions d'immeubles ; et le public serait plus disposé à voir notre législation se rapprocher du système Torrens qu'à lui voir adopter les formalités de la loi française sur ses surenchères, ses publications légales pour payer des hypothèques, etc.

[Notes de la Rédaction.]

### NOTRE FOIN EN FRANCE.

Un de nos confrères de Paris *L'Esprit Pratique* dont nous avons eu occasion de relever certaines appréciations sur notre foin canadien, nous répond :

Le froid que nous subissons et qui menace de devenir plus dur doit aggraver la pénurie des foins et élever leurs prix.

Aussi nous presse-t-on pour les livraisons des commandes et les ordres vont-ils en se multipliant.

Cet empiètement s'étend à toutes les provenances de bonnes qualités, avec d'autant plus de raison que nos marchés principaux des foins du sud de l'Amérique du Nord ont subi de nombreux retards qui nous ont causé de véritables préjudices.

Ces retards nous obligent à passer de nouveaux contrats pour les foins du Texas, etc., avec des maisons plus sûres et plus exactes.

Nous avons également accepté les parties disponibles qui nous ont été proposées en fourrages du Canada, d'Italie et Serbie et sommes en traité pour de fortes quantités de ces origines.

Cela contentera-t-il un de nos confrères de Montréal qui nous cherche noires dans son numéro du 20 octobre dernier, parce que, suivant lui, nous

exaltions trop les ray-grass de l'Amérique du Nord, au détriment de ceux du Canada.

Suivant le journal canadien irrité, le foin No.1 du Canada serait préférable, et de bien meilleure mâche à ceux du Texas, de l'Arkansas, etc.

Les avis sont partagés à ce sujet : les premiers sont un peu plus tendres ; les deuxièmes ont plus d'œil. Il en faut pour tous les goûts. Pour nous qui avons le placement des uns et des autres et aussi des serbiens et italiens, il nous est facile d'être électiques et pratiques.

Que notre confrère ne se fasse donc pas faute de nous adresser les détenteurs du foin canadien No. 1 et même No. 2. Il peut être certain qu'ils seront bien accueillis.

### MODES ET NOUVEAUTÉS

Comment utiliser la mite comme artiste pour décorations de fantaisie. La larve de la mite, a la manie de s'envelopper d'une sorte de sac fait de l'étoffe où elle se nourrit. A mesure qu'elle grossit, le sac devient trop étroit, elle le fend et bouche les fentes avec de nouveaux débris de tissu. Maintenant, si vous prenez une larve de mite qui a fait son sac sur une flanelle bleue et que vous la transportiez avec son sac sur une flanelle blanche, lorsqu'elle fera des fentes dans le sac elle les remplira de flanelle blanche. Déménagez-la maintenant sur une flanelle rouge, et le même procédé se répétant, vous aurez votre mite enveloppée des couleurs patriotiques: bleu, blanc et rouge.

De Manchester, Angleterre, on rapporte une bonne perspective pour le commerce du velours de soie. L'année dernière un certain nombre d'ouvriers dans cette ligne durent passer l'hiver sans travailler ; mais cette année, tout le monde est employé, et tous les métiers sont utilisés. La demande n'est pas aussi prononcée sur les basses qualités de velours ou les pluches brillantes, que sur les bonnes ou moyennes qualités de velours de soie pour robes et garnitures et pour collets d'habits.

Dans les gants, dit un confrère de New-York, on constate une demande extraordinaire pour la couleur noire. La nuance prune foncée, les différentes nuances de vert et le rouge anglais promettent beaucoup. Parmi les dernières nouveautés, on signale le gant de peau de renne, avec des

coutures piquées et deux boutons en os. Il y a aussi des imitations de cet article.

La plupart des maisons de gros de nouveautés ont commencé à prendre l'inventaire. C'est le moment où les lots d'occasion sont offerts aux plus bas prix et les marchands de la campagne qui viendront en ville ces jours-ci, pourront faire des achats avantageux.

### STATISTIQUE.

L'approvisionnement d'eau potable de Chicago est pris dans le lac Michigan ; mais la conduite principale va chercher l'eau à quatre milles du rivage ; elle a huit pieds de diamètre et a coûté \$1,100,000.

Depuis huit ans, l'organisation du travail à Boston a réussi à diminuer les heures de travail des ouvriers dans cette ville de 26,520,000 heures par année, tandis que les salaires ont augmenté de \$500,000 environ par année.

Le nouveau canon Gatling tire 3,120 coups à la minute. Muni d'un moteur électrique, il peut tirer 5,000 coups à la minute. De là, on peut se faire une idée des ravages que peut exercer cet engin destructeur sur une masse de combattants.

Le nombre des accidents sur les chemins de fer aux Etats-Unis a été fort considérable cette année, cela est dû peut-être à l'augmentation du trafic occasionnée par l'exposition de Chicago. Dans les vingt-huit plus sérieux accidents arrivés depuis le 1er janvier, le nombre des morts a été de 226 et le nombre des blessés de 917.

Au Japon il y a une multitude de gens qui n'ont jamais mangé de viande et qui la regardent avec horreur. Pendant l'année 1889, pour approvisionner de viande une population de 40 millions d'âmes, il n'a été abattu que 84,711 têtes de bétail.

Le 19 octobre, la fabrique de coton de Shang-Hai, Chine, a été totalement détruite par le feu. Les pertes sont évaluées à \$1,200,000. Quatre mille personnes se trouvent sans ouvrage. Deux mille femmes et filles se trouvaient dans la bâtisse, lorsque le feu s'est déclaré. Toutes se sont sauvées.

Il y a en Australie et dans le Nevada des "pierres qui marchent." Ce sont des cailloux parfaitement ronds et polis, gros comme une noix et d'une texture qui ressemble à l'ivoire. Lorsque l'on en met plusieurs sur une table ou une autre surface plane, à quelque distance — moins de quatre pieds, l'un de l'autre, ces cailloux se mettent en mouvement et se réunissent sur un centre commun où ils s'arrêtent appuyés les uns sur les autres : Pas besoin de dire que le fer magnétique forme une partie considérable de leur substance.

La Chambre des Représentants de l'état de Georgie vient de passer une loi prohibant la vente de la cigarette et du papier à cigarette. La loi a passé par 101 voix contre 45.

## LA MONTREAL WATER AND POWER COMPANY.

L'arrivée de M. Davis à la tête du département de l'aqueduc de Montréal a été suivie d'événements qui, s'ils n'en sont pas la conséquence, ont l'air de s'y rattacher par de curieuses coïncidences. Ainsi, à peine installé, M. Davis fit rapport au comité en charge de son département, que les machines de l'aqueduc étaient en mauvais état; que la puissance des pompes était insuffisante, que les chaudières employées à faire fonctionner les pompes étaient usées, que les fondations de ces engins étaient désagrégées, que le mur de fond qui retient l'eau du bassin menaçait ruine; en un mot que tout le mécanisme de l'aqueduc avait besoin d'être renouvelé et augmenté.

En homme qui connaît son affaire, il ne se contenta pas de mettre ce rapport devant le comité, où il aurait pu être enterré pour longtemps, il en transmit une copie ou en donna un résumé à la presse et souleva ainsi une véritable tempête sur l'aqueduc.

Les compagnies d'assurances prirent—ou feignirent de prendre—sérieusement l'alarme et s'empressèrent de hausser les taux des assurances sur toute la ligne. Le fait est que, à prendre au sérieux les dires de M. Davis, nous étions menacés de nous voir tout à coup complètement privés d'eau, ce qui eût été gênant pour faire bouillir la marmite familiale et plus encore pour éteindre les incendies qui auraient pu être allumés pendant cette interruption d'approvisionnement d'eau.

Le comité de l'eau savait probablement mieux à quoi s'en tenir. Il ne prit point l'épouvante; il remit à une séance ultérieure la considération du rapport de M. Davis. Puis il nomma une commission d'ingénieurs qui fut chargée de faire un examen sérieux de la situation de l'aqueduc. Sur l'avis de cette commission—qui n'a encore fait qu'un rapport intérimaire—on acheta une nouvelle pompe, qui était alors en fonctionnement à l'exposition de Chicago et ne pouvait être livrée qu'à la fin de l'année. Quelques mois après, il acheta une chaudière pour faire fonctionner cette pompe.

Jusqu'ici, nos lecteurs ne voient pas où vient la question de la Montreal Water & Power Company. Nous y voici :

Pendant que se passaient au comité de l'aqueduc, les choses que nous venons de raconter, quelqu'un

des membres du conseil avait timidement exprimé l'idée que, si notre aqueduc n'était pas en état de nous donner la sécurité absolue, on devrait voir s'il ne serait pas possible de s'arranger avec la Montreal Water and Power Company. M. le maire répondit, sans y mettre plus de malice, que *si les propriétaires de la Montreal Water and Power Company n'étaient pas trop exigeants, on ferait peut-être bien d'entrer en négociations avec eux.*

Le grand projet d'annexion de la moitié de l'île de Montréal, projet nourri, carressé, favorisé par M. le maire Desjardins, surtout, coïncide singulièrement avec cette alarme jetée sur la solidité de notre aqueduc. En effet, si le projet réussit, la ville va se trouver annexer cinq ou six municipalités qui ont passé des contrats de longue durée avec la Montreal Water and Power Co. Il faudrait, par conséquent, que la ville achetât le privilège de la compagnie, au moins pour les municipalités annexées. Et alors, ne serait-il pas plus simple d'acheter toute la compagnie ?

Ce raisonnement saute aux yeux. Et il faut dire que, s'il n'y avait rien au fond de ces beaux projets, sinon le souci des intérêts de la ville, on devrait féliciter M. le Maire et ses amis de leur prévoyance.

Mais il faudrait pour cela qu'il fût bien établi : 1o Que l'aqueduc de Montréal n'est pas en état de suffire à l'approvisionnement d'eau des quartiers anciens et de ceux qu'on pourra annexer d'ici à de longues années.

2o Que la Montreal Water and Power Company possède des travaux capables de fournir un service régulier, efficace et économique, pouvant suppléer à l'insuffisance supposée de notre aqueduc et le remplacer au besoin.

3o Que la Montreal Water and Power Company possède des privilèges que la ville est tenue de respecter et dont la ville devra l'indemniser.

Or, ces trois questions ont dans notre opinion, une solution absolument opposée à l'affirmative. L'aqueduc est encore bon pour de longues années; les canalisations, le réservoir, les tuyaux de la Montreal Water & Power Company, ne sont en état ni de remplacer à notre aqueduc, ni même de suppléer à son insuffisance et la compagnie n'a pas de privilège que la ville soit tenue de compenser; la ville n'a qu'une chose à faire dans les municipalités qu'elle annexera, payer à la compagnie la

valeur réelle de son outillage et de ses travaux et l'exproprier.

Nous pourrions, si on le désire, donner des raisons péremptoires sur lesquelles notre opinion se base et soulever un peu le voile derrière lequel se trame l'intrigue ourdie dans le but de forcer la cité à acheter la Montreal Water and Power Company.

### PETITES NOTES.

Le whiskey est comme les lunettes d'opéra : on ne peut en juger avec un seul verre.

Il y a bien plus loin du pied d'une côte au sommet que du sommet au pied de la côte.

Le temps est le modèle des travailleurs; il n'a jamais demandé de raccourcir ses heures de travail.

Les scieries des Trois-Rivières sont fermées, les opérations de la saison étant terminées.

Un diamant brut ressemble beaucoup à un morceau de gomme, arabe de bonne qualité.

La Cie Summer, de Moncton, N. B., a expédié aux Barbades un chargement d'essai, comprenant 113,000 pieds de planches de pin, 655 minots de patates et 386 minots d'avoine.

Les dépêches de l'Ecosse annoncent qu'une tempête de neige s'est abattue sur le pays. Tous les trains de chemin de fer sont bloqués et les dommages causés s'élèvent à \$500,000.

Un syndicat Japonais vient d'acheter une propriété forestière comprenant des coupes de bois, une scierie, etc, dans la Colombie Anglaise, pour exporter du bois au Japon.

A la suite du règlement de la grève des mineurs en Angleterre, le charbon a baissé de 6s. par tonne à Londres et l'on s'y attend à une nouvelle baisse. On estime que la grève coûte à l'Angleterre \$300,000,000.

La "Compagnie manufacturière Richelieu" demande une charte à la législature de Québec pour la constituer en corporation. Cette compagnie s'occupera de la construction de barrages sur la rivière Richelieu, à Chambly.

Le chemin de fer des comtés Unis a été prolongé depuis Saint-Hyacinthe jusqu'à Iberville, soit une distance de trente milles environ. Ce chemin viendra jusqu'à Sorel, au nord, et se rendra, au sud, à Henriville, Clarenceville, Lacolle et Phillipsburg, sur le lac Champlain.

Le Guardian de Charlottetown, dit que les huîtres sont très rares; l'offre n'égale pas la demande. Elles se vendent depuis \$3.00 jusqu'à \$5.00. Les pommes sont en hausse et valent de \$2.75 à \$3.50. Le beurre frais se vend de 21 à 22c la livre et les œufs, de 17 à 19c la douzaine. L'avoine vaut 32c avec tendance à la baisse et les patates 16c le minot.

Un confrère dit qu'il vaut mieux monter sa montre le matin. Si on la monte le soir en se couchant, le ressort se trouve dans sa plus grande détente le lendemain dans la journée, pendant que la montre est sujette aux chocs, au mouvement de la marche etc ; tandis que, si vous la montez le matin, le ressort reste tendu pendant que la montre est en mouvement et la plus grande détente a lieu quand elle est au repos.

Le Champ de Mars a été définitivement choisi comme site de l'Exposition Universelle de 1900 à Paris. Comme annexes figureront le Trocadéro, le quai d'Orsay, l'Esplanade des Invalides, le quai de la Conférence, le Cours la Reine, le Palais de l'Industrie et les terrains avoisinant ce palais. Pour faciliter l'accès de ce site, un large pont sera construit sur la Seine en face de l'Hôtel des Invalides.

Un confrère fait la comparaison suivante entre la situation financière de l'Italie et celle de la Russie, à deux époques : 1887 et 1892 :

	1887	1892
Rente Italienne 5 p. c.	102	80
Fonds Russes 4 p. c.	84	99½

La comparaison n'est pas en faveur de l'alliée de l'Allemagne et de l'Autriche.

La philosophie de la Chambre Noire, est parfois bien mondaine. Consultez les photographies affichées à la porte des ateliers de photographes et vous remarquerez qu'il vaut mieux se faire photographier avec des habits de qualité inférieure, mais neufs, qu'avec des habits qui ont déjà été portés, car le moindre pli est impitoyablement reproduit sur le négatif.

On étudie la question d'adjoindre un corps de chiens de Terre-neuve à la police de Paris pour le sauvetage des individus qui veulent se suicider en se jetant à l'eau. Le projet qui n'est, d'ailleurs, pas nouveau, consisterait à stationner les chiens à certains intervalles sur des pontons ou des barges dans le fleuve ; on croit que le flair, l'ouïe subtile et l'instinct de ces intelligents animaux en feront des sauveteurs émérités.

Les débuts de la nouvelle actrice du Théâtre français sont trop récents encore pour que nous nous prononcions complètement à son sujet. Néanmoins, si elle a une voix assez agréable, elle ne semble pas avoir l'habitude de la scène, son maintien, une absence complète de gestes et de jeu laissent à supposer que c'est à Montréal qu'elle a vu le feu de la rampe pour la première fois. On nous dit qu'elle réussira mieux dans le Grand Opéra, nous attendrons donc pour porter un jugement définitif.

Ce n'est pas comme à Montréal. A St-Malo, France, devait avoir lieu l'élection d'un conseiller municipal. Aucun candidat ne s'étant présenté, la publication suivante a été faite par le tambour de ville, le même soir :

"Un appel est fait au dévouement de nos concitoyens. On demande un candidat aux élections municipales de dimanche prochain. Prière de s'adresser à qui de droit.

Les élections ont été remises à la huitaine.

C'est aux Siamois que revient l'honneur d'avoir découvert un nouveau sport, les combats de poissons.

Ils utilisent pour ces luttes singulières un tout petit poisson nommé *Betta pugnax*. Dès que ce guerrier aquatique aperçoit un de ses semblables, il entre en fureur. Son corps, habituellement d'un gris terne, devient phosphorescent ; il redresse sa nageoire caudale et gonfle de la façon la plus étrange la membrane de sa gorge.

Il s'engage alors entre les deux poissons une lutte acharnée qui se termine par la fuite honteuse du vaincu.

Le droit de montrer des poissons de combat est affirmé et rapporte chaque année au roi des sommes considérables.

## ASSURANCES.

Il y a des chances pour que l'on adopte au Japon un système d'assurances rurales couvrant non seulement les incendies et la grêle, mais encore tous les autres risques naturels se rapportant aux récoltes.

Un marin, du nom de Wagner, essaya de voler la compagnie d'assurances contre les accidents *La Traveler*, de Hartford (Etats-Unis). Il prit une police d'assurance de \$7.250 et le voyage suivant qu'il fit sur un navire, il tomba à l'eau dans la baie de Buffalo. Plusieurs hommes le virent tomber et disparaître. Le corps ne fut pas retrouvé. La Compagnie refusa de payer, et la veuve la poursuivit. Un détective, déguisé en matelot, fut mis à bord du bateau d'où Wagner était tombé à l'eau. Ce détective se mit dans les bonnes grâces du maître d'équipage qui lui dit que Wagner s'était simplement suspendu à une corde placée exprès sur le côté du navire jusqu'à ce qu'il eût l'occasion de se sauver à la nage. Wagner fut capturé à la Nouvelle-Orléans, et fut amené devant le tribunal alors que divers témoins venaient de déclarer, sous la foi du serment, qu'ils l'avaient vu se noyer.

Le grand feu de Moscou, en 1812, est la plus grande conflagration dans l'histoire du monde. Il détruisit 30,800 bâtisses, valant 150 millions de dollars. Le grand feu de Chicago au mois d'octobre 1871 a causé des pertes matérielles pour 125 millions de dollars. Le nombre des bâtisses détruites fut de 16,450. Le nombre des bâtisses incendiées dans le grand feu de Londres en 1866 fut de 13,200, causant une perte matérielle de 55 millions de dollars. En 1870 Constantinople fut le théâtre d'une conflagration qui brûla mille personnes et 7000 mille maisons, avec 25 millions de dommages. En 1851 San Francisco perdit 2500 bâtisses dans un incendie, et l'année suivante, la ville de Hambourg, en Allemagne, eut 1747 de ses plus belles bâtisses détruites de la même manière.

Le Parlement anglais a adopté, avant les vacances de 1893, l'*Employers Liability Act* dont voici les principaux articles :

1o En cas d'accident causé par la négligence d'une personne au service de l'employeur, l'ouvrier qui en est victime, ou en cas de sa mort, ses héritiers, auront droit vis-à-vis de l'employeur à la même indemnité qui reviendrait à la victime, si elle n'avait été ni l'ouvrier,

ni le serviteur, ni l'employé dans l'atelier de l'employeur.

Il n'est pas permis de présumer qu'un ouvrier, en acceptant un emploi et en y persévérant après avoir eu connaissance du danger qui y est attaché, ait par là même endossé le risque professionnel.

2o Un contrat par lequel l'ouvrier renonce pour lui ou ses héritiers au droit d'être indemnisé pour les suites d'un accident causé par la négligence de l'employeur ou d'une personne attachée à son service, ne constituera, s'il a été conclu préalablement à l'accident, aucune exception contre la revendication judiciaire d'une indemnité.

3o Lorsque l'employeur aura contribué à une caisse créée en vue d'indemniser l'ouvrier ou ses héritiers en cas d'accident ou de mort, le tribunal, constitué arbitre, déduira de l'indemnité à payer à l'ouvrier ou à ses héritiers telle partie de la somme versée par la caisse, qu'il jugera répondre aux versements effectués par l'employeur.

L'article 10 stipule que les contrats de travail déjà en vigueur cesseront d'avoir force légale pour autant qu'ils sont en opposition avec la présente loi, à partir d'une date à fixer lors de la promulgation de la loi.

## CONVENTION ANNUELLE DE LA SOCIÉTÉ D'INDUSTRIE LAITIÈRE.

La Convention annuelle de cette Société aura lieu les mardi 5, mercredi 6 et jeudi 7 décembre 1893, à St-Hyacinthe. La première séance commencera le mardi 5 à 2 heures P. M.

Les séances se tiendront à la Salle du Marché.

L'honorable A. R. Angers, ministre de l'Agriculture à Ottawa, et l'honorable Ls. Beaubien, commissaire de l'Agriculture à Québec seront présents.

CONFÉRENCIERS :—MM. G. A. Giguault, assistant-commissaire de l'Agriculture ; le Professeur Robertson commissaire de l'Industrie Laitière ; J. C. Chapais, Ed. A. Barnard, A. R. Jenner, Eust. D. M. MacPherson, Rév. M. C. P. Choquette, Rév. J. E. Choquette, J. de L. Taché, H. S. Foster, A. A. Ayer, L. T. Brodeur, J. D. Leclair, H. Livingstone, P. MacFarlane, Saül Coté, Dr Coulombe, O. E. Dalaire, J. L. Lemire, G. Henry, E. Castel.

CONFÉRENCES :—Rapports des Inspecteurs généraux des Syndicats.

Rapport du Directeur de l'Ecole de St-Hyacinthe. Les travaux de la Société en 1893. Le paiement du lait suivant sa richesse. Le prix de revient des produits agricoles. Fabrication du fromage. La province de Québec aux expositions de Chicago et de Toronto. Visite à travers les syndicats de beurrerie et de fromagerie. La Beurrerie en hiver. Conduite d'une terre en vue de l'Indus-

trie Laitière ; avis aux débutants. Insuffisance de la production moyenne du lait : moyens de l'augmenter. L'expérience d'un fabricant de beurre. L'exportation des produits laitiers. Les soins du Lait, etc., etc.

La Société appelle l'attention des intéressés sur l'importance exceptionnelle de ce programme.

**Invitation.**—Le public en général, les cultivateurs, les fabricants de beurre et de fromage, sont cordialement invités. Les cercles agricoles sont spécialement priés d'envoyer des délégués. La Convention a lieu 8 jours avant les élections des cercles afin que les délégués puissent en rendre compte aux assemblées de leurs cercles respectifs.

**ANNONCES.**—*Les amis de la Société, Messieurs les membres du Clergé, et les officiers des cercles agricoles sont instamment priés de faire annoncer cette importante réunion, à la porte de l'Eglise paroissiale, tous les dimanches d'ici à la Convention.*

**Ensilage.**—La Société aimerait à recevoir comme d'usage des échantillons d'ensilage. Un grand nombre d'échantillons sont arrivés en mauvais état l'an dernier. Prière de les emballer soigneusement dans de bonnes tinettes bien étanches, et de les envoyer, par express, au Secrétaire de la Société d'Industrie Laitière à St Hyacinthe, aux frais de la Société, en ayant soin de clouer à l'intérieur du couvercle une carte portant le nom et l'adresse de l'Expéditeur.

**Réductions des Prix de Passages.**—Toutes les lignes de chemins de fer ont accordé les réductions d'usage.

**REDUCTION DE PASSAGE.**

**Formalités à remplir.**

Les compagnies de chemins de fer accordent, pour se rendre à la convention les réductions suivantes:

**PACIFIQUE CANADIEN, GRAND TRONC, QUÉBEC CENTRAL.** — Prix simple de première classe pour aller et tiers du prix pour le retour.

**DRUMMOND ET NICOLET, COMTÉS-UNIS, LAC ST-JEAN.** — Prix simple de première classe pour aller et billet gratuit pour le retour.

**INTERCOLONIAL.** — Prix simple de première classe pour aller ; et pour le retour, billet gratuit si dix membres ou plus se rendent à la convention, et moitié prix si moins de dix personnes se rendent à la convention par l'Intercolonial.

Et pour obtenir ces réductions, il faut remplir les formalités suivantes, pour chacune des lignes, sur lesquelles vous avez à passer.

Achetez un *Billet simple de 1ère Classe* :—Sur le Grand-Tronc et le Pacifique, pour St-Hyacinthe ;—Sur le Québec et Lac St-Jean, pour Québec ;—Sur l'Intercolonial, pour Lévis ;—Un *Billet d'aller et retour*, sur le Québec-Central pour Lévis ou Sherbrooke ;—Sur le Drummond et Nicolet et les Comtés-Unis, pour St-Hyacinthe.

En prenant vos billets sur le Pacifique, le Grand-Tronc, l'Intercolonial, et le Québec et Lac St-Jean, ayez bien soin de vous faire donner par l'agent de la Station, un certificat constatant cet achat, sur une formule spéciale dont tous les agents sont pourvus. — A St-Hyacinthe, le Secrétaire complètera cette formule, sur présentation de laquelle vous obtiendrez, au retour les réductions consenties par les compagnies de chemin de fer.

Pour le Québec-Central, le Drummond et Nicolet et les Comtés-Unis, chaque membre de la Société, désirant se rendre à la convention, devra demander au Secrétaire de la Société à St-Hyacinthe de lui envoyer un *certificat spécial* sur la production duquel l'agent de la Station lui délivrera un billet d'aller et retour à prix réduit.

Les billets seront valables du 4 au 9 décembre inclus sur le Québec Central ; du 5 au 7 inclus sur le Drummond et Nicolet et les Comtés-Unis ; et du 2 au 10 sur les autres lignes.

**BREVETS CANADIENS**

*Brevets émis par le Bureau des brevets, Ottawa, Canada, du 20 au 21 novembre 1893.*

**20 NOVEMBRE.**

- 43736—Projectile, Daniel B. Wesson.
- 44737—Grippe pour cordes, Arthur K. Evans.
- 44738—Porte-étiquettes, Chas. E. Stowe.
- 44739—Registre pour tuyaux de poêles Chas T. Redfield.
- 44740—Gant, Julius Hamburger.

**21 NOVEMBRE**

- 44741—Pressoir à pieds pour machines à mouler, Frederic L. Creighton and Jesse C. Foster.
- 44742—Faucheuse de pelouse, Wm A. Schofield and Wm S. Linscott
- 44743—Séchoir pour brosses à laver, M. S. McGuire and Jno. B. Beemer and W. P. Taft.
- 44744—Bandage pneumatique, Walter Sherbondy.

**Nous rappelons à nos abonnés que le prix de l'abonnement est strictement payable d'avance.**

**REVUE COMMERCIALE**

**ET FINANCIÈRE**

MONTRÉAL, 30 novembre 1893.  
FINANCES.

L'argent, c'est-à-dire, les fonds, les capitaux, et non pas le métal blanc, est abondant sur les places de Londres et de New-York ; mais il est encore à meilleur marché à New-York, où il trouve moins à s'employer, qu'à Londres où il a toujours à sa disposition des placements surs et lucratifs. Ainsi, à New-York, les prêts à demande se font à 1½ p. c. d'intérêt, tandis que, à Londres, on exige 2 p. c. Les prêts à terme à Londres sont cotés à 2.9/16 p. c. et le taux de la Banque d'Angleterre est encore 3 p. c.

Les fonds disponibles, cependant, sont plus difficiles à obtenir à New-York, surtout sur garantie d'actions de compagnies industrielles, dont les cours, en prévision des changements de tarif, sont très irréguliers ; les marges demandées sont énormes et l'on y ajoute généralement une petite commission.

Sur notre place, les prêts à demande portent 6 p. c. lorsqu'ils sont faits directement par la banque au prêteur et 6½ lorsqu'il s'agit d'un courtier ou un agent de change qui emprunte pour un client.

L'escompte au commerce est toujours à 7 p. c.

Le mouvement des fonds qui ont passé par la Chambre de Compensation est à peu près dans la moyenne ; s'il est un peu au dessous de 1892 et de 1891, il est supérieur à 1890.

Le change sur Londres est encore ferme.

Les banques vendent leurs traites à 60 jours à une prime de 8½ à 9 et leurs traites à demande de 9½ à 9¾. La prime sur les transferts par le câble est de 9½. Les traites à vue sur New-York se vendent de ½ à ¼ de prime. Les francs valaient hier à New-York 520 pour papier long et 518½ pour papier court.

Demain, premier décembre, les principales banques du pays vont payer à leurs actionnaires le premier dividende semi-annuel de l'exercice. Elles vont ainsi mettre en circulation les sommes suivantes :

B. de Montréal.....	5 p.c.	\$ 600,000
B. Ontario.....	3½ "	52,500
B. du Commerce.....	3½ "	210,000
B. Impériale.....	4 "	78,000
B. des Marchands.....	3½ "	210,000
B. de Toronto.....	5 "	00,000
B. Standard.....	4 "	40,000
B. Union.....	3 "	36,000
B. de Hamilton.....	4 "	50,000
B. Jacques-Cartier.....	3½ "	17,500
B. Hochelaga.....	3½ "	24,853

Soit un total de.....\$1,408,853

La bourse a été absolument terne, cette semaine, quand à ce qui concerne les actions de banque ; à peine la banque de Montréal a-t-elle été cotée deux ou trois fois.

Les banques canadiennes sont cotées en clôture comme suit :

	Vend.	Ach.
Banque du Peuple.....	120	115
" Jacques-Cartier ex-d.....	120	117
" Hochelaga, ex-d.....	130	117
" Nationale.....	100	....
" Ville-Marie.....	90	....

Dans les valeurs diverses, le Riche-lieu et le Câble ont donné lieu à quel-

ques opérations, l'un et l'autre, d'ailleurs à la hausse. Le Richelieu est monté de 62 à 66, gain de 4 p. c. et reste ferme en clôture. Le Câble est monté de 133 à 136, gain de 3 p. c. Les Chars Urbains ont gagné 2½ p. c. ils sont à 164½, après avoir fait 162. Le Gaz a eu des ventes à 177½ et 177½.

La Colored Cotton Mills Co. a été vendue 72½; les autres stocks de coton n'ont pas eu de transactions.

### COMMERCE

La publication du projet de tarif douanier élaboré par la commission de la Chambre Fédérale des Représentants à Washington, est le sujet de toutes les conversations. Nous en avons donné un aperçu dans nos colonnes éditoriales, mais l'espace nous manque aujourd'hui pour faire les commentaires que comporte un événement aussi important. Nous devons cependant ici corriger une fausse impression que nous avait laissée la première lecture de la communication de M. Wilson. Le beurre et le fromage ne sont pas portés sur la liste des entrées en franchise; mais les droits dont ils sont chargés seront réduits: le beurre paiera 4c par livre au lieu de 6c, et le fromage 25 p. c. ad-valorem au lieu de 6c la livre, taux qui représentait depuis 50 jusqu'à 75 p. c.

A première vue, il ne paraît pas douteux que la réduction des droits soit de nature à favoriser notre commerce d'exportation et surtout notre agriculture—pourvu toutefois qu'on ne tombe pas dans l'excès, et qu'on se mette pas à faire exclusivement du foin, comme autrefois. La période pendant laquelle notre foin a été, pour ainsi dire, exclus des marchés des Etats-Unis, n'a pas été très longue et cependant elle a porté d'excellents fruits. Elle a fait comprendre aux cultivateurs l'avantage d'une culture variée, et la folie de ne compter que sur une seule récolte.

Elle a donné une grande impulsion à l'industrie laitière, dont les produits peuvent toujours trouver un marché n'importe où. Elle a, en un mot, chassé la routine et remplacé la culture ignorante, d'instinct, par une culture plus rationnelle et plus raisonnée. En nous forçant de chercher un débouché en Angleterre, elle a aussi élargi les vues de nos commerçants et leur a appris à regarder ce qui se passe en dehors de la sphère étroite où ils vivent, et à tâcher de se mêler au mouvement général du commerce du monde.

De sorte que, si la réduction du tarif des Etats-Unis emporte encore une fois le gros de nos exportations dans certaines lignes du côté de la république voisine, le courant qui s'est établi dans la direction de l'Angleterre s'est creusé un chenal que l'on ne laissera pas obstruer. Avant McKinley nous n'avions pour certains produits qu'un marché, celui des Etats-Unis; depuis nous n'en ayons qu'un encore, celui de l'Angleterre. Si le tarif Wilson passe, nous en aurons deux et nous choisirons le meilleur.

L'activité commerciale est chose du passé; la navigation close, les chemins défoncés par la pluie, tout est à la tranquillité. On ne s'occupe, dans les magasins de gros, que des petits ordres de réassortiment et l'on travaille à préparer l'inventaire.

**Bois de construction.**—Le tarif Wilson met tous les bois, bruts ou ouvrés, sur la liste des entrées en franchise, sauf pour les bois provenant de pays où ils

sont frappés d'un droit d'exportation. Avec cette disposition, il sera difficile à notre gouvernement d'imposer de nouveau le droit d'exportation sur les billots. En ouvrant toutes grandes les portes du marché des Etats-Unis aux produits de nos chantiers et de nos scieries, on favorise en même temps le commerce local qui s'alimente surtout de bois rejetés—pour quelque défaut de dimension—par les acheteurs étrangers; de sorte que, plus l'exportation est active, plus il y a de rebuts (culls) à la disposition de nos commerçants.

La semaine, aux clos, a été bien tranquille, et nous n'avons à signaler aucun changement notable dans les prix.

**Charbons et bois de chauffage.**—En admettant les charbons en franchise, le tarif Wilson prépare la voie à l'entrée en franchise au Canada des charbons bitumineux des Etats-Unis. Cela donnerait aux Provinces Maritimes un marché dans les villes manufacturières de la Nouvelle-Angleterre, et cela ouvrirait aux charbons mous de la Pennsylvanie et de l'Ohio, le marché d'Ontario et de Québec. Mais ces derniers marchés pourraient bien être capturés plutôt par les charbons d'Ecosse et du Pays de Galles. Dans tous les cas, la perspective est en faveur de prix plus bas pour les charbons industriels.

Les charbons durs ne sont pas affectés, étant depuis plusieurs années admis en franchise.

**Cuir et peaux.**—Les cuirs sont maintenant tranquilles, et comme on ne prévoit pas de reprise d'activité avant que la campagne de fabrication pour le printemps soit commencée, les marchands de cuirs et les commissionnaires commencent à prendre l'inventaire.

Dans les peaux vertes de la boucherie, la demande est assez bonne de la part des tanneurs, mais les prix restent bas. Les peaux lourdes (steers), valent 6c la livre; les peaux ordinaires, 4c, 3c, et 2c. suivant qualité; le veau est rare et se vend de 7 à 8c, l'agneau vaut de 70 à 75c.

**Draps et nouveautés.**—La température n'a pas été encore bien favorable à la vente au détail, et plusieurs marchands sont sous l'impression qu'il leur faudra reporter à l'automne prochain une partie de leur stock. Lorsque l'on arrive aux fêtes, sans avoir ressenti l'hiver pour tout de bon, c'est une couple de mois d'usure de vêtements d'hiver à retrancher, et que l'on ne retrouve jamais.

A la campagne, même tranquillité, de plus, le mauvais état des chemins, qui sont maintenant détrempés par la neige fondue et la pluie, ne permet pas aux cultivateurs d'aller au marché; de là stagnation des affaires et ralentissement des paiements.

**Epiceries.**—Les épiciers de gros sont maintenant moins encombrés d'ouvrage, ils s'occupent encore aux dernières expéditions à la campagne par chemins de fer; le commerce des fêtes va bientôt reprendre et leur rendre l'activité.

Le dîner donné par M. et Madame Lightbound, hier, avait réuni les représentants de quatre maisons canadiennes seulement; les autres ont décliné l'invitation. La réunion a été cordiale, mais, sauf quelques allusions assez vagues de l'amphytrion, rien n'a été dit qui pût faire espérer le retour de l'entente entre les maisons de gros.

Les sucres sont aux mêmes prix que la semaine dernière, c'est-à-dire à très bon marché. Les mélasses et sirops sont sans changement.

Rien de nouveau à signaler dans les thés et les cafés.

Les fruits secs dont le marché est maintenant fort bien approvisionné, se vendent à bas prix. C'est là que se fait maintenant la plus forte concurrence dans le bon marché. Ainsi, on cote les Corinthe à 3½c, les prunes de Bordeaux à 5c, les prunes Atlas à 5½c, etc.

**Fers, ferromeries et métaux.**—La demande de la campagne est tombée et l'on calcule que le commerce d'automne est terminé. Nous cotons maintenant les fontés aux prix que l'on paie à les prendre dans les entrepôts. Les prix des autres marchandises n'ont pas varié.

**Huiles, peintures et vernis.**—Marché tranquille dans toutes ces lignes, sans variation appréciable dans les cours.

**Poisson.**—La demande de la ville et des localités desservies par chemins de fer est encore bonne pour le poisson dont le marché est suffisamment approvisionné. Prix stationnaires.

**Salaisons.**—Le lard salé est en baisse ainsi que le saindoux. Nos lecteurs trouveront les cours actuels dans nos prix courants.

### MARCHE DE CHICAGO.

	SEMAINE.		Clôture.	Clôture précédente.
	Plus haut.	Plus bas.		
<b>BLÉ—</b>				
Comptant.				
Novembre..	62	61	62½	61½
Décembre..	62½	61	62½	61½
Mai.....	69½	67½	69½	68½
<b>MAIS—</b>				
Comptant.				
Novembre..	36	35	35½	36½
Décembre..	36½	35	35½	36½
Mai.....	40	39½	39½	40½
<b>AVOINE—</b>				
Comptant.				
Novembre..	28½	27½	28½	27½
Décembre..	28½	27½	28½	28
Mai.....	31½	30½	31½	30½
<b>LARD—</b>				
Comptant.				
Novembre..	13 00	...	12 75	12 75
Décembre..	12 95	...	12 67	...
Janvier....	12 87½	12 37	12 62	12 45
<b>SAINDOUX—</b>				
Comptant.				
Novembre..	8 60	...	8 20	8 55
Décembre..	...	...	7 90	...
Janvier....	7 82	7 57	7 62	7 77
<b>FLANCS—</b>				
Comptant.				
Novembre..	7 25	...	...	7 25
Décembre..	...	...	...	...
Janvier....	6 77½	6 47	6 60	6 52

### Revue des Marchés

Montréal, 30 Novembre 1893.

#### GRAINS ET FARINES

##### MARCHÉS DE GROS

Dans sa revue hebdomadaire de lundi dernier, le grand organe du commerce de grains, *Mark Lane Express* de Londres, dit: Les cours des blés anglais sont stationnaires. Les blés étrangers sont absolument sans vie. Le blé de l'Inde a baissé de 1s par quarter. Le blé roux d'Amérique est descendu de 6d, malgré la fermeté de New-York. Les blés de Russie sont irrégulièrement en baisse. Les chargements de blé de Californie, en route, sont cotés à 27s. L'orge et les pois sont fermes. Le maïs est soutenu, et accuse une tendance à la hausse. Au marché d'aujourd'hui, les blés anglais ont été en demande modérée; les blés étrangers ont été fermes, pour les blancs de bonne qualité. Le blé de Californie est

un peu plus ferme. Les farines ont été soutenues. Les prix de l'orge à malter ont été soutenus à Liverpool. Des offres considérables d'orge à moulée, quoique vendues en bonnes quantités, ont arrêté la hausse. Le maïs disponible a été tenu à 3d de hausse.

L. Norman & Cie, de Londres, écrivent à la date du 13 novembre : "Depuis notre dernière revue, c'est le calme qui a prévalu dans le commerce de grains. La pression de stocks énormes et la faiblesse persistante des marchés américains sont les éléments de baisse contre lesquels notre marché a eu à lutter. Il ne s'est fait qu'un volume d'affaires restreint pendant la semaine et on a accepté des prix plus bas pour toutes les sortes de blé....."

"Grain canadien.—Les affaires sont encore restreintes à quelques lots de blé de Manitoba. Les vendeurs sont, en général, peu disposés à se mettre au niveau du marché et les acheteurs sont apathiques, préférant s'occuper d'autres blés qui s'offrent à meilleur marché. Blé dur de Manitoba tranquille, prix contre les vendeurs. Les expéditeurs demandent de 26s 9d à 27s c. i. et f. Londres pour le No, à expédier en décembre ou janvier; pas d'acheteurs. Une offre par le câble à 26s 6d pour expédition en novembre-décembre a été acceptée.

"Pois soutenus, mais très peu d'affaires. Vendeurs à 25s, 3d et acheteurs à 25s. Pour des lots à expédier en novembre-décembre, il a été payé 25s.

"Avoine soutenue.—Les avoines d'Amérique et du Canada sont encore à trop haut prix pour notre marché.

"Foin canadien soutenu, mais les acheteurs sont disposés à se tenir sur la réserve à cause d'offres considérables de foin de Russie à expédier avant la clôture de la navigation. Pour livraison en décembre, à Londres, il y a vendeurs à £5 8s 9d et acheteurs à £5 7s 6d. A Liverpool, vendeurs à £5, acheteurs à £4 17s 6d et probablement à £4 18s 9d. A Bristol, vendeurs à £5, 7s 6d. Acheteurs à £5, 5s."

A la date du 12 novembre, un de nos confrères de Paris, dit : "Les affaires en blé sur nos marchés de l'intérieur restent des plus calmes; la tendance est toujours en faveur des acheteurs. La meunerie continue à réserver ses achats de blé; on constate de la fermeté seulement pour les orges et les avoines."

"A la Bourse de Commerce de Paris, les farines douze marques ont débuté soutenues, de même que les blés, le seigle et l'avoine étaient calmes à l'ouverture.

"A l'intérieur depuis huit jours, la température s'est fortement abaissée; des gelées nocturnes, déjà intenses, se sont fait sentir, mais sans provoquer encore de craintes sérieuses de la part de la culture. On considère que ces premiers froids auront l'avantage de détruire la vermine et d'entraver le développement des mauvaises herbes."

Les rapports officiels de la Russie publiés par le *Message du Commerce des Grains*, disent que le blé d'hiver est en splendide condition dans le nord, mais que, dans quelques régions du sud, la perspective n'est pas aussi belle, vu l'insuffisance de la pluie.

Les dernières nouvelles de la République Argentine rapportent que la sécheresse cause des craintes sérieuses, quoique l'on prédise encore que le surplus disponible dépassera celui de l'année dernière.

D'après Beerbohm et Bradstreet's les stocks visibles du monde, samedi dernier, étaient :

Etats-Unis et Canada	min.	104,696,000
Europe et en route pour l'Europe	"	84,648,000
Australie (entrepôts)	"	2,100,000
Total.....	"	191,444,000

Ce qui est une augmentation sur le samedi précédent de 3,511,000 minots.

Aux Etats-Unis, l'on commence à constater un meilleur ton pour le blé. Est-ce une réaction temporaire ou bien le commencement d'un retour sérieux vers la hausse? C'est difficile à préciser. Les arrivages aux centres de réception diminuent tranquillement, et les exportations sont raisonnables; on compte que les cultivateurs achèvent de vendre leur surplus et que, d'ici à fort peu de temps, ils cesseront de livrer du blé; les marchés sont si bas, d'ailleurs, qu'on ne saurait courir de grands risques en achetant aujourd'hui. Les influences qui affectent le marché de Chicago sont toutes de statistique, et on voit les cours monter ou baisser suivant que les agences constatent une augmentation ou une diminution dans l'approvisionnement visible, dans les chargements en route ou à la côte, etc.

Toujours est-il que Chicago et New-York sont plus fermes qu'il y a huit jours. Les derniers cours de spéculation ont été : à Chicago, sur novembre, blé, 62½c; sur décembre, 62½c; sur mai, 69½c. A New-York sur décembre, blé 67½c, sur mai, 73½c.

Au Manitoba, d'après une dépêche d'hier, on cote le No 1 dur à 43c et le No 2 à 41c, livraison à Brandon on à un point équivalent.

Le *Commercial* dit que le mouvement du blé de Winnipeg vers l'est est toujours actif, mais qu'on ne reçoit plus grand chose des cultivateurs. La semaine, toutefois a été entamée, avec une forte tempête de neige jeudi; et que, comme les labours d'automne ont cessé, les livraisons vont probablement reprendre leur activité. Un des employés supérieur du Pacifique aurait dit que, à venir au 16 novembre, la Compagnie avait transporté hors de la province 6,500,000 minots de blé et qu'elle en transporterait un million et demi de plus, avant la fin de novembre, soit en tout environ 8,000,000 de minots. Cela comprend tout le blé exporté, excepté celui qui va à Duluth par le Northern Pacific.

Dans le Haut Canada, les livraisons ne sont pas actives; et les prix restent stationnaires.

A Toronto on cote : blé blanc 57 à 00c; blé du printemps, 58 à 00c; blé roux 56 à 00c; pois No 2, 51½ à 52c; orge No 2, 33 à 35c; avoine No 2, 28½ à 29½c.

A Montréal, le marché de gros est dans la plus grande tranquillité, les exportations par le Saint-Laurent étant terminées, on se recueille et on se repose un peu avant de s'enquérir s'il y aurait quelque chose à faire en expédiant par les Etats Unis. En blé, la situation est bien claire, il ne se fait absolument rien.

En avoine, il y a quelque fermeté, les stocks étant très bas dans les entrepôts (37,000 minots contre 287,000, l'année dernière à la même date) et les arrivages restreints. Le marché local est seul acheteur et paie : de 34½ à 35½ pour le No 3, et jusqu'à 36½ ou 37c même pour la belle avoine No 2.

L'orge est peu active, quoique cependant on trouve de la demande pour la

moulée, à des prix variant de 43 à 45c. suivant qualité, quantité et position.

Les pois sont cotés à 5s 2d. à Liverpool. Ici, on ne s'est guère aperçu de cette légère hausse et l'on se contente d'acheter au prix du marché, quitte à profiter ensuite de la hausse si elle se présente. La semaine dernière, il y avait en entrepôt ici 150,000 minots de pois contre 250,000 l'année dernière.

Le sarrasin n'a plus de vente en gros pour le moment.

Les farines sont toujours dans la même position terne, malade, qui durera tant que le blé ne se comportera pas mieux. Les prix sont nominalement les mêmes, mais il y a plus de difficultés à les faire payer.

Rien de nouveau dans les farines d'avoine.

Nous cotons en gros :

Blé roux d'hiver, Can.	No 2.	\$0 00 à 0 00
Blé blanc d'hiver	" No 2.	0 00 à 0 00
Blé du printemps	" No 2.	0 59 à 0 60
Blé du Manitoba, No 1 dur...		0 68 à 0 69
"	No 2 dur...	0 67 à 0 68
"	No 3 dur...	0 00 à 0 00
Blé du Nord No 2		0 00 à 0 00
Avoine.....		0 35 à 0 37
Blé d'inde, en douane.....		0 00 à 0 00
Blé d'inde, droits payés .....		0 62 à 0 64
Pois, No 1.....		0 82 à 0 83
Pois, No 2 (ordinaire).....		0 66 à 0 68
Orge, par minot.....		0 43 à 0 45
Sarrasin, par 50 lbs .....		0 48 à 0 50
Seigle, par 56 lbs.....		0 56 à 0 57

FARINES

Patente d'hiver .....	\$3 70 à 3 90
Patente du printemps .....	3 75 à 3 90
Patente Américaine.....	5 20 à 5 50
Straight roller.....	3 00 à 3 25
Extra.....	2 75 à 2 80
Superfine .....	2 50 à 2 60
Forté de boulanger (cité).....	3 60 à 3 70
Forté du Manitoba .....	3 45 à 3 60

EN SACS D'ONTARIO

Medium .....	\$1 50 à 1 60
Superfine .....	1 20 à 1 30
Farine d'avoine standard, en barils.....	4 15 à 0 00
Farine d'avoine granulée, en barils.....	4 25 à 0 00
Avoine roulée en barils.....	4 25 à 0 00

Les marchands qui auraient besoin de son et de gru devraient s'adresser à MM. E. Durocher & Cie, agents de moulins à farine, No 97 rue des Commissaires, qui peuvent disposer d'une quantité considérable de ces produits ainsi que de toutes sortes de farines. Ils peuvent consigner, soit au char, soit en moindre quantité, à toutes les stations.

MARCHÉ DE DÉTAIL

Les marchés de la ville ne voient plus autant de cultivateurs et la consommation se sert plus fréquemment chez les commerçants.

En magasin, les commerçants vendent l'avoine de 90c à 92½c par 80 lbs.

L'orge No. 1 d'Ontario vaut \$1.10 les 96 lbs.

Le blé d'inde jaune des Etats-Unis fait 7½c par minot, et le blanc 72½c.

Les pois No. 2 valent 70 à 72½c et les pois cuisants de 78 à 80c par 60 lbs.

La graine de lin par minot de 60 lbs vaut \$1 à \$1.10.

L'orge No. 2 de la province vaut de 90 à \$1.00 par 96 lbs.

Le blé pour les animaux vaut de \$1 à \$1.10 par 100 lbs.

La farine de seigle vaut \$2 par 100 lbs.

La farine d'avoine vaut \$2.20 à \$2.25 par 100 lbs.

## BOURSE DE MONTREAL.

Cotes de MM. L. J. FORGET &amp; CIE, Courtiers, 1715, rue Notre-Dame, à Montréal.

VALEURS. ACTIONS.	CAPITAL.				SEMAINE. DU 23 AU 30 NOV.		CLOTURE DU 30 NOV. 1893.		CLOTURE PRÉCÉDENTE.	
	Capital versé.	Réserve.	Pair des Va- leurs.	Dernier divid.	Plus haut.	Plus bas.	Vendeurs.	Acheteurs.	Vendeurs.	Acheteurs.
<b>BANQUES.</b>										
Bank of Montreal.....	12,000,000	6,000,000	\$200	10	219	218	220	216	223	219½
Ontario Bank.....	1,500,000	345,000	100	7			113	109	113	110½
Bank of British N. America.....	4,866,666	1,338,333	248	7½						
Banque du Peuple.....	1,200,000	550,000	50	6			125	115	120	115
Molson's Bank.....	2,000,000	1,150,000	50	8	159		159	155	160	157
Bank of Toronto.....	2,000,000	1,800,000	100	10				238		235
Banque Jacques-Cartier.....	500,000	215,000	25	7			125	117	125	117
Merchant's Bank.....	6,000,000	2,900,000	100	7			154	151	157½	152
Merchant's Bank of Halifax.....	1,100,000	510,000	100	6			140	130		
Eastern Township Bank.....	1,499,905	650,000	50	7						
Quebec Bank.....	2,500,000	550,000	100	7			130	116		
Banque Nationale.....	1,200,000	30,000	30	6			100			
Union Bank.....	1,200,000	250,000	60	6			104			
Canadian Bank of Commerce.....	6,000,000	1,100,000	50	7	135½	135	136½	135	139	135½
Banque Ville-Marie.....	479,500		100	6			90			90
Banque d'Hochelega.....	710,100	250,000	100	7			130	120	130	117
<b>CHEMINS DE FER.</b>										
Canadian Pacific.....	65,000,000		100		74½	74	74½	74	73½	73½
Duluth SS. & Atlantic.....	12,000,000		100				7	6	7½	6½
do do Pref.....	10,000,000		100				18	12		
Montreal Street Railway.....	2,000,000		50	8	164½	162	167½	162	167	165
<b>TELEGRAPHES, Etc.</b>										
Commercial Cable.....	10,000,000		100	7	134	133½	135½	132½	136½	135½
Montreal Telegraph.....	2,000,000		40	8	142	141½	142½	141	141	140½
Bell Telephone Co.....	2,500,000		100	8	139	138	140	137½		
<b>DIVERS.</b>										
Montreal Gas Co.....	2,500,000		40	12	177½	177½	179½	178½	178	177
Royal Electric.....	1,000,000		100	8	140	125	130	120		
Intercolonial Coal Co.....	500,000		100						50	
do do pref.....	219,700		100							
North West Land Co.....	7,000,000		25				77½	60		
Canada Shipping Co.....	1,400,000		100							
Canada Paper Co.....	500,000		100	6						
Montreal Loan & Mortgage Co.....	500,000		25	7			130	120		
Guarantee Company of N. A.....	304,600		50	6						
Diamond Glass Co.....	500,000		100	10						
Richellou & Ontario Nav. Co.....	1,350,000		100		63½	62	65	64	64	62
<b>CIES DE COTON.</b>										
Montreal Cotton Co.....	1,000,000		100	8			120	100		
Canadian Col. Cotton Mills.....	3,000,000		100	6	72½		78	70		
Merchant's Man'g Co.....	1,000,000		100	8			130	110		
Dominion Cotton Mills.....	3,000,000		100	8	110		115	110		
<b>OBLIGATIONS.</b>										
Bell Telephone Co. Bonds.....				6			100	99		
Canada Central Bonds.....				5			117	114½		
Champlain & St. Lawrence Bonds.....				6			101	99½		
Pacific Land Grant Bonds.....				5				109		
Colored Cotton Mills Bonds.....	2,000,000			6			78	70		
Dominion Cotton Mills Bonds.....	1,500,000			6						

J. L. DUHAMEL,

Marchand-Tailleur,

1680, rue Ste-Catherine,

3e porte de la rue St-Denis, Montréal.

Assortiment complet de

Tweeds Français, Anglais, Ecosais, etc., etc.,

A très bas prix.

W. &amp; F. P. CURRIE &amp; CIE

No. 100 Rue des Sœurs Grises

MONTREAL

Importateurs de

Tuyaux d'Egouts Ecosais, Oiment  
de Portland

Têtes de cheminées.

Tuyaux pour ventilateurs,

Couvercles de conduits,

Ciment Romain

Ciment Canadien,

Chaux Hydrauliques, Briques à feu,

Terre à feu, Borax, Plâtre de Paris.

Blanc de Céruse, Glaise à Porcelaine.

Fabricants d'Acier Bessmer, Ressorts de Sofas,

Fauteuils, Lits, Etc.

PEINTURES PRÉPARÉES

Marque de "ISLAND CITY" Commerce

Les peintures sont préparées avec de l'Huile de  
Lin pure, sans mélange chimique.Peinture à Plancher "ISLAND CITY" sèche  
en 12 hrs. Peintures à Couvertures, etc.

P. D. DODS &amp; CIE,

180 Rue McGill.

La farine de sarrazin vaut \$2.2 à \$2.30 par 100 lbs.

**BEURRE**

**MARCHÉ DE MONTRÉAL**

La navigation close, on se demande quelle est la position du beurre sur le marché local, le seul probablement qui fournira un débouché d'ici au printemps. La fabrication a-t-elle été moindre que d'habitude, les cultivateurs ont-ils délaissé le beurre pour le fromage? C'est bien possible.

La sécheresse des mois de juin et de juillet a d'ailleurs, on le sait, affecté la production du lait. Dans tous les cas, les commerçants paraissent n'avoir en vue qu'une quantité de beurre assez restreinte et qui ne sera que suffisante, avec les quelques tinettes que fourniront les beurrieres d'hiver pour alimenter la consommation du pays jusqu'au printemps. Aussi le ton du marché est-il ferme; le prix payé aux beurrieres et au commerce par lots de gros est de 23c pour les beurrieres d'automne et l'on ne détaille pas à moins de 24c.

Les beurres des townships valent de 20 à 22c la livre; on paie les bonnes qualités 20c à la campagne et les qualités secondaires 19c. Les beurres de l'Ouest sont fermes: 18c en gros lots et 20c en lots de détail. Les rouleaux valent le même prix.

Le projet de révision du tarif des Etats-Unis abaisse de 6c à 4c la livre le droit sur le beurre; il n'est pas probable que cette réduction amène un commerce d'exportation bien considérable, car les beurres de l'Etat de New-York valent moins cher qu'on ne pourrait vendre le nôtre avec 4c de droit.

**FROMAGE.**

**MARCHÉS DE NEW-YORK**

Watertown, N. Y. 25 Novembre. Ventes 5600 meules; prix extrême 10½c. C'est le dernier marché de la saison.

Little Falls, N. Y., 27 novembre. Les ventes de fromage ont été aujourd'hui: 337 meules à 10c. 2751 à 10½c. 300 à prix secret et 290 à commission.

Utica, N. Y. 27 Novembre. Ventes 68 meules à 9½c. 770 à 10c. 150 à 10½c.; 390 à 10½c, 360 à 10½c; 18½ à 10½c, 728 à 11½c, 200 à 10½c, 60 à 11½c. 600 à 11½c. 520 à 11½c.

**MARCHÉS D'ONTARIO.**

London, Ont., 25 novembre.—Vingt-trois fromageries ont mis en vente 7,665 meules de septembre et fin de saison. Ventes: 1,030 à 11c, 250 à 10½c.

Ingersoll, Ont., 28 novembre.—On a mis en vente aujourd'hui 9,600 meules de septembre et fin de saison. Pas de ventes. On a offert 11c, mais les détenteurs demandent de 11½ à 11½c.

**MARCHÉ DE MONTRÉAL**

Les quelques meules de fromage de la province qui viennent encore ici en consignment se vendent lentement aux prix de la semaine dernière: 10½ à 10½. Mais la saison est virtuellement terminée, les commerçants, sauf les grandes maisons d'exportation, n'ayant plus guère en magasin que la quantité dont ils ont besoin pour leur commerce local. Dans l'Ouest d'Ontario, les fromages ont encore une bonne partie de leur fromage d'automne sur les bras, n'ayant pas voulu vendre aux prix offerts dans le temps. Reste à savoir si, quand même ils obtiendraient aujourd'hui ½c de plus, cela compenserait la perte de poids, le magasinage, l'assurance, la perte d'intérêt, etc., qui s'ensuivent.

**ŒUFS.**

Le projet de tarif révisé par le congrès démocrate laisse entrer les œufs en franchise aux Etats-Unis. Ce serait un retour à l'ancien ordre de choses sous lequel nous exportions de douze à quatorze millions de douzaines d'œufs aux Etats-Unis. Le marché anglais ne nous a pris, pendant la dernière saison, que un million et demi de douzaines, on voit la différence que cela peut faire dans l'industrie de la poule canadienne. Mais comme le nouveau tarif ne peut pas, vraisemblablement, être mis en vigueur avant le printemps prochain, cela ne change rien à la situation actuelle du marché.

Les œufs chaumés se vendent de 15½ à 16½c, on demande même 17c pour les œufs chaumés à Montréal. Les œufs d'automne, mirés, valent de 17 à 18c, et les œufs frais, de 20 à 25c la douzaine.

**POMMES DE TERRE**

Le marché des pommes de terre est plus ferme. On cote les bonnes qualités au char, en gare, de 82½ à 65c. On détaille par 10 à 25 poches à 75c.

La récolte de pommes de terre a été énorme dans les provinces maritimes et les expéditions de ces régions sur Boston sont très considérables. Le nouveau tarif des Etats-Unis diminuerait le droit sur les pommes de terre de 25c à 10c le minot.

**FRUITS**

Les pommes restent fermes et continuent à augmenter de prix. Les beaux fruits surtout se paient souvent des prix de fantaisie.

Un câblegramme de Liverpool dit: "Marché ferme avec bonne demande. Boldwins, 16s 6d à 20s; Greenings, 15s à 18s 6d; Spies, 16s à 21s 6d; pommes grises, 13s à 15s."

**HARICOTS.**

La demande pour les haricots est encore assez bonne, mais l'offre est plus considérable et les prix sont quelque peu faibles. On cote les blancs de \$1.25 à \$1.31, par lots de char. En plus petits lots, les prix varient de \$1.30 à \$1.75 suivant qualité.

**PORCS EN CARCASSES**

Le temps doux et l'abondance des arrivages ont fait baisser les prix. On ne cote plus aujourd'hui que de \$6.00 à \$6.50 les 100 livres, suivant qualité.

**VOLAILLES ET GIBIER**

Pour les mêmes raisons que les porcs en carcasses, la volaille est en baisse. Nous cotons: poulets, de 6 à 7c la lb.; oies, de 6 à 7½c; canards, de 8 à 9½c et dindons de 9 à 10c. Les perdrix valent 50c la paire pour les No. 1 et de 30 à 35c pour les autres.

**FOIN PRESSÉ ET FOURRAGES.**

A Boston on cote:

Choix à fancy en grosses balles.....	\$16 50 à \$17 00
Choix à fancy en petites balles.....	15 00 à 16 00
Beau à bon.....	14 00 à 15 00
Pauvre à ordinaire.....	10 00 à 14 00
Mêlé.....	10 00 à 13 00
Paille de seigle.....	13 00 à 14 00
" d'avoine.....	7 00 à 8 00
Arrivages de la semaine 503 chars de foin et 29 chars de paille; semaine précédente 491 chars de foin et 41 chars de paille.	

Sur le nombre des arrivages, 175 chars étaient pour l'exportation. Quoiqu'il y ait toujours encombrement de stock, le marché se tient mieux par la suite de la diminution des arrivages et les prix sont soutenus pour les bonnes qualités. Quelques chars de premier choix se vendent de temps en temps à \$17.50, mais ce sont des exceptions. Les foins communs sont lents à vendre.

Exportation. — Le mouvement d'exportation est arrêté; il pourra reprendre bientôt lorsque les prix et les prêts seront ajustés, de manière à permettre aux exportateurs d'y trouver un bénéfice à faire. Pour le moment, on ne voudrait payer pour l'exportation que de \$8.25 à \$9.00 la tonne. Le nouveau tarif des Etats-Unis ramènerait le droit sur le foin à l'ancien chiffre, \$2.00 par tonne.

Marché local.—Sur place, le foin en bottes est abondant et à bon marché; le foin pressé va tranquillement aux anciens prix. Le son est toujours très rare. le grue et la moulée de même.

Nous cotons au détail:

Foin pressé No 1, la tonne.....	11 00 à 12 00
do do No 2 do.....	10 50 à 11 00
do do No 3, do.....	0 00 à 00 00
Paille vieille do.....	5 00 à 6 00
Moulée extra la tonne.....	21 00 à 23 00
do No 1 do.....	29 00 à 21 00
do No 2, do.....	00 00 à 19 00
Gru blanc do.....	20 00 à 60 00
do No 2, do.....	00 00 à 19 00
do No 3, do.....	00 00 à 18 00
Son (Manitoba) do.....	00 00 à 00 00
do (Ontario) do.....	17 00 à 18 00
do au char.....	15 50 à 16 00
Blé d'inde jaune m.ulu.....	00 00 à 23 00
Farine de blé d'inde, 100 lbs.....	1 75 à 00 00
Blé d'inde broyé la tonne.....	00 00 à 24 00

**MARCHÉ AUX ANIMAUX**

Il y avait lundi aux abattoirs de l'Est: Bêtes à cornes ..... 500  
Moutons et agneaux ..... 300  
Veaux ..... 75

On peut donner les prix suivants comme moyenne:

Bêtes à cornes, 1er qual. 3½ à 4 c.
" " 2e " 2 à 3½c.
Moutons, la livre..... 1½ à 3c.
Agneaux " ..... 3.00 à 3½c.
Veaux par tête ..... 4.00 à 12.00
Porcs sur pied p. 100 lbs. à 000 à 000

**CHS. DESMARTEAU**

Comptable, Auditeur et Commissaire

No 1598 rue Notre-Dame.

Spécialité:

REGLEMENTS D'AFFAIRES DE FAILLITES.

**BILODEAU & RENAUD**

COMPTABLES, AUDITEURS ET COMMISSAIRES, No. 15 rue St-Jacques, Montréal.

Spécialité:

Règlement des Affaires de Faillites. Téléphone 2003.

**F. VALENTINE**

COMPTABLE ET LIQUIDATEUR DE FAILLITES

TROIS-RIVIERES.

Renseignements commerciaux donnés confidentiellement aux abonnés.

## Renseignements Commerciaux

## DISSOLUTIONS DE SOCIÉTÉS

Bastien & Provençal, entrepreneurs, Montréal.  
McFarlane & Cie, bouchers, Montréal.  
S. Saillot & Cie, entrepreneurs, Montréal.  
Savard & Descaries, bouchers, Montréal.  
P. Carrier & Co, chaussures, Québec.  
Licotte & Lemieux, modes, etc, Québec.  
G. Vandry & Cie, plombiers, Québec.  
P. J. Crevier & Cie, hôtel, St-Laurent.  
Lebrun & Bourgoin, entrepreneurs menuisiers, Montréal.  
Ferguson & Humphries, embouteilleurs, Montréal.

## NOUVELLES SOCIÉTÉS

Montréal.—Foisly et Leclair, briqueteurs; F. X. Leclair et Hormisdas Foisly.  
Holt et Lukes, entrepreneurs de chemins de fer; Hubert L. Holt et Lewis Lukes.  
Langlois et Duval, manufacturiers; Jean-Bte Langlois et Louis Eugène Duval.  
St-George Patents Co., manufacturiers; Percival W. St-George et Louis J. Skaiffe.  
Beaudoin et Drolet, entrepreneurs; Edmond Beaudoin et Jean Drolet.  
John J. Browne, architecte; Thomas Hay Browne, seul.  
Dubuc et Frère, épiciers; Hormisdas Dubuc et Phidime Dubuc.  
Edwards et Wadhams, courtiers; James Edwards et Percy H. Wadhams.  
Lanctôt et Cadotte, tailleurs; Noël Lanctôt et Alfred Cadotte.  
Arthur Hétu, restaurant; Rodolphe Hétu, seul.  
Latour et Gauthier, nouveautés; Alex. H. Latour et Arthur Gauthier.  
Steele, Williamson et Riley, fruits; Muir Steele, Thomas S Williamson et John E. Riley.  
R. W. Webb & Cie, pharmacie; James D. Webb, seul.  
Québec.—M. A. Carrier & Cie, chaussures; Marie Goulet veuve de Pierre Carrier et Marie Anne Carrier.  
Vandry & Matte, plombiers; Octave Matte, seul.  
Plante & Cie, comptables; Elzéar David et Jos. Plante.  
E. D. St-Michel, épicerie; Rose D. McKinnon, épouse de Pierre D'après dit St-Michel, seule.  
Sherbrooke.—Roy & Cie, tabac etc.; Pierre Roy, seul.  
J. A. Gauthier & Cie, hôtel; Marie O. Hudson épouse de Joseph A. Gauthier, seule.

St-Henri de Montréal.—A. Lenoir & Cie, chaussures; Adolphe Lenoir, gérant et Euphémie Lenoir veuve F. X. Hétu, commanditaire pour \$100—jusqu'au 26 sept. 1895.

St-Léonard de Port Maurice.—Guisophe Léonard & Cie, carriers et entrepreneurs; Jean et Guisophe Léonard.  
Ste-Cunégonde.—J. H. Doré & Cie, nouveautés; Joseph Hilaire Doré, seul.

## DEMANDES DE SÉPARATION DE BIENS.

Madame Alphonsine Rousseau, épouse de Zéphirin Prudhomme, entrepreneur, de St-Henri de Montréal.  
Madame Anna Beauchemin, épouse de M. Avila Rondeau, mécanicien, de Sorel.  
Madame Stéphanie Gohier, épouse de

M. Emmanuel Lecavalier, entrepreneur de Montréal.

Madame Marie Joséphine Amanda Fournier, épouse de M. Henri Pepin, entrepreneur, de Montréal.

## DIVIDENDES DE FAILLITES.

Dans l'affaire de J. A. Blouin, de Québec; dividende payable à partir du 11 décembre. G. H. Burroughs, curateur.  
Dans l'affaire de Othé Brault, premier et dernier dividende payable à partir du 14 décembre. C. Millier et J. J. Griffith, curateurs.

Dans l'affaire de Paul Bayeur, de Berthierville; dividende sur vente d'immeubles payable à partir du 26 décembre. David Seath et Geo. Daveluy, curateurs.

Dans l'affaire de Isaïe Giroux; premier et dernier dividende payable à partir du 14 décembre, C. Miller et J. J. Griffith, curateurs.

## CURATEURS

M. Arthur Dion, (de DeLille Dion Cie) a été nommé curateur à la faillite de J. E. Asselin & Cie.

M. Arthur J. Whitehead a été nommé curateur à la faillite de Ernest W. Dolloff, de Magog.

M. Nap. Matte a été nommé curateur à la faillite de P. I. Boivin de Québec.

M. Chas. Desmarteau a été nommé curateur à la faillite de MM. T. Naud & Cie, ainsi qu'à celle de F. F. Ferland & Cie, de Montréal.

M. W. Alex. Caldwell, a été nommé curateur à la faillite de B. D. Johnson, de Montréal.

## FAILLITES

Rimouski.—MM. Talbot et Parent, farines, grains, etc., ont fait cession.

Bie St-Paul.—M. Joseph Simard, magasin général, a fait cession.

Lévis.—M. J. B. Beaulieu, fabricant de cigares, a fait cession.

Montréal.—M. O. Chayer, nouveautés, a fait cession à M. M. Kent et Turcotte.

Passif environ \$12,000.  
Assemblée des créanciers, le 6 décembre.

Edward Earle, marbrier, a fait cession de ses biens.

Passif environ \$1,100.  
Assemblée des créanciers le 6 décembre.

Jesse Joseph, importateur et fabricant d'essences, etc., a fait cession de ses biens.

M. J. A. Tessier, mercerie, a fait cession à MM. Kent et Turcotte.

William S. Dockrill, plombier, a fait cession, passif environ \$3,000, assemblée des créanciers le 7 décembre.

MM. Alphonse Marcotte et Octave Marcotte (Marcotte Frères) encanteurs, ont fait cession de leurs biens.

William Hinds Gamble, voiturier a reçu une demande de cession.

## VENTES PAR LE SHÉRIF

## POUR LA SEMAINE PROCHAINE

Pelletier et al vs. Beaudoin.

Rue Frontenac.—Lot 166-438 du quartier Hochelaga, terrain de 22 x 80; maison en bois et brique Nos 302 et 304 rue Frontenac.

Evaluation civile, \$1,800.  
Vente au bureau du Shérif le 9 décembre, à 10 heures a.m.

## Chronique de Québec

Mercredi, 29 novembre 1893.

De la neige, de la pluie, des chemins difficiles, un commerce qui se ressent de tous ces contre-temps et qui traîne de l'aile, tel est le bilan de la semaine à Québec.

Mais si, d'un côté, les affaires ne sont pas brillantes pour la période actuelle, il n'y en a pas moins une certaine activité de bon augure dans les préparatifs qui se font pour les fêtes du Carnaval.

Les souscriptions atteignent déjà plusieurs milliers de piastres et tout indique encore une moisson abondante. On a résolu de faire grand et les organisateurs sont hommes à ne pas reculer devant la besogne, quelque difficile qu'elle puisse être. Je me suis renseigné à bon endroit, et, puis vous dire que tout laisse prévoir un succès sans précédent pour Québec.

A ce propos, je dois signaler la singulière attitude du Conseil des chevaliers du travail qui, me dit-on, aurait résolu de s'abstenir des fêtes carnavalesques sous prétexte qu'elles occasionneraient une perte de temps, de travail et d'argent pour les ouvriers.

En supposant que cela fut vrai dans une certaine mesure, il est indéniable aussi que les grands travaux nécessités par les préparatifs du Carnaval donneront du pain à des centaines de familles presque dénuées de ressources à l'heure présente, et cela durant plusieurs semaines. Il ne faudrait donc pas trop craindre, en prévision de cette bonne aubaine, un chômage de deux ou trois jours.

N'oublions pas non plus que le peuple, plus peut-être que les hautes classes, a besoin lui aussi de divertissements. Cela console des jours sombres et misérables, et cela donne du courage pour la lutte à venir.

## EPICERIES

Rien de nouveau à noter dans cette ligne. La semaine a été moyenne dans le gros et un peu plus faible que la semaine précédente dans le détail. Le mauvais état des chemins en est la cause, espérons que cela ne durera pas.

Sucres: Jaune, 4 à 4½c; Cut Loaf, 6½c; granulé, 5½c; Powdered, 5½c; ext. ground, 6½c; ½ brl. 6½c; boîte, 6½c.

Sucre d'Érable 8c la lb.

Sirop: Barbade, tonne, 32 à 33c; tierce, 34 à 35c; quart, 35 à 36c.

Beurre: frais, 22c; marchand, 16 à 18c.

Œufs: frais, 16 à 18c.

Fromage: 11½ à 12c.

Conserves: Saumon, British American, \$1.40; Clover Leaf, \$1.42; Homard, No. 1, \$1.75 à \$1.89; do, No. 2, \$1.40; blé d'Inde, 90c à \$1.00; Pois, \$1.00 à \$1.10; Pêches, 3 lbs. \$2.05; do, 2 lbs. \$1.85.

Vermicelle: en boîte, 5½c lb. en qt. 5c lb.

Vermicelle de Québec: Boîte 5c. lb.

Quart 4½c lb.

Riz \$3.50 à \$3.60; "Pot Barley" \$4.00.

Amandes: Tarragone, 13c, do Ecalées, 27c. lb.

Sel: En magasin, 50 à 55c; fin, ½ de sac 36 à 39c; gros sac, \$1.45 à \$1.50.

Tabac Canadien en feuilles, 16 à 22c.

Raisins: Valence, 4 à 5c; "Crown Layers" frais, 7 à 7½c; Currants, 5½ à 6c.

Alcalis: Soda à laver, \$1.00 à \$1.10; do à pâte \$2.50 à \$2.75; Empois, No. 1, 5c; do satin, 7½c; caustique cassé, \$3.25 à \$3.35.

Allumettes: cartes, \$3.10 à \$3.25; Telegraph, \$3.90 à \$4.00; Telephone, \$3.70 à \$3.80; Dominion, \$2.40

Huile de charbon: 11½ à 12c.

PRIX COURANTS.—MONTREAL 30 NOVEMBRE 1893.

**Allumettes.**

Allumettes.	Prix en gros
Telegraphe, la caisse.....	\$3 70
Tiger " " " " " "	3 40
Telephone " " " " " "	3 50
Star No. 2 " " " " " "	2 50
Carnaval " " " " " "	2 80
Parlor " " " " " "	1 75
Louisville " " " " " "	\$2 50 à 2 65

**Articles divers.**

Briques à couteaux, doz.	\$0 37 1/2 0 00
Bouchons communs gr.	0 20 0 30
Bleu Parisien	0 11 0 13
Brûleurs pour lampes	
No 1, doz.	0 90 1 09
No 2, " " "	0 00 0 80
No 3, " " "	0 00 0 70
Bougie Paraffine, lb.	0 12 0 13
London Sp. rm.	0 00 0 11 1/2
Fournier.	0 16 0 19
" trouées	0 00 0 21
" couleur	0 00 0 23
Chandelles, lb.	0 12 0 16
Cartes à jouer, doz.	0 40 2 50
Camomille, lb.	0 25 0 35
Epingles à linge, bt. 5 gr	0 60 0 07
Lessiv concentré, com.	0 35 0 40
" pur	0 00 0 70
Mine Royal Dome g.	1 70 0 00
" James	2 40 0 00
" Rising Sun large doz	0 70 0 00
" small doz.	0 40 0 00
" Sunbeam large doz.	0 70 0 00
" small doz.	0 00 0 35
Silverine grande, doz.	0 75 0 00
Mèches à lampe No. 1.	0 18 0 22
" No. 2.	0 00 0 15
" No. 3.	0 12 0 13
Savons, botte	1 00 3 45
Savon de Marseille (Castille) lb.	0 08 0 10
Cable coton 1/2 pce., lb.	0 18 0 22
" Manilla, lb.	0 13 0 14
" Sisal, lb.	0 10 0 10 1/2
" Jute, lb.	0 08 1 09
Ficelles 3 fils, 30 pieds.	0 45
" 40 "	0 60
" 48 "	0 70
" 60 "	0 85
" 72 "	1 00
" 100 "	1 25

Ficelles 6 fils, 30	Prix en gros
" 40 "	0 75
" 48 "	1 00
" 60 "	1 40
" 72 "	1 60
" 100 "	2 10
Vernis à harnais, gal.	0 00 1 80
" doz.	1 10 1 20
" à tuyaux, gal.	0 00 0 90
" Parisien, doz.	0 70 0 75
" Royal polish, doz.	0 00 1 25
Seaux, 2 cercles, doz.	1 60 1 70
" 3 "	1 80 1 90
Pipes, en boîtes.	0 60 0 90
Laveuse Nelson favorite	1 20 0 00
" Planet, doz.	1 60 1 80
Graine de lin, lb.	0 00 0 03 1/2
" moulue, lb.	0 00 0 04
" canari, lb.	0 05 0 05 1/2
" chanvre, lb.	0 00 0 05
" Rapé, lb.	0 00 0 07
" canari paq., lb.	0 00 0 07

**Balais.**

Balais A à 4 cordes (esc. 10 p.c.)	\$3.45
" B à 3 "	2.90
" M à 4 "	2.50
" X à 3 "	2.30
" C à 2 "	2.15
" O à 3 "	1.90
" P à 2 "	1.60
" No 5 "	1.35
Petits balais, dust	2.00
Balais "Nelson."	
Ex Carpet, 4 cordes, manche fantaisie.	4.45
Manches en bois dur	
Ex Carpet, 4 cordes	3.45
No X Parlor, 3 cordes	3.20
Louise, 3 cordes	3.20
Extra Daisy, 3 cordes	3.00
No. 0 Hurl, 4 cordes	2.90
No. 1 " 3 "	2.40
No. 2 " 2 cordes	2.10
No. 3 " 2 cordes	1.80
OK, 2 cordes	1.45

**Cafés.**

Cafés verts.	
Mocha	0 23 1/2 0 26
Java	0 22 0 25
Ceylan Plant	0 22 0 25

Rio	Prix en gros
Maracaibo	0 15 0 20
Jamaïque	0 20 0 22
Chicorée	0 19 0 23
	0 10 1 12
<b>Cafés rôtis.</b>	
Standard Java	36c
Old Gov.	31 1/2c
Imperial	31 1/2c
Arabian Mocha	36c
Pure	33c
Standard Java et Mocha	37c
Old Gov. Java et Mocha	35 1/2c
Java Siftings	31 1/2c
Jamaïque	27c
Maracaibo	30c
Rio	24 à 27c

**Confitures et Gelées**

*Confitures :*

Crosse et Blackwell, doz.	2.40 à 2.50
De Michel Lefebvre et Cie :	
Canistres de 1 et 2 lbs.	la lb. 0 13
do 3, 4 et 5 lbs.	" 0 12
do 6, 7 et 10 lbs.	" 0 11
Sea-ix de 7 lbs.	la lb. 0 12
do 14 "	" 0 11 1/2
do 28 "	" 0 11
Tumblers de 8 onces.	la douz. \$1 25
do de 1 lb.	" 2 25

*Gelées :*

Michel Lefebvre et Cie :	
Canistres de 1 et 2 lbs.	la lb. 0 11
do 3, 4 et 5 lbs.	" 0 10
do 6, 7 et 10 lbs.	" 0 09 1/2
Seaux de 7 lbs.	la lb. 0 10
do 14 "	" 0 09 1/2
do 28 "	" 0 09
Tumblers de 8 onces.	la douz. \$1 25
do de 1 lb.	" 2 25

**Conserves alimentaires.**

*Légumes :*

Blé d'Inde	doz. 0 95 1 05
" Yarmouth 2lbs	" 0 00 0 00
" Windsor "	" 0 85 0 95
Haricots de Boston	" 2 10 2 25
rais canadiens 2 lbs.	" 0 85 0 95
" fins	bolte 0 10 0 15

Pois très fins	Prix en gros
bolte	0 15 0 17
" extra fins	" 0 17 0 19
Tomates	doz. 0 80 1 10

**Poissons :**

Clams, 1 lb	doz. 1 40 1 50
Homards	" 1 62 1 60
Huitres, 1 lb.	" 1 40 1 50
" 2 "	" 0 00 2 00
Maquereau	" 0 95 1 00
Sardines canad.	bolte 0 00 0 85
" 1 am	" 0 00 0 09
" 1 frs	" 0 08 0 11
" 4 frs	" 0 13 0 18
Smelts (Kperlans)	" 0 00 0 00
Saumon	doz. 1 30 1 5

**Fruits :**

Ananas, 3 lbs	doz. 2 25 3 00
Blancets, 2 lbs	" 0 00 0 00
" 3 lbs	" 0 90 1 00
Fraises	" 1 75 2 00
Pêches, 2 lbs	" 2 25 2 35
" 3 lbs	" 3 10 3 25
Poires, 2 lbs	" 1 60 1 70
" 3 lbs	" 2 50 2 90
Pommes, gal.	" 2 15 2 25
" 3 lbs	" 0 90 1 00

**Divers :**

Beef, 1 lb	doz. 0 00 1 55
" 2 lbs	" 0 00 2 65
" 14 lbs	" 0 00 18 00
Corn Beef, 1 lb	" 1 30 1 55
" 2 lbs	" 2 20 2 65
Dinde rôtie, 1 lb.	" 0 00 2 30
Langue, 1 lb	" 0 00 3 75
" 2 lbs	" 0 00 7 00
Fèves au lard Windsor,	
3 lbs	doz. 0 00 1 35
Pieds de cochon, 1 lb.	" 0 00 2 30
Poulets rôtis, 1 lb.	" 0 00 2 30
Soupes assorties, 1 lb.	" 0 00 1 70

**Marinades :**

Marinades Morton	doz. 0 00 2 40
" Crosse & Blackwell,	
" Suffolk, 20 oz.	doz. 0 00 3 25
" Suffolk, 16 oz.	doz. 0 00 2 10
" Suffolk, 16 oz.	doz. 0 00 1 80
Cornichons arom. A. C.	
Dionne	doz. 0 00 2 50

**BOIS ET CHARBON**

*Erable :* 3 pds., \$4.00; 2 1/2 pds \$3.80; merisier, 3 pds \$3.40 à \$3.75; do 2 1/2 pds \$3.20 à \$3.50; bouleau, 3 pds \$2.75 à \$3.00; do 2 1/2 pds \$2.50; épinette rouge, 3 pds \$3.25 à \$3.50; cypres, 3 pds \$2.80; épinette grise, 3 pds \$2.80; charbon \$6.00 à \$6.50 la tonne.

**FRUITS**

*Pommes :* Greening, \$3.75 à \$4.00; Baldwin, \$4.00 à \$4.50; Spy, \$4.50 à \$5.00; Russetts, \$4.50 à \$5.00; pommes communes, \$1.60 à \$2.00.

*Citrons :* \$4.00 à \$5.00 boîtes de 30.

*Raisins :* Malaga en baril \$5.50 à \$6.00.

*Légumes :* Choux 30c la doz; Oignons 4 Egypte, en sac, 2 1/2c la lb.; Oignons Canadiens, 50 à 55c le minot; Patates, 25c à 28c le minot.

*Perdrix :* 40 à 50c la couple. Poulets: 50 à 60c la couple. Lièvre: 20 à 25c la couple. Jambon Sugared: 14 à 15c. Jambon ordinaire 13c.

**FARINES, GRAINS ET PROVISIONS**

Le calme a succédé à la grande activité qui toujours règne, dans les dernières semaines qui précèdent la fermeture de la navigation. Les prix sont à peu près les mêmes que ceux de la semaine dernière.

*Farines :* Superfine, \$2.75 à \$3.00; Fine, \$2.50 à \$2.60; Forte, \$4.00 à \$4.25; Extra, \$3.10 à \$3.25; Patente, \$5.00; S. Roller, \$3.45 à \$3.60; S. Baker-Manitoba, \$3.75 à \$4.00.

*Grains :* Avoine par 34lbs 37 à 38c; Orge 55c; Son 85c; Gruau \$4.25 à \$4.50; Fèves \$1.50 à \$1.60; Pois No. 1, 85c; Pois No. 2, 72 à 75c; Blé d'Inde 65 à 67c; Foin par tonne \$10.25 à \$11.00 suivant la qualité.

*Poissons :* Morue verte No 1, \$4.75; Do No 2, \$4.00; Saumon No 1, \$15.00; Do No 2, \$14.00; Hareng, C. B., \$5.75; Do, Labrador, No. 1, \$6.50 à \$7.00; Do, do, No. 2, \$5.00 à \$5.50; Truite, \$10.

*Provisions :* Lard Short Cut, \$22.50; Saïndoux en seaux, \$1.75 à \$1.80; Do en chaudière, 9 à 9 1/2c; Suif, 5 à 6c; Do en panne, 3 1/2 à 4c.

*Huiles :* Loup-marin "Straw" 35c; de morue, 32 à 33c; de marsouin, 35 à 40c.

A la chambre des députés, la motion de non-confiance proposée contre le gouvernement et relative à l'imposition des taxes avait attiré beaucoup de monde hier soir.

Je vous parle exclusivement au point de vue des affaires. Comme la motion comportait un blâme général de tous les principaux actes administratifs du ministère actuel, le vote a été strictement un vote de parti : Mais la discussion a révélé un malaise général, et le chef du cabinet a dû s'engager à des modifications importantes dans un avenir assez rapproché. On ne s'explique guère, par exemple, comment des commerçants ayant un même stock d'affaires, se trouvent à payer une taxe d'un tiers plus considérable s'ils résident à Montréal que s'ils résident à Québec.

Ici, d'une manière générale, il n'apparaît pas que l'hostilité soit bien forte. Sans doute la taxe n'est pas chose populaire nulle part, mais en somme les marchands ont payé sans trop recriminer. Ces impositions, tout imparfaites qu'elles peuvent être, ont cependant, selon moi, un double bon effet : d'abord, elles permettent au gouvernement de payer les dettes légitimement contractées dans l'intérêt public; ensuite, elles forcent bon nombre de gens à ouvrir les yeux et à

étudier la condition économique de la province de Québec, et les moyens les plus propres à en améliorer le système financier. Le jour où les charges et les impôts publics seront équitablement répartis sur tous les citoyens au *pro rata* de sa richesse foncière ou de ses revenus et de la part de protection qu'il reçoit de l'Etat, ce jour-là, le commerce aura certainement moins à se plaindre d'être à la merci de deux gouvernements.

En attendant, il est probable que des modifications seront proposées des cette session au Bill des Taxes.

Les travaux sont toujours poussés avec beaucoup d'ardeur à l'Hotel Chateau-Frontenac. On requisitionne des ouvriers-spezialistes, surtout des peintres, en bon nombre, car les propriétaires ont résolu d'ouvrir leur établissement le plus tôt possible. Et cette ouverture fera époque dans les annales de Québec, je ne vous dis que cela. Je sais qu'il se prépare une démonstration des plus grandioses et des plus fastueuses pour la mi-janvier. Des artistes musiciens, des poètes et des littérateurs y prendront part.

L. D.

Un cultivateur de l'Ouest a fait l'essai de conserver des pommes dans des barils garnis de papier (vieux journaux). Au bout d'un certain temps, ayant ouvert les barils, il trouva que, dans les barils n'ayant pas de garniture de papier il y avait un certain nombre de pommes pourries, tandis que dans les barils doublés en vieux journaux toutes les pommes étaient saines et en bon état.



PRIX COURANTS.—MONTREAL, 30 NOVEMBRE 1883.

**Liqueurs et spiritueux.**

Brandies. (droits payés.)	
Hennessy * caisse	12 5/8 0 00
gallon	6 75 0 00
Martel * caisse	12 25 0 00
Jules Rizat caisse	10 50 0 00
gallon	3 90 0 00
Marceau caisse	9 50 0 00
Baudet et Brisset caisse	10 75 0 00
Quantin & Co., caisse	0 00 8 50
gallon	3 90 4 10
Commandon & Co. rés. 1828	0 00 23 00
Doctor's Special	0 00 11 00
Jockey Club ** caisse	7 50 0 00
V.O.	8 75 0 00
V.S.O.	10 00 0 00
V.S.O.P.	12 00 0 00

**Agence de Laporte Martin & Cie.**

P. Richard carte blanche	12 qrts	8 50
"	24 pts	9 50
"	48 pts	10 50
"	carte d'or	12 qrts 12 00
"	24 pts	13 00
"	48 pts	14 00
"	Imp. flasks 16 à la c.	10 00

**Ahum.**

Jamaïque gallon	4 00 à 6 00
Hurard (Martiniq.) caisse	0 00 10 50
gallon	0 00 3 90

**Gins**

	Caisse verte.	rouge.
De Kuyper 1 c. à 24	5 75	11 00
" 25 à 49 c	6 70	10 95
" 50 c. et plus	5 65	10 90
Melchers et Eagle 1 c. à 24	4 95	9 85
" 25 à 49 c.	4 90	9 85
" 50c et plus	4 85	9 75
Méous	5 50	0 00
De Kuyper caisse blanche.	3 50	
gallon	2 90	3 00
Méous	2 75	2 80
W. Kenheim & Nolet,		
"Key" gin, caisse verte.	0 00	5 00
caisse rouge	0 00	9 75
Ponies	0 00	2 75

**Whiskeys Importés.**

	Prix en gros.
Claymore Scotch, caisse	0 09 8 75
gallon	0 00 4 25
Kilty " " " " " "	0 00 9 75
Aberdeen " " " " " "	0 00 10 00
Bushmill " " " " " "	0 00 9 50
H. Fairman & Co. " " " " " "	7 25 8 25
gallon	3 75 3 85
Royal Eagle " " " " " "	9 00 9 25
Sheriff's " " " " " "	9 75 10 00
gallon	3 90 4 00
Mackie's R.O sp " " " " " "	10 00 10 50
Islay " " " " " "	8 00 8 25
Brand " " " " " "	
Glentallom " " " " " "	8 50 8 55
Higl'd " " " " " "	
gallon	3 40 3 55

**Spiritueux Canadiens, gal. imp.**

Esprit de vin, 65 O. P.	3 85	4 00
" 50 O. P.	3 50	3 60
" 25 U. P.	1 90	2 00
Rye " " "	1 90	2 00
Toddy " " "	1 85	2 00
Malt " " "	1 90	2 00
Vieux Rye, 4 ans	2 05	0 00
" 5 ans	2 25	0 00
" 6 ans	2 35	0 00
" 7 ans	2 55	0 00

**Liqueurs Cusenter.**

Crème de Menthe glaciale verte	10 50	13 00
Curaçao	00 00	10 50
Prunelle	00 00	13 00
Kummel	00 00	12 00
Crème de Cacao	00 00	14 25
Anisette, caisse	00 00	13 00
Cherry Brandy, caisse	0 00	11 25
Cr-me de Noyau, Moka, Genièvre, etc., caisse	00 00	10 50
Absinthe supér. caisse	00 00	10 50
Vermouth, caisse	6 00	6 25
Kirsch de comp. caisse	9 50	10 00
Kirsch fin	10 50	11 00

**Mélasses.**

Barbades tonne	gal.	0 00	0 34
" tierce		0 37	0 00
" quart		0 00	0 37
Antigua		0 00	0 00
Trinidad		0 29	0 30
St Kitts		0 00	0 00

**Montardes.**

	Prix en gros
Moutarde Keens, 1 lb.	0 43 0 41
" 1 lb.	0 40 0 42
" 1 lb.	0 39 0 40
" 4 lbs.	0 72 0 75
Coleman, 1 lb.	0 43 0 44
" 1 lb.	0 40 0 42
" 1 lb.	0 39 0 40
Moutarde Coleman, jars.	0 72 0 75
Durham, jars.	0 00 0 65
Poney	0 70 0 75
Imperial, doz.	0 95 1 00

**Pâtes et denrées alimentaires**

Macaroni importé, lb.	0 11	0 00
Vermicelle	0 11	0 00
Macaroni du Canada	0 04	0 05
Vermicelle	0 04	0 05
en boîte de 5 lbs	0 22	0 23
" 10 lbs	0 45	0 50
Lait concentré, doz	1 90	0 00
Nestlé's food, doz, 5 p.c.	4 50	4 65
Rolléd oats, le sac	2 30	0 00
Dessicated wheat, le sac	2 25	2 40
Pois fendus, qrt. 196 lbs.	4 00	4 25
Chocolat des gourmets fin la livre	0 00	0 31
Farine préparée, XXX, 6 lbs.	3	2 40
" " " " " "	3	1 25
" superb 6 "	3	2 20
" " " " " "	3	1 15
" Crescent, 6 "	3	2 00
" " " " " "	3	1 05
Farine d'orge, doz	2 00	
de seigle, doz	2 00	
de Gluten lot, doz.	3 00	
Biscuits Gluten, lb.	0 12	0 25
Poudre à boulanger, Cook's Friend Paquets en papier		
No. 1.—4 doz. à la caisse	2 40	
" 2.—6 "	0 80	
" 3.—4 "	0 45	
" 10.—4 "	2 10	
" 12.—1 "	0 70	

**Poissons.**

Harengs Shore	1 brl.	3 50	4 00
" " "	4 brl.	0 00	0 00
" Labrador	brl.	4 00	5 00
" " "	1/2 b.	2 75	0 00

**Prix en gros**

Harengs Cap Breton	brl.	0 00	5 00
Morue sèche	cwt.	5 25	5 50
" No 1 en quart	lb.	0 02	0 00
" No 1 large quart	qt.	0 03	0 00
" No 1 Draft lb.		0 00	0 00
Morue désossée	lb.	0 00	0 64
Poisson blanc lac Sup.	brl.	0 00	0 00
Truite des lacs	qt.	4 50	0 00
Saumon Labrador	brl.	12 00	0 00
Saumon do	brl.	0 00	6 50
Maquereau No 1	brl.	0 00	0 00
" No 2	brl.	0 00	0 00
" No 3	brl.	0 00	0 00
Saumon Colombie A	brl.	6 50	6 75
do do	baril	12 00	12 25
Anguille	lb.	0 00	0 00

**Produits de la ferme.**

(Prix payés par les épiciers.)

Beurre.		
Beurreries	la lb.	0 23 à 0 25
Townships	"	0 20 0 22
" 2de qual.	"	0 18 0 19
De l'Ouest	"	0 19 0 21
Rouleaux	"	0 20 0 21

**Fromage.**

De l'Ouest, coloré	la lb.	0 11	0 12
" blanc	"	0 11	0 12
De Québec, coloré	"	0 11	0 11
" blanc	"	0 11	0 11
Petites meubles	"	0 11	0 12

**Œufs.**

Mirés à la caisse	0 17	0 18
Non mirés à la caisse	0 00	0 10
Chaumés	0 16	0 17

**Strop et sucre d'érable.**

Sirup d'érable en qrts la lb.	0 04	0 05
" en canistre	0 05	0 07
Sucre	0 07	0 08

**Miel et cire.**

Miel coulé	la lb.	0 06	0 08
Miel en gateaux	"	0 08	0 14
Cire vierge	"	0 25	0 27

**WEBSTER'S INTERNATIONAL DICTIONARY**

Successor of the "Unabridged."

Ten years spent in revising, 100 editors employed, more than \$300,000 expended.

A Grand Educator Abreast of the Times A Library in Itself

Invaluable in the household, and to the teacher, professional man, self-educator.

Ask your Bookseller to show it to you.

Published by G. & C. MERRIAM CO., SPRINGFIELD, MASS., U.S.A.

Send for free prospectus containing specimen pages, illustrations, testimonials, etc.

Do not buy reprints of ancient editions.

**GARAND, TERROUX & Cie.,**

BANQUIERS ET COURTIERS.

No. 3, Place D'armes, MONTREAL.

Effets de commerce achetés. Traités émises sur toutes les parties de l'Europe et de l'Amérique. Suites des pays étrangers encaissées aux taux les plus bas. Intérêt alloué sur dépôts. Affaires traitées par correspondance.

**Pilules Antibiliaeuses.**



MARQUE DE COMMERCE

**Du Dr NEY**

Remède par excellence contre les Affections Biliaeuses: Torpeur du foie, Excès de bile et autres indispositions qui en découlent: Constipation, Perte d'appétit, Maux de tête, &c.

Le Dr D. Marsolais, praticien distingué, écrit ce qui suit:

Voilà plusieurs années que je fais usage des Pilules Antibiliaeuses du Dr Ney et je me trouve très bien de leur emploi.

Je ne puis que faire l'éloge de leur composition que vous avez bien voulu me faire connaître. Ne contenant pas de mercure, elles peuvent être administrées sans danger dans une foule de cas où les pilules mercurielles seraient tout à fait nuisibles. Non-seulement je fais un usage considérable de ces Pilules pour mes patients, mais j'elles à mes employés en maintes circonstances pour moi-même et le résultat a été des plus satisfaisants. C'est donc avec plaisir que j'en recommande l'usage aux personnes qui ont besoin d'un purgatif DOUX, EFFECTIF, ET INOFFENSIF.

Lavalrie, 1er mai 1887. Dr D. MARSOLAIS.

EN VENTE PARTOUT SEUL PROPRIÉTAIRE

**L. ROBITAILLE, Chimiste**  
JOLIETTE, P. Q.

PRIX SEULEMENT 25 CTS LA BOITE.

**DUCKETT, HODGE & CIE**

Exportateurs de

**Beurre et Fromage**

Et Marchands de Provisions en Général,

104 Rue des Soeurs Grises.

Coin de la rue William. MONTREAL

**ANDRE DESJARDINS**

Importateur de

**FRUITS ETRANGERS ET DOMESTIQUES**

142-148 MARCHÉ BONSECOURS

MONTREAL.

Ci-devant occupé par O. & F. HART.

Toute commande promptement exécutée.

Téléphone Bell 1742.

**MARBLE AND GRANITE WORKS**

Côte des Neiges, Montréal

**JOS. BRUNET**

Importateur et manufacturier de

Monuments, Tombes, Charniers, Poteaux, Copings et toutes sortes d'Ouvrages de Cimetières

Réparations en tous genres à des prix très modérés.

Résidence: J. BRUNET, Cote des Neiges.

Téléphone 4666.

**Riz.**

	sacs	1/2 sacs	poches	1/2 p.
J. 1 à 4 sacs.	3 85	3 90	3 95	4 00
5 9	3 80	3 85	3 90	3 95
10 24	3 75	3 80	3 85	3 90
25 et plus.	3 70	3 75	3 80	3 85
B. 1 à 4 sacs.	3 60	3 65	3 70	3 75
5 9	3 55	3 60	3 65	3 70
10 24	3 50	3 55	3 60	3 65
25 et plus.	3 45	3 50	3 55	3 60

English style.

En sacs de 250 lbs.

	Prix en gros
1 à 4 sacs.	3 40
5 9	3 35
10 24	3 30
25 et plus	3 25

**Salaisons, Saïndoux, etc.**

Lard Canada Short Cut Mess	le quart \$18 00
" " " le 1/4 quart	9 25
" " " Short Cut Clear	le qt. 17 00 18 00
" " " " le 1/4 "	8 75 9 00

**Saïndoux :**

Pur de panne on seaux.	\$2 30
Canistres de 10 lbs.	11 1/2 c
" " 5 "	11 1/2 c
" " 3 "	11 1/2 c
Composé, 'Anchor' en seaux	1 65
Canistre de 10 lbs.	8 1/2 c
" " 5 "	8 1/2 c
" " 3 "	9 c

**Jambons, la lb.** 12 1/2 13 c

**Saïndoux Standard, on seaux.** 1 90

**Globe,** 1 60

**Divers :**

Lard fumé, la lb.	0 12	0 12 1/2
Lard salé de l'Ouest le qrt	21 00	22 00

**Sel.**

Sel fin, quart, 3 lbs.	\$2 90 à \$3 00
" " 5 lbs.	2 75 2 80
" " 7 lbs.	2 40 2 60
Sel gros livré, sac	0 00 0 50

**Sirops.**

Sirop américain.	gal. 0 10 1/2 0 24
Amber.	1/2 qts 0 30 0 00
Extra V. B.	0 35 0 38
Sirop canadien tins 2 lbs.	0 00 0 00
" " 8 lbs	0 00 0 33

**Sucres.**

Jaunes raffinés.	0 03 1/2 0 04 1/2
Boucauts et quarts.	
Extra ground.	qts 0 06 0 00
" " "	bts 0 06 1/2 0 00
Cut loaf	qts 0 05 1/2 0 00
" " "	qts 0 06 0 00
" " "	bte 0 05 1/2 0 00
" " "	qts 0 06 0 00
Powdered.	qts 0 05 1/2 0 00
" " "	bte 0 06 0 00
Extra granulé.	qts 0 04 1/2 0 04
" " "	qts 0 05 0 00

**Suif.**

Suif raffiné, la livre.	0 05 1/2 à 0 06
Suif brut,	0 03 1/2 à 0 04

**Thés.**

Japon commun à bon.	0 14	0 23
" bon à choix.	0 18	0 40
Nagasaki commun à bon	0 15	0 18
Congou	0 15	0 50
Oolong, bon à fin	0 45	0 50
" Formosa	0 00	0 00
Y. Hyson commun à bon	0 14	0 20
" moyen à choix	0 25	0 35
" choix extra	0 60	0 65
Poud. à canon, com. à bon	0 15	0 30
" " moyen à fin	0 24	0 46
" " fin à extra	0 67	0 65
Impérial, moyen à bon	0 25	0 30
" " fin à extra	0 35	0 50
Souchong	0 25	0 60

**Vinaïgres.**

Vinaigre Bordeaux	0 62 1/2 0 65
" M. Lefebvre & Cie, en cruche	1 50 0 00
" Malt, gallon.	0 55 0 00
" La Bruyère	1 60 0 00

**Eau de Javelle.**

Eau de Javelle	Doz. Gros.
de F. Cormond.	0 70 7 50

**Vins.**

<i>Non Mousseux :</i>	
Bordeaux ord., caisse	3 00 3 50
" " gall.	1 10 1 25
Bordeaux Médoc caisse.	5 65 6 65
" St Julien,	6 65 7 65
" Châteaux,	20 00 25 00
Bourgogne, caisse	8 00 12 00
" gallon	06 00 00 00

**Prix en gros**

Sielle, gallon.	1 40	1 60
Sherry, caisse.	6 60	11 00
" gallon.	00 00	00 00
Porto, caisse.	6 00	15 00
" gallon.	00 00	00 00
Moselle, caisse.	00 00	00 00
Sauternes, caisse.	6 65	7 65
Graves, caisse.	6 50	7 50

**Mousseux :**

<i>qrts.</i>		<i>pts.</i>
Champagne J. Mumm, c.	26 00	28 00
" G. H. Mumm, caisse	31 00	33 00
" Arthur Røderer, c.	25 00	27 00
" Vve Cliquot, caisse.	31 00	33 00
" Pommery, caisse.	31 00	33 00
" Fréminet, caisse.	26 00	27 00
" Morizet, caisse.	25 00	27 00
" Louis Røderer, c.	29 00	31 00
" Gold Lack Sec, c.	30 00	32 00
" Piper Heidsieck, c.	28 00	30 00
" Perrier Jouet, c.	31 00	33 00
Bourgogne Mousseux, c.	00 00	00 00
Moselle Mousseux, c.	00 00	00 00
Hock-Mousseux, caisse.	00 00	00 00

**Drogues et Produits Chimiques**

**Prix en gros**

Acide tartrique	la lb.	0 40	0 45
" carbonique		0 40	0 45
" oxalique		0 08	0 12
" citrique		0 60	0 65
Alun	lb.	0 01 1/2	0 2 1/2
Aloès du Cap.		0 13	0 15
Borax raffiné.		0 69	0 12
Bleu (carré)		0 12	0 16
Bromure de Potass.		0 38	0 42
Bicarbonat de Soude.		0 00	2 50
Bichrom. de Potasse.		0 10	0 12
Pearline, boîte.		5 00	0 00
Camphre anglais.	lb.	0 85	0 95
Camphre américain.		0 00	0 75
Chlor. de Potasse		0 00	0 00
Chlorure de chaux.		0 02 1/2	0 03
Crème de tartre.		0 25	0 30
Cendres de soude.		0 01 1/2	0 02
Couperose, 100 lbs.		0 80	1 00
Garance	lb.	0 00	0 00
Glycérine	lb.	0 17	0 20
Gomme arabique.	lb.	0 50	1 25
Gomme épinette.	lb.	0 25	0 00
Indigo Madras.	lb.	0 70	0 80
Indigo Bengal.	lb.	1 50	1 75
Soda à laver par 100 lbs.		0 90	1 00
Soda à pâte par baril.		0 00	2 50
Soufre poudre		2 50	3 00

**Prix en gros**

Soufre bâtons	"	2 50	3 00
Soda caustique 60°	100 lbs	2 51	2 75
Soda caustique 70°	100 lbs	2 75	3 00
Sels d'Epsom		1 75	3 00
Sel de soude	100 lbs	0 90	0 95
Extrait de Campeche	lb.	0 10	0 11
Extrait de en paquets	lb.	0 12	0 14
Sulfate de morphine	lb.	1 90	2 00
Sulfate de cuivre	lb.	0 00	0 00
Strychnine	oz.	0 90	1 00
Sumac	la tonne	70 00	75 00
Opium	lb.	4 00	4 25
Phosphore	lb.	0 00	0 75
Iodure de potasse.	lb.	3 75	4 00
Quinine.	oz.	0 45	0 45
Salpêtre	lb.	0 07	0 08
Vert de Paris.		0 00	0 00
Vitriol.		0 05	0 08

**Produits Pharmaceutiques.**

Huile de ricin (castor), la lb.	0 10 à 0 11
" " " 1 oz. p. doz	0 35
" " " 2 "	0 50
" " " 6 "	1 00
Huile de ricin (castor), 1 oz. p. doz	0 75
" " " 4 "	0 90
" " " 6 "	1 00
" de foie de morue, demiards	par doz 1 50
" " " Wyeth's	"
" " " demiards par doz	6 50
" " " par gal.	1 20 à 1 50
Trésor des nourrices,	par doz 1 15
Sirop Dr Coderre (5 p.c.)	" 1 75
Hop Bitters,	" 7 00
Radway Ready Relief,	" 1 75
Pain Killer,	par doz 1 75 à 2 00
Eau de Cologne	1 50 0 00
" Hoyt's.	1 85 0 00
Eau de Floride, Murray	"
& Lanman.	4 75 0 00
Essences	55c, \$1, 1 50 1 75
" café.	\$2, 3 50 6 75

**Spécialités de L. Robitaille, Joliette.**

Elixir Résineux Pectoral	Doz. Gros.	\$1 75 \$18 00
Restaurateur de Robson	3 50	38 00
Pilul. antibil. du Dr Ney	1 50	15 00
Spéc. antiasthmat. gr.	6 25	65 00
" petite	3 25	33 00
Anticholériq. du Dr Ney	3 50	40 00
Salsepareille grande	7 00	90 00
" petite	3 75	40 00
Onguent antihémor.	1 75	18 00
" antidart.	1 75	18 00

LE

**JOHNSTON'S**

**FLUID BEEF**

Est parvenu au sommet de l'Echelle  
comme Nourriture Savou-  
reuse et Digestible.

Le public a une garantie qu'il obtient  
1 meilleure nourriture possible sous  
une forme concentrée.

Refusez tous les Substituts

**A VENDRE**

PAR

**C. E. L. DESAULNIERS,**  
AGENT D'IMMEUBLES  
No. 62, RUE ST. JACQUES,  
MONTREAL.  
Telephone 9027.



- \$5,500 A vendre, rue St-Hubert, une maison en pierre à trois logements. Conditions faciles.
  - \$4,300 A vendre, rue Wolfe, près de la rue Ste-Catherine, une maison contenant quatre logements.
  - \$3,800 A vendre, rue Amherst, près de la rue Ste-Catherine.
  - \$2,200 A vendre, rue Labelle, une bonne maison en briques à deux logements.
  - \$5,700 A vendre, rue Ontario, une maison dans une place commerciale.
  - \$8,200 A vendre, rue Maisonneuve, deux maisons bien louées.
  - \$2,700 A vendre, rue Napoléon, près de l'église St-Louis, une maison à deux logements.
  - \$3,600 A vendre, avenue Marin, une maison à trois logements.
- Rue St-Denis, une belle résidence. Conditions faciles.
- A VENDRE.—Un bon Harmonium-Orgue, en bon ordre, à bon marché.
- A VENDRE.—Sur les rues St-Hubert, St-Denis, St-Louis, Ontario, Sherbrooke, Mont-Royal.
- C. E. L. DESAULNIERS,**  
62, rue Saint-Jacques.
- Heures de bureau : de 9 heures à midi.  
Bureau du soir : 104, rue Visitation.

**G. G. GAUCHER**

Farines, Provisions, Produits de la ferme

SEUL AGENT EN CANADA DE LA  
POUDRE ENGRAISSIVE et NOURRISSANTE  
pour les Chevaux et bêtes à corne.

TONIQUE, STOMACHIQUE, DEPURA-  
TIVE et VERMIFUGE.

**91 et 93 Rue des COMMISSAIRES**  
MONTREAL.

**A. J. H. ST-DENIS, L.L.B.**

NOTAIRE

No. 62 rue St-Jacques, Montréal

Résidence, 168 rue St-Denis.

Argent à prêter sur billets et hypothèques  
Téléphone 6027.

PRIX COURANTS.—MONTREAL, 30 NOVEMBRE 1833.

	Prix en gros
Onguent magique gr.	1 75 18 00
" magique pet.	1 00 10 00
Pommade c. les cors	1 75 18 00
Baume Catarrhal gr.	7 00 75 00
" petite	3 50 36 00
Tue-douleur dentaire	1 75 18 00
Poudre dépurative, Vink	1 75 18 00
Spécifique du prof. Vink	6 00 65 00
Vermifuge	4 00 42 00
Spavin-Cure grande	7 00 80 00
" petite	3 50 38 00
Colic-Cure	3 00 33 00
Pastilles Vermif. français.	1 40 15 00

**Spécialités de Picault & Contant.**

	Doz. Gros.
Elixir Pulmon. Balsami.	\$1 75 18 00
Biscuit Purgat. Parisien	1 20 12 00
Pastille à vers.	1 70 15 00
Poudre de condition 1 lb.	0 80 7 20
" " 1 lb.	1 25 13 00
" " 1 lb.	1 80 18 00
Huile d. foied. morue 8oz	18 00
" " " 6oz	15 00
Emulsion " " "	4 00
Huile Vétérinaire	1 50
Essence d'épinette	0 80

**Spécialité du Dr. J. G. Lavolette**

	Doz. Gros.
Sirap de Térébenthine.	2 00 21 00
Petits flacons.	4 00 42 00
Grands flacons.	4 00 42 00
5 p. c., 30 jours.	

**Spécialité de A. C. Dionne.**

Sirap de merisier compos.	\$1 60 0 00
---------------------------	-------------

**Cuirs et peaux.**

**Cuirs à semelles.**

Spanish No 1 18 lbs en moy.	0 20 0 22
" " 25 " et au-des.	0 19 0 20
" " léger.	0 17 0 18
" " No 2	0 16 0 16 1/2
" " 18 lbs en moy.	0 18 0 20
Zanzibar.	0 16 0 20
Slaughter sole No 1 steers.	0 21 0 23
" " " p. or 1.0	0 20 0 22
" " " No 2	0 18 0 19
" " " sans acide.	0 00 0 19
" " " union crop No 1.0	0 28 0 00
" " " No 2.0	0 22 0 00

	Prix en gros
Harnais finis à la main p. lb.	0 25 0 26
" " No. 2	0 23 0 24
" " finis à la roue p. lb.	0 22 0 24
" " No. 2	0 21 0 23
" " taureau p. lb.	0 19 0 20
Vache cirée mince.	0 28 0 28
" " forte No. 1 p. lb.	0 21 0 25
Vache grain, pesante p. lb.	0 23 0 25
" " Hm. M. Lm le p.	0 10 1/2 0 11 1/2
" " écossaise p. lb.	0 21 0 26
Taure française p. pied.	0 10 0 85
" " anglaise	0 00 0 70
" " canadienne	0 50 0 60
Veau can. 25 à 30 lbs p. lb.	0 60 0 70
" " 36 à 45 " p. lb.	0 57 1/2 0 62 1/2
" " 45 et plus p. lb.	0 55 0 57 1/2
Vache fendue moy. Ont p. lb.	0 15 0 17
" " forte de Q. p. lb.	0 14 1/2 0 16
" " mince p. lb.	0 17 0 00
Vache vernie le pied.	0 00 0 16
" " d'Ontario	0 16 0 19
Cuir verni uni, grainé	0 09 0 16
Mouton mince la doz	5 00 9 00
" " épais p. lb.	0 40 0 45
Dongola glacé, ord. le pi.	0 11 0 20
Kid Chevette	0 20 0 38
Chèvre des Indes glacée	0 15 0 00
Kangourou	0 33 0 45
Dongola dull	0 11 0 20
Buff d'Ontario H.	0 13 HM. 0 12 1/2
" " M.	0 12 L. 0 11 1/2
Buff d'Ontario No 2	0 00 0 10
Buff de Québec H.	0 11 1/2 HM. 0 11 1/2
" " M.	0 10 1/2 L. 0 10
Buff de Québec No 2	0 00 0 09
Glove Grain Ontario	0 00 0 11
" " Québec	0 00 0 10
Pebble " Ontario	0 00 0 11 1/2
" " Québec	0 00 0 10 1/2
Cuir à bourrure No 1.	0 22 No 2 0 20

**Cuirs à Reliure.**

Maroquin large doz.	\$21 00 \$36 00
" " petit	18 00 22 00
" " persian	12 00 20 00
Veau de loi, im. \$48 00 S. Royal	\$40 00
" " " " Royal	38 00
Veau de loi M. \$30 00 D.	\$20 00
Vache Russie en peau la pièce.	18 00
" " imitation le pied	0 30
" " " seal	0 20
Veau de Russie doz.	72 00

**Peaux. Prix payés aux bouchers.**

	Prix en gros.
Peaux vertes, par 100 lbs. No. 1	\$1 00
do do No. 2	3 00
do do No. 3	2 00
Veaux, la livre	0 07
Agneaux, la pièce	0 65 à 0 70
Moutons, laine	0 90 à 1 05
Moutons, tondus	0 09 à 0 00

Les tanneurs paient 50 cts de plus pour les peaux assorties et inspectées.  
Peaux de l'Ouest No. 1 4 50  
do do No. 2 3 50

**Laines.**

Toison du Canada, la lb.	0 18 à 0 19
Arrachée, non assort.	0 19 à 0 21

**Chaussures.**

	Hommes.	Garçons.	Enfants.
Brogans	\$0 75 à 1 00	\$0 70 à 0 80	\$0 65 à 0 75
Cobourgs	0 90 1 10	0 80 0 95	0 70 0 75
Split Balmorals	0 85 1 10	0 80 1 05	0 70 0 75
Kip	1 15 1 40	0 9J 1 15	0 80 0 95
Ruff	1 20 1 90	1 00 1 40	0 90
Veau	1 95 3 85		
Buff Congress	1 20 1 70		
Veau	2 10 3 40		
Split boots	1 40 2 15	1 25 0 60	
Kip	2 00 2 90	1 60 1 90	1 25 1 50
Veau	2 75 3 90		
Bottes en feutre	1 50 2 00		
" " " "	1 70 2 50		
Wigwams	0 65 0 90		
Mocassins	1 50 2 15		
A CHEVILLE.			
Split Boots	\$0 69 à 0 70	\$0 55 à 0 70	\$0 40 à 0 50
Split Balmorals	0 75 1 05	0 70 0 85	0 50 0 60
Kip	1 00 1 10	0 85 1 00	0 65 0 75
Buff	0 80 1 25	0 80 1 00	0 60 0 70
Pebble	1 00 1 25	0 90 1 00	0 50 0 65
Buff Bals clous en cuivre	1 00 1 15	0 90 1 00	0 50 0 65
A COUTURE.			
Pebbles Boutonnées	1 05 1 30	0 95 1 05	0 65 0 80
Buff lustre	1 10 1 20	0 95 1 05	0 70 0 80
Pebble	1 10 1 50	0 85 1 00	0 65 0 80
Lustré	1 25 1 50	0 80 1 10	0 70 0 85
Chevre	1 50 1 90	1 20 1 40	0 90 1 15
Veau poli	1 30 1 60	1 10 1 30	0 85 1 00
Chevreau français.	1 80 3 50	1 90 2 50	1 40 1 70
" " canadien	1 40 2 75	1 20 0 00	1 00 0 00

	Prix en gros.
A, extra supérieure.	0 23 à 0 25
B, supérieure.	0 20 à 0 20
Noire.	0 17 à 0 18
Cap de B. E. en suint.	0 13 à 0 16
Australie, lavée.	0 00 à 0 00
Buenos Ayres.	0 32 à 0 35
Natal, en suint.	0 00 à 0 00

**Fournures. Prix payés à Montréal.**

Vison, la pièce	\$0 75 à \$1 25
Rat musqué (printemps)	0 10 0 12
Marte, No. 1	0 75 0 90
Renard roux	1 00 1 25
Loup-cervier	2 00 3 00
Bête puante	0 40 0 75
Ours	12 00 20 00
Loutre	9 00 12 00
Castor, la livre	3 00 3 50
Chat sauvage	0 25 0 75

**Prix en gros.**

	Hommes.	Garçons.	Enfants.
Femmes.			
Filles.			
Enfants.			

**BLACKSTONE :: CIGAR :: FACTORY Sirop de Terebenthine**

**VILLENEUVE & CO.**

Fabriciens des Célèbres Marques de Cigares

ABERDEEN, :: PAUL JONES, :: MELROSE, BLACKSTONE, :: LITTLE BUCK.

Sans exception les meilleurs Cigares du marche.

**AND. BRISSET & FILS**

IMPORTATEURS DE

**VINS, LIQUEURS ET PRODUITS FRANÇAIS**

— EN GROS —

Seuls agents des Eaux de Contrexeville, Vichy (Source Dubois), des Rvds Peres Trappistes d'Oka, Bougies, Savon de Fournier-Ferrier, Huiles de Plagniol de Marseille, Sardines, Pâtes, Chocolat de Trébucien de Paris, Conserves, Gélatine, Amer Picon, Spécialités pharmaceutiques.

21, 23 et 25 rue Gosford et rue du Champ de Mars, Montréal.

H. C. LETOURNEUX, prés. C. LETOURNEUX, vice-prés. J. LETOURNEUX, sec.-tr

**LETOURNEUX, FILS & CIE**

MARCHANDS-FERRONNIERS

Nos 261, 263 et 265, RUE ST-PAUL, MONTREAL. A l'enseigne de l'Enclume.

**DR LAVIOLETTE**

En vente chez tous les épiciers de gros. Propriétaire: J. G. LAVIOLETTE, M.D., 232, rue St-Paul. Voir aux prix-courants les prix pour détaillleurs.

**L. J. HERARD**

— MARCHAND DE —

Ferronnerie, Outils, Quincailleries, Ustensiles de Cuisine, etc.

No. 26 rue St-Laurent.

Téléphone Bell, 6664. MONTREAL.

A. DEMERS. Tél. 589. C. BRUNET.

Faisant affaire sous les noms de

**DRAPEAU, SAVIGNAC & CIE**

140 Grande Rue St-Laurent, Montreal

FERBLANTIER, PLOMBIER, COUVREUR,

Et Poseurs d'Appareils de Chauffage

Assortiment très varié et complet d'Ustensiles de cuisine, Coutellerie, Lampes, Gazeliers, Brackets, Globes, etc., à des prix très modérés.

Ils se chargent de tout ouvrage, tel que Couverture en Ardoise, en Ferblanc, en Tôle galvanisée, et toutes espèces de réparations à des prix très modérés.

Spécialité pour la pose et les réparations de Fournaises à eau chaude, à vapeur, haute et basse pression, et Fournaises à l'air chaud. Fournaises à l'eau chaude et à l'air chaud com binés.



PRIX COURANTS.—MONTREAL, 30 NOVEMBRE 1893.

Prix en gros		Bois de Service	
<b>Connection double, carrée ou fausse équerre:</b>			
4 x 4 pouces chacun	1 40	<b>Pin.</b>	
6 x 4 " " "	1 90	1 pouce strip shipping cull,	6 à 16 pieds
6 x 6 " " "	1 90	1 1/2 et 2 pces. do	le M. .... \$12 00 13 00
9 x 6 " " "	2 75	1 pouce shipping cull sidings	do do ..... 12 00 13 00
9 x 9 " " "	2 75	do do	do do ..... 14 00 16 00
12 x 9 " " "	4 00	1 1/2 et 2 pces do	do do ..... 15 00 18 00
12 x 12 " " "	0 00	1 pouce qualité marchando	do do ..... 20 00 24 00
<b>Syphon:</b>		1 1/2 et 2 pces. do	do do ..... 20 00 30 00
4 pouces simple.	1 40	1 pouce mill cull, strip, etc. No. 2	do do ..... 9 50 10 00
6 " double.	1 90	1 1/2 et 2 pces. do	do do ..... 7 50 9 00
9 " "	2 75	1 pouce mill cull No. 1	do do ..... 11 00 12 00
12 " "	4 00	1 1/2 et 2 pces. do	do do ..... 9 00 12 00
<b>Tuyaux à cheminée:</b>		3 pces. do	do do ..... 9 00 11 00
9 pouces, par pied	0 25	do do No 2	do do ..... 6 00 8 00
12 " "	0 40	<b>Epinette.</b>	
<b>Charbons.</b>		1 pouce mill cull	5 à 9 pouces
<b>PRIX DE DÉTAIL.</b>		1 1/2 et 2 pces. mill cull	do do ..... 10 00 11 00
Grate par tonne de 2000 lbs	\$8 00	3 pces mill cull	do do ..... 9 00 10 00
Furnace do	6 00	1, 1 1/2 et 2 pces. qualité march.	do do ..... 12 00 13 50
Egg do	6 00	<b>Pruche.</b>	
Stove do	6 50	1, 2 et 3 pces	do ..... 9 00 10 00
Chestnut do	6 50	Colombages en pin, 2 x 3, 3 x 3 e 3 x 4—aux chars	do ..... 10 00 11 00
Peanut do	5 25	Lattes—1ère qualité	do ..... 1 80 2 00
<b>Bois durs.</b>		2ème do	do ..... 1 40 .....
Acajou de 1 à 3 pces	le pied ..... 22 à 24	Bardeaux pin XXX	16 pces
Cèdre rouge 1 pouce	do ..... 10 à 12	do XX	do ..... 2 40 2 50
Noyer noir 1 à 4 pces	do ..... 10 à 14	do X	do ..... 1 50 .....
Noyer noir 6 x 6, 7 x 7, 8 x 8	do ..... 12 à 13	do 1ère qualité	18 pces
Noyer noir 6 x 6, 7 x 7, 8 x 8	do ..... 9 à 11	do 2ème do	do ..... 3 00 .....
Cerisier 1 à 4 pces	le M ..... 18 00 à 22 00	Bardeaux cèdre XXX	16 pces
Frêne 1 à 3 pces	do ..... 20 00 à 25 00	do XX	do ..... 2 40 2 50
Merisier 1 à 4 pces	do ..... 20 00 à 25 00	do X	do ..... 1 50 .....
Merisier 5 x 5, 6 x 6, 7 x 7, 8 x 8	do ..... 20 00 à 30 00	do 1ère qualité	do ..... 3 00 .....
Erable 1 à 2 pces	do ..... 18 00 à 25 00	do 2ème do	do ..... 1 75 .....
Orme 1 à 2 pces	do ..... 30 00 à 40 00	Bardeaux pruche marchando	do ..... 1 75 .....
Noyer tendre 1 à 2 pces	do ..... 40 00 à 45 00	<b>Charpente en pin.</b>	
Cotonnier 1 à 4 pces	do ..... 18 00 à 22 00	de 16 à 24 pieds—3 x 6 à 3 x 11	do ..... 16 00 .....
Bois blanc 1 à 4 pces	do ..... 30 00 à 35 00	de 25 à 30 do do do	do ..... 18 00 .....
Chêne 1 à 2 pces rouge	do ..... 40 00 à 50 00	de 31 à 35 do do do	do ..... 21 00 .....
Chêne 1 à 2 pces blanc	do ..... 40 00 à 50 00	de 16 à 24 do —3 x 12 à 3 x 14	do ..... 18 00 .....
<b>Plaquage (venezers):</b>		de 25 à 30 do do do	do ..... 20 00 .....
Uni par 100 pieds	90 à 1 00	de 31 à 35 do do do	do ..... 23 00 .....
Français la feuille	50 à 1 25	<b>Bois carré—pin.</b>	
Américain do	25 à 50	de 16 à 21 pieds—de 5 à 11 pces carrés	do ..... 17 00 .....
Erable piqué le pied	00 à	de 25 à 30 do do do	do ..... 19 00 .....
Noyer noir ondé do	00 à	de 31 à 35 do do do	do ..... 21 00 .....
Acajou (mahogany) do	8 à	de 16 à 21 do —de 12 à 14 pces carrés	do ..... 19 00 .....
		de 25 à 30 do do do	do ..... 21 00 .....
		de 31 à 35 do do do	do ..... 23 00 .....
		<b>Charpente en pruche.</b>	
		de 17 à 30 pieds jusqu'à 12 pces	do ..... 15 00 .....
		Charpente en épinette	do ..... 16 00 .....
		do en épinette rouge	do ..... 25 00 30 00

**H. R. IVES & CIE**  
**Rue Queen, Montreal**  
**MANUFACTURIERS**  
 DES  
**Ouvrages Artistiques en Fer Forgé**  
 Grilles de Balcon en fer,  
 Ornements de Chapitoux, etc.  
**ENTREPRENEURS**  
 POUR  
**OUVRAGE D'ARCHITECTURE EN FER**  
 Escaliers en fer de toutes descriptions,  
 Appuis ornementaux pour fenêtres,  
 Grillages pour banques et bureaux,  
 Barrières et Grilles en cuivre, en électro-bronze et en fer,  
 Agencements d'écuries, ligne complète,  
 Grillages pour Cages d'Ascenseurs et Ascenseurs,  
 De toute espèce de matériaux et très bien finis.  
 Monte-plats de sûreté,  
 Réverbères pour trottoirs,  
 Fontes sur commande.  
 Envoyez chercher les Estimés et les Listes de Prix.

**" LA CANADIENNE "**  
 Compagnie d'Assurance sur la Vie  
 BUREAU PRINCIPAL :  
**107 Rue SAINT-JACQUES, Montreal**  
**ÉDIFICE IMPERIAL, Bureaux 30 et 31.**  
 Président : Hon. J. G. LAVIOLETTE, M. C. L. ; Vice-Président :  
 F. X. MOISAN ; Gérant et Secrétaire : P. GARON.  
 Situations vacantes pour agents et collecteurs.  
 S'adresser personnellement ou par lettre à  
**P. GARON, Gérant.**  
 N. B.—En faisant votre demande, mentionnez LE PRIX COURANT.

**PROPRIÉTÉS À VENDRE**  
 — EN —  
 Différents Quartiers de la Ville et de  
 la Banlieue de Montréal  
 S'ADRESSER :  
**A. & H. LIONAIS**  
**CHAMBRE 402**  
**Batisse de la " New York Life "**  
 Téléphone No 2547.  
 Boîte de Poste No 957.

**L'ESUN** Compagnie d'Assurance sur la Vie  
DU CANADA.



Un excellent placement pour chacun est de prendre une police d'assurance dans cette forte et prospère compagnie.

Polices sans conditions.  
Réclamations payées promptement.

BUREAU A MONTRÉAL, Montréal.  
**T. B. MACAULAY**, Secrétaire et Actuaire.  
**R. MACAULAY**, Président.

**J. CRADOCK SIMPSON & CIE,**

AGENTS D'IMMEUBLES ET DE FINANCES.

OFFRENT EN VENTE—

Résidences de première classe; bonnes maisons; propriétés commerciales et magnifiques lots à bâtir.

OFFRENT A LOUER—

Maisons meublées, maisons non-meublées et Magasins.

FONT DES PRETS—

Sur bonnes hypothèques à des taux d'intérêt très bas.

ASSURENT—

Les risques de tout genre dans les Compagnies de premier ordre

ADMINISTRENT LES PROPRIETES—

Pour les propriétaires ou fidéi-commissaires, au mieux de leurs intérêts.

VENTE D'IMMEUBLES A L'ENCAIN—

Tous les quinze jours, le MERCREDI.

Bâtisse de l'Assurance "Guardian,"

181, RUE ST-JACQUES, MONTREAL.

TELEPHONE 714

**LOTS A BATIR**

— AU —

PARC AMHERST ET AILLEURS

Propriétés à Vendre

**AU MOIS**

Résidences d'été à vendre ou à louer à

Vaudreuil, Ste-Anne, Pointe-Claire,  
Lachine, Sault au Récollet, Victoria Parc,  
St-Lambert, Longueuil, Varennes.

**ASSURANCES**

Prêts négociés aux plus bas taux

**L. F. LAROSE**

Agents d'Immeubles

99 RUE ST-JACQUES, Montréal

**E. R. GAREAU**

AGENT D'IMMEUBLES  
Et PRETS D'ARGENT

1586 1/2 RUE NOTRE-DAME  
Vis-à-vis le Palais de Justice,  
MONTREAL

OFFRE EN VENTE, Propriétés de ville et de campagne.  
A LOUER, magasins et maisons privées.  
PRETS D'ARGENT sur première hypothèque à 5 o/o.  
LOCATION de MAISONS, attention particulière donnée à cette branche.  
Téléphone Bell 2910.

JOHN JAMES BROWNE, Architecte.  
JOHN JAMES BROWNE & SON, Agents d'Immeubles

Si vous désirez acheter, vendre ou acquérir des

**PROPRIETES**

Adressez-vous à

**JOHN JAMES BROWNE & SON**

207 RUE ST-JACQUES, MONTREAL  
(Bâtisse Nordheimer)

Evaluation de propriétés.  
Règlement de portes d'incendie.

**FRED. R. ALLEY**

Achète, Vend et Échange

— LES —

**PROPRIETES**

Administration de Successions,  
Collection de Loyers,  
Placement d'Assurance.

BUREAU PRINCIPAL,

116 Rue ST-JACQUES, Montréal

Téléphone 1251.

**J. N. BEAUDRY,**

AUDITEUR ET COMPTABLE.

Agent d'Immeubles, de successions, de finances, d'assurance. Louage de maisons et Collection de Loyers.

Prêts et Emprunts effectués aux taux les plus bas.

Bâtisse "Impérial," Chambre No. 18, Tél. Bell 2506.

Bureau d'Experts, d'Evaluateurs et de Dessinateurs.

**A. GENDRON,** **JAS. I. BOGUE,**  
Architecte et Evalueur, **Comptable, Expert et Evalueur.**

**L. F. LAROSE,**

Agent d'Immeubles, Expert et Evalueur  
Specialité: Evaluation pour Expropriation.  
Tel. Bell 2540. 99 Rue St-Jacques, Montréal.

C. J. McCUAIG,  
Toronto.

R. A. MAINWARING  
Montréal.

**McCUAIG & MAINWARING**

DE MONTREAL ET TORONTO

**COURTIERS D'IMMEUBLES  
ET PLACEMENTS**

— BUREAUX —

147 RUE ST-JACQUES,  
MONTREAL.

18 RUE VICTORIA  
TORONTO.

Téléphone Bell 2433

**VERNIS**

"UNICORN"

VERNIS A MEUBLES



Qualité supérieure.  
Canistres commodes,  
Faciles à ouvrir,  
Faciles à fermer.

PAS DE BOUCHONS! PAS DE PERTE!

Emballé pour le commerce dans des caisses faciles à manœuvrer, avec de belles cartes d'annonces dans chaque caisse.

MANUFACTURÉ SEULEMENT PAR

**A. RAMSAY & SON**  
MONTREAL

**TORONTO LITHOGRAPHING**  
**LITHOGRAPHERS & ENGRAVERS**  
FOR ALL PURPOSES  
BY ALL PROCESSES.

**LACHLAN MACKAY**

Agent d'Immeubles, d'Assurances et de Finances

BATISSE TEMPLE

185 Rue ST. JACQUES, MONTREAL

**Ventes enregistrées**

Pendant la semaine terminée le 25 novembre 1893.

**MONTREAL EST**

**QUARTIER STE-MARIE**

Rue Allard, lot 728, quartier SteMarie terrain mesurant 26.8 x 80, maison No 7 rue Allard, vendu par Camille Giroux à Philomène Lavallée épouse de Jos. Aristide Perrault; prix 800.00 (35251).

Rue Sherbrooke, lot 1136-1 à 121, quartier Ste Marie, terrain mesurant 229.930,9 pieds en superficie, vacant, vendu par The protestant Board of School Commissioners of the City of Montreal à la Cité de Montréal; prix \$91,972.34 (35255).

**QUARTIER ST-JACQUES**

Rue Montcalm, lot 979, quartier St-Jacques, terrain mesurant 44.6 x 75 maison Nos 236 à 238; rue Montcalm, vendu par Louis S. Pellerin à Pierre Lachance; prix \$3 000 (35250).

Rue St André, lot 1207-84 et 85 quartier St Jacques, terrains mesurant 24 x 94 chacun, maison No 879 rue St André, vendus par Alphonse Rochon à Jules Laverge; prix \$2,000 (35252).

**MONTREAL OUEST**

**QUARTIER ST ANTOINE.**

Rue Notre-Dame, partie indivise du lot 564, quartier St Antoine, terrain mesurant 6790 p. en superficie, maison en bois Nos 2241 à 2245 rue Notre-Dame, vendu par Hector Lapierre à Adolphe Major; prix \$400 (124799).

Avenue Seymour, P. du lot 1641-4, quartier St Antoine, terrain mesurant 42 x 23.2, maison en bois et brique, avenue Seymour, vendu par Wm Frank S. Cleverly à Ann White; prix \$3,150 (124812).

Rue Stanley, lot 1503-3, quartier St Antoine, terrain avec maison No 106 rue Stanley, vendu par Richard K. Thomas à Dame Margaret Meagher épouse de Edward McCall; prix \$5,000 (124815).

Rue Redpath, partie du lot 1746, quartier St Antoine, terrain mesurant 7 x 177 vacant, vendu par George Hogue, à William Yuile; prix \$805.35 (124820).

Rue Ste Catherine, lots 1524-9, 1<sup>er</sup> et 11 quartier St Antoine, terrains mesurant le 1<sup>er</sup> 29 x 123 et les 2 autres 25 x 123 chacun, vacants, vendus par la succession William Laurie à Jas A. O'gilvy; prix \$50,000 (124828).

Avenue Argyle, P. S. E. du lot 1567 quartier St-Antoine; terrain mesurant 161.6 x 86, 7 maisons à façade en pierre, Nos 55 à 65 Avenue Argyle, vendu par John B. Wood à Henry C. Roome; prix \$28.000 (124830).

**QUARTIER STE-ANNE**

Rue Menai, lot 412, quartier Ste-Anne; terrain mesurant 25 x 75, maison en brique, Nos 71 à 73 rue Menai, vendu par James Nolan à Thomas E. Davies; prix \$1.600 (124811).

Rue Notre-Dame coin St-Martin, la moitié indivise du lot 1167, quartier Ste-Anne; terrain mesurant 2753 p. en superficie, maison Nos 2500 à 2502 Notre-Dame, et 82 rue St-Martin, vendu par Richard Lamb à The Sun Life Assurance Co of Canada; prix \$1500 (124822).

**HOCHELAGA**

**QUARTIER ST-JEAN-BAPTISTE**

Rue Rivard, lot 15-234, quartier St-Jean-Baptiste; terrain mesurant 20 x 70, Nos 555 et 557 rue Rivard, vendu par la succession John C. Griffin à Jos. A. Jodoin; prix \$1.450 (49346).

Rue Mentana, lot 10-56 et P. de 57, quartier St-Jean-Baptiste; terrain mesurant 36 x 94, vacant, vendu par Mme. Jos. Poirier à Damase Beaupré; prix \$6 0.00 (49389).

Rue Sanguinet, lot 15-867 et la } de S. E. de 866, quartier St-Jean-Baptiste; terrain mesurant 30 x 72, maison Nos 709 à 711a rue Sanguinet, vendu par le Shérif de Montréal à Kate McHorn veuve de John W. Buckland; prix \$2.100 (49407).

Rue Durham, lot 1-38, quartier St-Jean-Baptiste; terrain mesurant 25 x 96 maison en construction, vendu par Napoléon de Chantal à Aquin et Itzweire; prix \$763.80 (49409).

Rue Durham, lot 1-38, quartier St-Jean-Baptiste; terrain mesurant 25 x 96 maison en construction, vendu par Théo C. Denis à Aquin & Itzweire; prix \$1.500 (49414).

**COTE VISITATION**

Rue des Carrières, lot 211, Côte Visitation; terrain mesurant environ 12 arpents en superficie, avec maison, etc., vendu par le protonotaire de la Cour Supérieure à James A. Taylor et Frédéric R. Alley; prix \$6.500 (49423).

**COTE ST-LOUIS**

Rue Rivard, lots 162-178, 179 et 150, Côte St-Louis; terrains mesurant 20 x 70 chacun, maisons, etc.; vendus par The Montreal Loan and Mortgage Co. à Luke Noon; prix \$1,650 (49372).

Rue des Carrières, lot 264, Côte St-Louis; terrain mesurant 31.6 x 77.6, maison, etc.; vendu par Elie Lacroix à la Ville de la Côte St-Louis; prix \$1,100 (49406).

Rue des Carrières, lot No 1, Côte St-Louis; terrain mesurant environ 11 arpents et 85 perches en superficie, vendu par le protonotaire de la Cour Supérieure à James A. Taylor et Frédéric R. Alley; prix \$5,500 (49423).

**MILE END**

Rue St-Louis, lots 137-298 à 301, Mile End; terrains mesurant ensemble 12400 pieds en superficie, vacants, vendus par James Baxter à Charles Hudon Beau lieu; prix \$3,100 (49348).

Rue Robin, lot 138-4, Mile End; terrain mesurant 25.6 x 70, maison, etc., vendu par Edouard D. Roy à Zéphir Bisson; prix \$1,100 (49394).

Avenue St-Joseph, lots 137-305, 306 et 307, Mile End; terrains mesurant ensemble 75 x 110, vacants, vendus par Mme H. P. Pepin à Jean-Bte Corriveau; prix \$2,062.50 (49417).

**STE CUNÉGONDE**

Rue Quesnel, lot 386-22 à 25 et p. S. O. de 386-21, Ste-Cunégonde; terrain mesurant 103.6 et 111 en arrière x 62.3 d'un côté et 65.3 de l'autre, avec maisons en brique, etc., vendu par Moïse Rochon à Elizabeth Ann Cunningham, épouse de de Martin Elliott; prix \$13,000 (49359).

**ST-HENRI**

Avenue Marin, lot 385-105, St-Henri; terrain mesurant 22,6 x 95, maison, etc., vendu par Sauveur F. Barrette à Aquin & Itzweire; prix \$1,61.70 (à réméré) (49422).

Rue St-Jacques, lot 1668 St-Henri; terrain mesurant 9270 p. en superficie etc., vendu par le Shérif de Montréal à Martin Phelan; prix \$2,000 (49362).

**COTE ST-ANTOINE**

Rue Sherbrooke, lot 244-23, Côte St-Antoine; terrain mesurant 50 x 104.6, vacant, vendu par Mme Henry Lawlor à Alfred Graham Walford; \$2,611.50 (49360).

Rue High lot 374-57 à 61, Côte St-Antoine; terrains mesurant ensemble 125 x 110, vendus par David F. Gurd à Henry E. McIntosh; prix \$1,804.08 (49366).

**Revue Immobilière.**

Montréal 30 novembre 1893.

Les débats de la législature de Québec n'ont pas, jusqu'ici, éclairé le public sur les intentions du gouvernement au sujet de la taxe sur les mutations d'immeubles. On reste encore dans le vague des déclarations du discours du trône qui promettent une révision de la taxation sans indiquer dans quel sens sera faite cette révision. D'un autre côté, la question du pouvoir d'emprunter de Montréal est toujours vivement discutée; les propriétaires d'immeubles seraient fort désireux d'obtenir que le conseil de ville ne puisse hypothéquer davantage leurs propriétés sans les consulter.

Les ventes enregistrées sont peu nombreuses; les plus forts chiffres sont fournis par des ventes de propriétés non bâties.

Les lots à bâtir ont rapporté les prix suivants par pied :

Ville :	LE PIED.
Rue Sherbrooke (Est).....	25c
" Redpath.....	65c
" Ste Cath rue.....	\$5.15c
<b>Mile End :</b>	
Rue St-Louis.....	25c
Avenue St-Joseph.....	25c
<b>Côte St-Antoine :</b>	
Rue Sherbrooke.....	50c
" High.....	13½c

Le terrain de la rue Sherbrooke est celui que les Commissaires des Ecoles Protestantes ont vendu à la cité de Montréal, à raison de 25c le pied. Sur la rue Ste Catherine, dans le quartier St-Antoine, trois lots formant un front de 79 pieds se sont vendus \$50,000, soit : une petite fraction près, \$5.15 le pied. C'est joli. M. James A. Ogilvy, l'acquéreur, doit y faire bâtir des magasins et y installer son commerce de nouveautés.

Voici les totaux des prix de vente par quartiers :

Quartier Ste-Marie.....	\$ 92,772.34
“ St-Jacques.....	5,000.00
“ St-Antoine.....	87,355.35
“ Ste-Anne.....	3,100.00
“ St-Jean-Baptiste.....	6,313.80
Côte Visitation.....	6,500.00
Côte St-Louis.....	8,250.00
Mile End.....	6,282.50
Ste. Cunégonde.....	3,061.70
Côte St-Antoine.....	4,415.58
<b>Total.....</b>	<b>\$193,031.27</b>
Semaine précédente.....	145,082.90
Ventes antérieures.....	8,898,228.11
Depuis le 1er janvier.....	<b>\$9,236,322.28</b>
Semaine correspondante. 1892....	\$ 233,111.28
“ “ 1891.....	438,834.98
“ “ 1890.....	463,359.16
“ “ 1889.....	263,716.12
“ “ 1888.....	165,145.12
A la même date 1892.....	\$12,158,130.55
“ “ 1891.....	11,678,962.04
“ “ 1890.....	9,785,116.42
“ “ 1889.....	8,235,632.81
“ “ 1888.....	6,884,244.11

Rien de bien saillant dans les placements sur hypothèques, qui paraissent encore être recherchés par les capitalistes de préférence aux placements industriels ou commerciaux. Les taux paraissent avoir une tendance assez appréciable à se raidir. Nous n'avons à signaler qu'un seul prêt à 5 p.c. pour \$8,000. Les prêts à 5½ sont au nombre de cinq, pour \$1,565, \$5,500, \$6,000, \$7,000 et \$8,000 respectivement. Il y a un grand nombre de prêts, pour petits montants, à 7 p.c. Un prêt de \$6,000 et un autre de \$8,000 portent 6 p.c. Voici les totaux des prêts par catégories de prêteurs :

Cies de prêts.....	\$28,800
Assurances.....	7,000
Autres corporations.....	.....
Successions.....	9,000
Particuliers.....	54,714
<b>Total.....</b>	<b>\$ 99,514</b>
Semaine précédente.....	107,181
Semaines antérieures.....	7,211,858
Depuis le 1er janvier.....	<b>\$7,418,553</b>
Semaine correspondante. 1892....	\$170,175
“ “ 1891.....	240,080
“ “ 1890.....	59,660
“ “ 1889.....	71,676
“ “ 1888.....	117,890
A la même date 1892.....	\$7,408,640
“ “ 1891.....	6,106,261
“ “ 1890.....	4,564,357
“ “ 1889.....	4,385,989
“ “ 1888.....	3,850,847

Les acteurs et les actrices ne sont pas bien vus de toutes les Compagnies d'assurances sur la vie en Amérique. Vingt-trois Compagnies assureront un acteur sans faire de difficultés, deux ne l'assureront que conditionnellement et une autre ne l'assurera pas, simplement parcequ'il est acteur. D'un autre côté, cinq Compagnies rejettent les actrices, dix-neuf autres les traitent comme d'autres femmes et deux les prennent conditionnellement. Il paraît, cependant, qu'un officier de l'armée américaine est encore un risque moins désirable qu'un acteur ou une actrice.

## La Construction.

Contrats donnés pendant la semaine terminée le 25 novembre 1893.

Chez MM. J. B. Resther & Fils.  
Architectes  
Avenue Mont Royal.—Deux maisons à 3 étages en brique pressées, formant 4 logements.  
Maçonnerie, Chapleau & Lemay.  
Charpente et Menuiserie, Grothé et Frère.  
Couverture, pas donnée.  
Plomberie, pas donné.  
Chauffage, pas donnée.  
Brique, Placide Brunet.  
Enduits, pas donnés.  
Peinture et Vitrierie, pas donnés.  
Propriétaire, J. Z. Resther, Ecr.

### NOTE.

M. C. StJean a reçu instruction de préparer les plans pour la construction de deux maisons, rue St-Denis, au nouveau quartier St Denis pour M. Narcisse Vermette.

Un épicier a-t-il le droit de faire crédit à des gens qui ne sont pas capables de le payer, lorsque lui-même n'a pas assez de capital pour ses affaires et qu'il se sert du capital de son fournisseur de gros? Un confrère américain dit que non. L'épicier est, dans ce cas, le mandataire de son fournisseur et il est tenu en honneur et en conscience de protéger la créance du fournisseur. Le magasin d'épicerie n'est pas une institution de charité et, si le propriétaire du magasin n'a pas assez de capital pour payer tout son stock, il n'a pas le droit de donner ce stock, même à des malheureux, sans consulter ceux à qui il en doit le prix.

## J. S. CUTHBERTSON

### ENTREPRENEUR

## Carré du Beaver Hall

### N° 1

### MONTREAL.

## HOTEL ST-LOUIS.

QUEBEC, CANADA.

Le principal Hôtel de Québec. Le plus beau et le plus complet au Canada.

Termes modérés.

Wm G. O'NEILL - - - Gérant.

## A VENDRE

PAR

### J. N. BEAUDRY,

AUDITEUR ET COMPTABLE

Agent d'Immeubles, de Successions, de Finances et d'Assurances, Louage de Maisons et Collection de loyers, Prêts et Emprunts effectués aux taux les plus bas.

### Batisse "Imperial," Chambre 18 Bell Tel. 2506.

\$7,600 RUE LAGAUCHETIÈRE, près des Allemands, deux bonnes maisons en pierre de taille et brique solide, 41 x 36, à deux étages avec soubassement et grenier, terrain 3027 pieds.

\$45,000 RUE ST. PAUL, près de St. François-Xavier, deux magasins en pierre à trois étages, de 28 et 31 x 49 avec entrepôts en arrière de 131 x 24, terrain 10,057 pieds.

\$20,000 RUE DES COMMISSAIRES, coin de St. François-Xavier, un superbe magasin et entrepôt en pierre de taille de 28.9 x 80.6, à quatre étages, superficie 2,367 pieds.

\$9,500 AVENUE DELORMIER. Magnifique maison double 42 x 40. Superficie du Terrain 10,000 pieds.

\$9,850 RUE ST. DENIS, Solide maison double en brique, 35 x 42. Superficie du Terrain 5,600 pieds.

Un grand nombre de lots vacants à Laprairie avoisinant la manufacture de briques pressées, et sur les rues St-Denis, Boyer, Amherst, Sherbrooke et Avenue Mont-Royal, de 25 centins à \$1 le pied et un grand nombre de terres à Coaticook, pour les prix et dimension desquelles les informations sont obtenues au bureau.

\$2,600 A LONGUEUIL, près de l'Eglise, un magasin et logements en bois et briques à 2 étages, couverture en ciment avec hangar et écurie, place très avantageuse pour le commerce, terrain 2,600 pieds en superficie.

\$6,000 A LAPRAIRIE, rue Ste-Marie, une maison en brique solide, solage en pierre, couverture en ferblanc de 42 x 30 à 3 étages bien finie avec cuisine en allonge, hangars, remises et écuries, 15 appartements, eau de l'aqueduc. Terrain 51 x 137 plus environ 38,000 pieds de terrain attenant, faisant front sur les rues Ange Gardien et St. Jacques. Voir les plans au bureau.

\$7,500 A BERTHIER-VILLE, à vendre ou échanger pour une propriété d'une ville, une terre de 120 arpents en superficie, bien boisée, à un quart de mille en haut de l'Eglise, avec maison de 32 x 32, laiterie en brique, 3 granges, etc., \$1,000 comptant, balance à 6 p. c.

\$12,500 A LONGUEUIL, cette splendide maison de première classe en brique solide à quatre étages de 45 x 40 avec toutes les améliorations modernes et les dépendances désirables. Terrain 50,000 pieds en superficie.

\$7,000 RUE ST-HUBERT, entre Mignonne et Ontario, une maison récemment décorée à deux logements en pierre de taille et brique solide de 25 x 40, avec hangars et écuries. Terrain 25 x 90. Ruelle en arrière.

\$10,000 Un bloc de 6 maisons, 12 logements, coin des rues Drolet et Marie-Anne. Loyer annuel, \$1,140.

\$2,200 Rue Drolet, Coteau St Louis, une maison en bois et brique et autre maison en arrière, 5 logements, loyer \$180.00.

## CIE de TELEPHONE BELL du Canada

— BUREAU PRINCIPAL —

30—RUE ST. JEAN—30

MONTREAL.

La Compagnie vendra ses instruments à des prix variant de \$7 à \$25 par paire. Les "Standard Bell Telephone set" (protégés par une marque de fabrique enregistrée) dont le but spécial est de donner un service parfait et constant, est celui dont la compagnie se sert pour ses abonnés et il est supérieur à tout autre outillage téléphonique qui ait été mis jusqu'ici sur le marché.

Les abonnés du service de Montréal et le public peuvent maintenant obtenir la communication téléphonique sur ses lignes de circuit à longue distance, avec Québec, Ottawa et Sherbrooke et les localités intermédiaires, aux prix suivants:

	Abonnés	Public
Pour Québec	60c	\$1.00
“ Ottawa	50c	75c
“ Sherbrooke	50c	75c

On trouvera des cabinets isolés pour la conversation à l'Agence de la Compagnie, à Montréal, No. 1730 rue Notre-Dame, où l'on pourra obtenir toutes informations au sujet des prix et des localités de communication.

**ENTREPRENEURS**

**HORMISDAS CONTANT,**  
Contracteur Plâtrier,  
475, Rue Lagachetiere, Montreal.

**LEANDRE DEMERS**  
Menuisier et Charpentier  
56 Rue St-Dominique, Montréal.

**LAMBERT & FILS,** Constructeurs.  
—129-131—  
Rue Berri, Montreal.

**EUSÈBE PAQUETTE,**  
ENTREPRENEUR-BRIQUETIER,  
264 Logan, Montréal.

**LABRECQUE & MERCURE,**  
Entrepreneurs-Menuisiers,  
37 RUE LLE ST-ANDRE, MONTREAL  
Bélephone Bell. 6328.

**THIBODEAU & BOURDON**  
No. 1293 Rue Ste-Catherine.  
Coin de l'Avenue Papineau - MONTREAL  
Ont constamment en mains une quantité considérable de **BOIS DE SCIAGE SEC** qu'ils vendent à bas prix. Vente par char et par pile avec légère avance. Noyer noir et cotonnier de 1 à 4 pouces.  
Téléphone No 6039.

T. PREFONTAINE. H. BOURGOVIN.  
**T. PREFONTAINE & CIE**  
Marchands de Bois de Sciage.  
BUREAU:  
COIN DES RUES NAPOLEON ET TRACEY, Ste CUNEGONDE  
Clos à Bois : le long du Canal Lachine,  
des deux côtés.  
Téléphone Bell 8141. Montréal.

**ARCHITECTES**

**V. ROY & L. Z. GAUTHIER,**  
Architectes et Evaluateurs.  
162, Rue St-Jacques  
BLOC BARRON.  
Élévateur. Téléphone 2113.

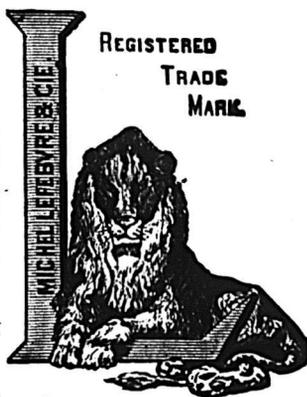
Joseph Perrault. Simon Lesage.  
**PERRAULT & LESAGE**  
Architectes et Ingénieurs  
17, Cote de la Place d'Armes.  
Téléphone Bell, 1860.  
Spécialité : Evaluation pour Expropriation.

**COX & AMOS**

Architectes et Ingénieurs  
A. Arthur Cox, A.R.I.B. A. L. A. Amos, I. C.  
Chambre 61, Bâtisse Temple,  
Téléphone Bell 2758.

**J. B. RESTHER & FILS,**  
ARCHITECTES,  
Chambres 60 et 66 | Bâtisse "Impérial"  
107 rue ST-JACQUES, Montréal.  
Téléphone 1800.

**R. MONTBRIAND**  
ARCHITECTE et MESUREUR  
42 - RUE ST. ANDRÉ - 42  
MONTREAL



Confitures, Gelées et Marmelades de Fruits  
GARANTIES FRUITS ET SUCRE  
Pour Ménages et pour le Commerce.

Spécialement préparées pour l'usage des Pâtissiers, Boulangers, Confiseurs, etc. ; pour Ménages, Pensions, Hôtels, Clubs, Lycées, Couvents, Hôpitaux, etc. etc.  
PRIX SPECIAUX pour commandes excédant 1 tonne (2,000 lbs).  
Aussi VINAIGRES PURS, garantis sans addition d'acide. Conserves au vinaigre, etc.

La plus grande usine du genre dans la Puissance.

**MICHEL LEFEBVRE & CO.,**  
MONTREAL. Négociants Industriels.

**Les SUCRES GRANULÉS,**  
Les Sucres Jaunes et les Sirops.

— DE LA —  
**ST. LAWRENCE SUGAR REFINING CO**

**SONT PURS. PAS DE BLEU.**

Aucune matière colorante n'est employée dans la fabrication de  
**Nos Sucres Granulés.**

107 AVENUE PAPINEAU, MONTREAL

**JOS. ROBERT & FILS**  
**MARCHANDS DE BOIS DE SCIAGE**

ET MANUFACTURIERS DE

Portes, Chassis, Jalousies, Moulures, Cadres, Comptoirs et Fixtures  
de Magasin, Bancs d'Eglise, Bibliothèques.

Spécialité :—Nous avons un SÈCHOIR A BOIS le plus grand et le plus perfectionné du Canada.  
Téléphone : 8258.

**J. EMILE VANIER,**  
(Ancien élève de l'Ecole Polytechnique)  
INGENIEUR CIVIL et ARPEUTEUR  
No. 107 rue ST-JACQUES,

En face du Carré de la Place d'Armes, Montréal,  
se charge de plans de ponts, aqueducs, égouts, de  
tracés de chemins de fer et routes, d'arpentages  
publics et particuliers, de demandes de brevets  
d'invention, etc. Téléphone No 1800.

**G. DE G. LANGUEDOC**

Ingénieur Civil et Architecte  
BUREAU : 180 rue St-Jacques, Montreal.  
Téléphone No. 1723 | Chambre 7, 3e Etage.

Chemins de fer, Ponts, Canaux, Constructions  
Civiles, etc. Brevets d'invention, Marqués  
de Commerce, Evaluations.

B. P. Tiroir 509. Téléphone 704.

**Théo. DAOUST**

(Ci-devant de Daoust & Gendron)  
**Architecte et Evaluateur**  
162 RUE ST-JACQUES, MONTREAL  
2me Etage. Bloc Barron. Élévateur.

**J. HAYNES**

Architecte. Ingénieur Civil et Mécanicien. Sollicite  
de Brevets.  
180 RUE ST-JACQUES, MONTREAL  
Tél. Bell, 1723. - - 3e étage, Chambre 8

**MAISON**  
**LAURENT, LAFORCE & BOURDEAU**

Fondée en 1860.

No 1637 Rue Notre-Dame, Montréal.

Téléphone Bell 1297.

SEULS IMPORTATEURS DES CELEBRES PIANOS

HARDMAN, de New York, MARSHALL & WENDELL, d'Albany, N. Y., IVERS & POND, de Boston,  
Et des meilleurs **PIANOS** et **ORGUES** fabriqués au Canada.

Cette maison, si avantageusement connue par l'excellence des Instruments qu'elle offre en vente, et par la satisfaction générale qu'elle a toujours donnée pendant plus de trente années d'existence, mérite à juste titre la confiance illimitée dont elle a toujours joui  
REPARATIONS ET ECHANGES à des conditions très acceptables, et toutes sortes de PIANOS D'OCCASION en mains.

**COURROIES EN CUIR****ROBIN & SADLER**2518, 2520 ET 2522 RUE NOTRE-DAME  
Manufacturiers.

Moteurs de Tous Genres !

**ELEVATEURS** \***MILLER BROS & TOMS**110 - RUE KING - 110  
MONTREAL**RHUMES ET BRONCHITES****CHRONIQUES****Liqueur de Goudron de Norvège**

tant recommandée par les médecins les plus célèbres de l'Europe et du Canada.

**25 et 50c. la Bouteille**

A VENDRE CHEZ

**MM. Laviolette & Nelson****PHARMACIENS****Agents des Remèdes Brevetés Français****1605 RUE NOTRE-DAME**

Coin de la rue St. Gabriel, MONTREAL.

**H. A. MILLER****Peintre de Maisons, d'Enseignes et de Rideaux.***Tapissier et Décorateur, Doreur, Vitrier, Imitateur, Blanchisseur, etc.***1996 rue Ste-Catherine, Montréal**

Résidence, 95 rue Jacques-Cartier.

**MARTIN & GOUETTE**

Manufacturiers de

**Portes, Chassis, Jalousies, Moulures, Tournages et Découpages, Bois de Charpente, etc.****Préparés en tous genres à court délai**

Bureau et Manufacture,

**Rue Shearer, Coin St-Patrick, MONTREAL.****GEO. BRADSHAW & CIE**

MARCHANDS DE

**Bois de Sciage et de Charpente****BUREAUX, 41 RUE DU BASSIN**

Près de l'église Ste-Anne.

MONTREAL.

**Manufacture de Boîtes d'Emballage, Sciage et Planage**

Bois durs et mous de toutes sortes, bruts, blanchis ou préparés, toujours en stock.

**Les épiciers de détail feraient bien de lire les cotes dans "Le Prix Courant."**

Voici, Madame, le vrai "SIROP DE MERISIER COMPOSE," de A. C. DIONNE, le seul remède qui peut guérir de ce Rhume et de cette Toux mortels.

Ce remède composé de Savoyanne, de Marruo (Horum), de Gomme d'Epinette et de Sirop de Verisier, etc., est reconnu comme ce qu'il y a de plus certain pour guérir la Toux, l'Enrouement et le Rhume. Voici ce qu'écrivit un médecin :—

Monsieur, — Ayant prescrit votre SIROP DE MERISIER COMPOSE dans plusieurs cas de Toux et de Rhume opiniâtres, etc., je puis affirmer que c'est un véritable spécifique; aussi je ne cesserais de le recommander.  
Votre, etc.,  
L. J. ROY, M. D.**ALB. C. DIONNE, No. 243 Rue Lafontaine, Montréal**

DEMANDEZ LE.

IL EST EN VENTE PARTOUT.